

20 RAPPORT  
23 ANNUEL



**CÉLÉBRER LE PASSÉ  
PRÉPARER L'AVENIR**  
**ORIGINALITÉ, SOLIDARITÉ ET PROSPÉRITÉ**

# 20 RAPPORT 23 ANNUEL



La Banque islamique de développement (BID) est une institution multilatérale, créée en vertu d'un accord signé le 21 radjab 1394 (12 août 1974) à Djeddah (Arabie saoudite).



NOS FINANCEMENTS COUVRENT CINQ  
CONTINENTS ET BÉNÉFICIENT À  
**1 PERSONNE SUR 5**  
À TRAVERS LE MONDE

## CÉLÉBRER LE PASSÉ

1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998

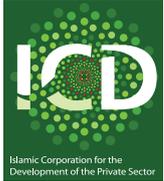
La réunion inaugurale du Conseil des Gouverneurs de la BID s'est tenue au mois de radjab 1395 (juillet 1975) et la BID a officiellement démarré ses opérations le 15 chaoual 1395 (20 octobre 1975).



L'Institut de la BID a été créé en 1401 (1981) pour aider celle-ci à s'acquitter de ses rôles dans la recherche et la formation.



La Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE) a été créée en 1415 (1994) dans le but d'élargir la portée des transactions commerciales et des flux d'investissement entre les pays membres de l'Organisation de Coopération islamique.



La Société islamique pour le développement du secteur privé (SID) a été créée au mois de radjab 1420 (novembre 1999) en tant qu'entité indépendante au sein du Groupe de la BID. La mission de la SID est de compléter celle de la BID à travers le développement et la promotion du secteur privé, en tant que vecteur de croissance économique et de développement dans les pays membres.

La Société internationale islamique de financement du commerce (SIFC) a été créée en 2008 dans le but de faire progresser le commerce entre les pays membres de l'Organisation de Coopération islamique.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'exercice financier de la BID fut changé pour correspondre à l'année solaire de l'hégire, commençant le 11 capricorne (1<sup>er</sup> janvier) et se terminant le 10 capricorne (31 décembre) de chaque année.

1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024

## PRÉPARER L'AVENIR

La Fondation mondiale du waqf a été créée par la BID en 1422 (2001) en réponse au besoin de mettre en place une entité qui, en collaboration avec les organisations gouvernementales du waqf, les organisations non gouvernementales et les philanthropes du secteur privé, se chargera du waqf.



Le Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID) a été créé en tant que fonds de dotation spécial en 2007. Sa mission est de réduire la pauvreté dans les pays membres de l'Organisation de Coopération islamique.

La BID se consacre au renforcement du développement socioéconomique dans ses 57 pays membres et les communautés musulmanes des pays non membres.

Créée en 1974, la BID est devenue un groupe avec cinq entités, chacune fournissant des produits et services divers à valeur ajoutée.

La BID promeut le développement humain, en concentrant ses efforts sur des volets prioritaires : la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la santé, la promotion de l'éducation, le renforcement de la gouvernance, et la réalisation de la prospérité pour tous.

# PROFIL

## BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT



### CRÉATION

La Banque islamique de développement (BID) est une institution multilatérale, créée en vertu d'un accord signé le 21 radjab 1394 (12 août 1974) à Djeddah (Arabie saoudite). La réunion inaugurale du Conseil des Gouverneurs de la banque s'est tenue au mois de radjab 1395 (juillet 1975) et la banque a officiellement démarré ses opérations le 15 chaoual 1395 (20 octobre 1975).

### VISION

La banque s'emploie à devenir une institution de développement de rang mondial, qui s'inspire des principes islamiques, contribue à la transformation du paysage du développement humain dans le monde musulman et à la réaffirmation de sa dignité.

### MISSION

La banque promeut le développement humain, en concentrant ses efforts sur des volets prioritaires : la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la santé, la promotion de l'éducation, le renforcement de la gouvernance, et la réalisation de la prospérité pour tous.

### COMPOSITION

La banque compte 57 pays membres répartis sur différentes régions. Tout pays aspirant à devenir membre doit être affilié à l'Organisation de Coopération islamique, verser la première tranche de sa participation au capital-actions de la banque, et accepter les termes et conditions fixés par le Conseil des Gouverneurs.

### CAPITAL

À sa 45<sup>e</sup> réunion annuelle, le Conseil des Gouverneurs a approuvé la sixième augmentation générale du capital, de 5,5 milliards de dinars islamiques. À la clôture de l'exercice 2023, le capital souscrit s'élevait à 55,3 milliards de dinars islamiques.

### GROUPE DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Le Groupe de la Banque islamique de développement compte cinq membres : la Banque islamique de développement, l'Institut de la Banque islamique de développement, la Société islamique pour le développement du secteur privé, la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation et la Société internationale islamique de financement du commerce.

### SIÈGE ET CENTRES RÉGIONAUX

La banque a son siège à Djeddah (Arabie saoudite) et compte dix centres régionaux situés à Abuja (Nigéria), Almaty (Kazakhstan), Ankara (Türkiye), Le Caire (Égypte), Dakar (Sénégal), Dhaka (Bangladesh), Jakarta (Indonésie), Kampala (Ouganda), Paramaribo (Suriname), Rabat (Maroc), et un centre d'excellence à Kuala Lumpur (Malaisie).

### EXERCICE FINANCIER

L'exercice financier de la banque correspondait à l'année lunaire de l'hégire, mais à partir du 1er janvier 2016, il fut changé pour correspondre à l'année solaire de l'hégire, commençant le 11 capricorne (1er janvier) et se terminant le 10 capricorne (31 décembre) de chaque année.

### UNITÉ DE COMPTE

L'unité de compte de la banque est le dinar islamique qui équivaut à un droit de tirage spécial du Fonds monétaire international.

### LANGUES

La langue officielle de la banque est l'arabe, mais l'anglais et le français servent également de langues de travail.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

# TABLE DES MATIÈRES



02	<b>ABRÉVIATIONS</b>
03	<b>REMERCIEMENTS</b>
04	<b>LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT</b>
05	<b>MESSAGE DU PRÉSIDENT</b>
06	<b>PHOTOS DES MEMBRES DU CONSEIL DES DIRECTEURS EXÉCUTIFS</b>
08	<b>RÉSUMÉ : BILAN DE L'EXERCICE 2023 EN BREF</b>
11	<b>2023 EN BREF</b>
16	<b>2023 EN CHIFFRES</b>

02	<b>CHAPITRE 1</b>	
03	<b>ACTIVITÉS DU GROUPE DE LA BID</b>	<b>18</b>
04	1.1	Analyse des résultats économiques récents 19
05	1.2	Principaux indicateurs opérationnels 20
06	1.3	Mise en œuvre de la stratégie revue 2023-2025 : regain d'engagement et de confiance 22
08	1.4	Programme de riposte en matière de sécurité alimentaire 24
11	1.5	Programme d'intervention d'urgence 24
16	1.6	Réalisations à l'actif du Groupe de la BID 26
	1.6.1	Principales opérations de développement 26
	1.6.2	Renforcement du développement du secteur privé 27
	1.6.3	Financement du commerce et du développement 27
	1.6.4	Assurance des risques de crédit et de pays 29
	1.6.5	Stimuler un leadership éclairé en économie et finance islamiques 30
	1.6.6	Partenariat pour la réduction de la pauvreté 30
	1.6.7	Optimisation de l'awqaf pour le développement 32
	1.6.8	Promotion des solutions de développement Sud-Sud 32
		● Mécanisme <i>reverse linkage</i> 32
		● Intégration régionale 34



## CHAPITRE 2

### PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, RÉSILIENT, ÉCOLOGIQUE ET INCLUSIF

<b>2.1</b>	Contribuer à un développement humain inclusif	37
<b>2.1.1</b>	Éducation	37
<b>2.1.2</b>	Santé	39
<b>2.1.3</b>	Autonomisation des femmes et des jeunes	39
<b>2.1.4</b>	Organisations non gouvernementales	41
<b>2.1.5</b>	Bourses d'études	41
<b>2.1.6</b>	Assistance spéciale	42
<b>2.1.7</b>	Projet Adahi	45
<b>2.2</b>	Favoriser une croissance verte, durable et résiliente	46
<b>2.2.1</b>	Fragilité et résilience	46
<b>2.2.2</b>	Financement durable	46
<b>2.2.3</b>	Financement climatique	48
<b>2.2.4</b>	Développement des infrastructures	48
●	Agriculture	48
●	Énergie	50
●	Sciences, technologies et innovation	50
●	Transport	52
●	Eau, assainissement et urbanisation	52

36

## CHAPITRE 3

### RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ INSTITUTIONNELLE

<b>3.1</b>	Conseil des Gouverneurs	55
<b>3.2</b>	Conseil des Directeurs exécutifs	56
<b>3.3</b>	Gouvernance conforme à la charia	56
<b>3.4</b>	Gestion des risques	57
<b>3.5</b>	Audit	57
<b>3.6</b>	Conformité	57
<b>3.7</b>	Gouvernance institutionnelle	58
<b>3.8</b>	Note de crédit	58
<b>3.9</b>	Appui des pays membres	59
<b>3.10</b>	Stratégie de partenariat et collaboration avec les pays membres	59
<b>3.11</b>	Évaluation des opérations	60
<b>3.12</b>	Efficacité du développement	60
<b>3.13</b>	Facilitation des affaires par les technologies	61
<b>3.14</b>	Gestion des ressources humaines	62
<b>3.15</b>	Autres activités administratives	63

54

**ANNEXES 1 À 6 : ÉTAT FINANCIERS** 66

**ANNEXES 7 À 10 : FINANCEMENTS** 94

**ANNEXE 11 : ORGANIGRAMME** 101

**ANNEXE 12 : COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE** 102

# ABRÉVIATIONS

<b>BID</b>	Banque islamique de développement
<b>FIBA</b>	Fonds d'investissement des biens awqaf
<b>FSID</b>	Fonds de solidarité islamique pour le développement
<b>OCI</b>	Organisation de Coopération islamique
<b>SIACE</b>	Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation
<b>SID</b>	Société islamique pour le développement du secteur privé
<b>SIFC</b>	Société internationale islamique de financement du commerce

# REMERCIEMENTS

Le rapport annuel 2023 de la Banque islamique de développement (BID) est préparé par le service de la recherche économique de l'Économiste en chef du Groupe de la BID, sur la base des orientations générales du Conseil des Directeurs exécutifs.

## SUPERVISION

Économiste en chef du Groupe de la BID

## COLLABORATION

Cabinet du président et Secrétariat général du Groupe

## CONTRIBUTIONS

Départements de la BID et membres affiliés au Groupe

**COORDINATION** : Bukhari M. S. SILLAH

**DONNÉES** : Abu CAMARA, Mohamed EL-GOUSI, Ali RASHID et Novia BUDI PARWANTO

**TRADUCTION** : Division des Services linguistiques (Secrétariat général du Groupe)

**FINANCE** : Fatih KAZAN, Abdulkadir FARAH, Abdallahi MOHAMED AL-FAQ AL-MAK

**SECRETARIAT** : Abdul Rashid ABDUL MAJID





**Au Nom d'Allah, Le Clément, Le Miséricordieux**

Président du Conseil des Gouverneurs de la Banque islamique de développement  
Excellence,

*Assalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh*

Conformément aux articles 32(i), 32(iii) et 41(1) de l'accord portant création de la Banque islamique de développement et à la section 11 du règlement intérieur de la banque, j'ai l'honneur de soumettre au Conseil des Gouverneurs, au nom du Conseil des Directeurs exécutifs, le rapport annuel portant sur les opérations et activités de la banque au titre de l'exercice 2023.

En accord avec la section 13 du règlement intérieur de la banque, le rapport annuel comprend également les états financiers vérifiés de la banque et du Fonds waqf.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

**Dr Muhammad AL JASSER**  
Président de la Banque islamique de développement  
et du Conseil des Directeurs exécutifs

# MESSAGE DU PRÉSIDENT

En 2024, la Banque islamique de développement célèbre son cinquantenaire, marqué par des interventions continues en faveur du développement pour promouvoir la dignité humaine, la coopération et la solidarité islamiques. Créée en 1974 avec vingt-deux pays membres, la banque est devenue un groupe avec cinq entités, cinquante-sept pays membres et dix centres régionaux. En outre, son capital et ses approbations ont fortement augmenté. En effet, à la fin de l'exercice 2023, les approbations cumulées s'élevaient à 182,1 milliards de dollars.

En 2023, la banque a lancé sa stratégie revue 2023-2025. Elle a introduit un cadre de gestion axée sur les résultats pour suivre les progrès de la mise en œuvre de la stratégie et en rendre compte de manière transparente. Ainsi pourvue, la banque est plus à même de répondre aux besoins croissants de ses pays membres en matière de développement et de faire face aux nouvelles donnes, notamment les répercussions de la pandémie à coronavirus, la pauvreté, l'insécurité alimentaire, les catastrophes naturelles et les fragmentations géopolitiques. Le Programme de sécurité alimentaire et les Programmes d'intervention en cas d'urgence complètent la stratégie en apportant un appui financier substantiel pour la relance et la résilience des pays membres.

En 2023, les approbations totales du Groupe de la banque s'élevaient à 12 milliards de dollars (9 milliards de dinars islamiques), soit une augmentation de 1,6 milliard de dollars par rapport à 2022. Elles sont réparties entre la banque, avec 4,3 milliards de dollars (3,2 milliards de dinars islamiques), la Société internationale islamique de financement du commerce, 6,9 milliards de dollars (5,2 milliards de dinars islamiques), la Société islamique pour le développement du secteur privé, 531,7 millions de dollars (396,3 millions de dinars islamiques) et le Fonds de solidarité islamique pour le développement, 213,6 millions de dollars (159 millions de dinars islamiques). Enfin, les affaires assurées de la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation s'élevaient à 13,3 milliards de dollars (9,9 milliards de dinars islamiques).

La banque est prompte à répondre aux attentes de ses pays membres, d'où la confiance continue de ces derniers, comme en témoigne leur souscription massive à la sixième augmentation générale de capital de 5.5 milliards de dinars islamiques et la récente augmentation spéciale de l'Indonésie de 881,7 millions de dinars islamiques (1,2 milliard de dollars). Cet appui fort et constant des pays membres a permis à la banque de conserver sa note de crédit « AAA » pendant 21 années consécutives.



**La banque prouve ainsi son dévouement à la promotion de la dignité humaine, du développement durable et de la résilience face à des défis en évolution constante.**

Consciente du rôle crucial que joue son personnel dans sa mission en matière de développement, la banque a introduit une politique de gestion des carrières qui définit un cadre pour l'avancement, le développement, l'engagement et la rétention du personnel. De même, elle s'attèle à renforcer la diversité et la répartition géographique et assurer le bien-être du personnel et l'équité.

Les cinquante années d'existence de la banque font état d'une croissance et d'engagements financiers forts pour répondre aux aspirations des pays membres. La banque prouve ainsi son dévouement à la promotion de la dignité humaine, du développement durable et de la résilience face à des défis en évolution constante.

**Dr Muhammad AL JASSER**  
Président de la Banque islamique de développement  
et du Conseil des Directeurs exécutifs

# MEMBRES DU CONSEIL DES DIRECTEURS EXÉCUTIFS



**DR MUHAMMAD AL JASSER**  
PRÉSIDENT DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT  
ET DU CONSEIL DES DIRECTEURS EXÉCUTIFS



**M. HAMED ARABI ELHOUDERI**  
NATIONALITÉ : LIBYE  
PAYS REPRÉSENTÉ : LIBYE



**M. OSMAN ÇELİK**  
NATIONALITÉ : TÜRKIYE  
PAYS REPRÉSENTÉ : TÜRKIYE



**M. SEYED ABBAS HOSSEINI**  
NATIONALITÉ : IRAN  
PAYS REPRÉSENTÉ : IRAN



**M. ABDUL GHAFFAR  
AL AWADHI**  
NATIONALITÉ : KOWEÏT  
PAYS REPRÉSENTÉ : KOWEÏT



**DR HAMAD SULAIMAN  
AL BAZAI**  
NATIONALITÉ : ARABIE SAOUDITE  
PAYS REPRÉSENTÉ : ARABIE SAOUDITE



**DR NADA MASSOUD**  
NATIONALITÉ : ÉGYPTÉ  
PAYS REPRÉSENTÉ : ÉGYPTÉ



**M. SAEED RASHED AL-YATEEM**  
NATIONALITÉ : ÉMIRATS ARABES UNIS  
PAYS REPRÉSENTÉ :  
ÉMIRATS ARABES UNIS



**M. HAMAD MADI AL-HAJRI**  
NATIONALITÉ : QATAR  
PAYS REPRÉSENTÉ : QATAR



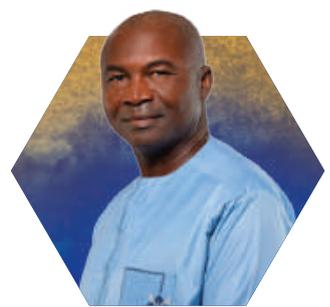
**DR MAHMOUD ISA-DUTSE**  
 NATIONALITÉ : NIGERIA  
 PAYS REPRÉSENTÉ : NIGERIA



**M. ERIC MBAHASRA**  
 NATIONALITÉ : TCHAD  
 PAYS REPRÉSENTÉS : TCHAD,  
 COMORES, DJIBOUTI, GABON,  
 MOZAMBIQUE, SOMALIE, OUGANDA



**M. MALICK BA**  
 NATIONALITÉ : SÉNÉGAL  
 PAYS REPRÉSENTÉS :  
 BURKINA-FASO, GAMBIE, MALI,  
 NIGER, SÉNÉGAL, TOGO



**M. ISSA JANDI**  
 NATIONALITÉ : GUINÉE-BISSAU  
 PAYS REPRÉSENTÉS : BÉNIN,  
 CAMEROUN, CÔTE D'IVOIRE, GUINÉE,  
 GUINÉE-BISSAU, SIERRA LEONE



**M. SAMIR SAIBI**  
 NATIONALITÉ : ALGÉRIE  
 PAYS REPRÉSENTÉS : ALGÉRIE,  
 MAURITANIE, MAROC, TUNISIE



**DR AMMAR HAMAD  
 KHALAF IBRAHIM**  
 NATIONALITÉ : IRAQ  
 PAYS REPRÉSENTÉS : IRAK,  
 JORDANIE, LIBAN, PALESTINE, SYRIE



**M. HASSAN GAFFAR  
 ABDELRHMAN**  
 NATIONALITÉ : SOUDAN  
 PAYS REPRÉSENTÉS : BAHREÏN,  
 OMAN, SOUDAN, YÉMEN



**DR KAZIM NIAZ**  
 NATIONALITÉ : PAKISTAN  
 PAYS REPRÉSENTÉS : AFGHANISTAN,  
 BANGLADESH, MALDIVES, PAKISTAN



**MME. ANUSKA RAMDHANI**  
 NATIONALITÉ : SURINAME  
 PAYS REPRÉSENTÉS : BRUNEI  
 DARUSSALAM, GUYANA, INDONÉSIE,  
 MALAISIE, SURINAME



**M. TAMERLAN TAGHIYEV**  
 NATIONALITÉ : AZERBAÏDJAN  
 PAYS REPRÉSENTÉS : ALBANIE,  
 AZERBAÏDJAN, KAZAKHSTAN,  
 KIRGHIZSTAN, TURKMÉNISTAN,  
 TADJIKISTAN, OUBÉKISTAN



# RÉSUMÉ

## BILAN DE L'EXERCICE

Le parcours vers le développement de la Banque islamique de développement (BID) au cours des 50 dernières années est jalonné de réalisations majeures. Pendant ce temps, la dynamique des défis du développement est devenue plus complexe, et la banque s'est repositionnée stratégiquement pour faire face à cette nouvelle donne. L'exercice 2023 a été témoin de ce repositionnement couronné de succès. La banque a également apporté une aide d'urgence aux pays membres touchés par des tremblements de terre et des conflits, ainsi qu'en témoigne le Programme de riposte en matière de sécurité alimentaire en cours d'exécution.

Les approbations du Groupe de la BID au titre du financement du développement se sont chiffrées à 12 milliards de dollars (9 milliards de dinars islamiques), en hausse de 15,3 % par rapport à 2022. À ce montant, la banque a contribué à hauteur de 4,3 milliards de dollars (3,2 milliards de dinars islamiques), la Société internationale islamique de financement du commerce (SIFC) pour 6,9 milliards de dollars (5,2 milliards de dinars islamiques), la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID) à hauteur de 531,7 millions de dollars (396,3 millions de dinars islamiques), le Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID) pour 213,6 millions de dollars (159,0 millions de dinars islamiques), tandis que la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE) a souscrit des affaires assurées de 13,3 milliards de dollars (9,9 milliards de dinars islamiques). Ces approbations permettront de stimuler la relance, la sécurité alimentaire, la résilience, la croissance verte et le développement humain inclusif. Par ailleurs, nombres d'activités ont été lancées en 2023 pour raffermir la viabilité institutionnelle et financière. Les principales opérations menées en 2023 sont présentées ci-après.

## RENFORCEMENT DE LA RELANCE ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

- Le Groupe de la BID poursuit l'opérationnalisation du Programme de riposte en matière de sécurité alimentaire approuvé en juillet 2022. Le montant du programme est de 10,54 milliards de dollars auxquels s'ajoutent 500 millions pour l'assurance des crédits et des risques politiques.
- En 2023, le montant total des financements approuvés dans le cadre du Programme de riposte en matière de sécurité alimentaire était de 4 milliards de dollars, soit 46 % du montant annoncé (hors approbations d'assurance de la SIACE), dont 906,3 millions par la banque, 3 milliards par la SIFC, 100 millions par la SID et 19,1 millions par le FSID. La SIACE a quant à elle approuvé une couverture d'assurance des crédits et risques politiques pour une valeur de 788,5 millions.
- Des décaissements accélérés à hauteur de 581,9 millions de dollars ont été effectués pour le financement par la banque de 85 projets actifs dans le cadre du Programme de riposte en matière de sécurité alimentaire.
- La banque a apporté un appui substantiel à ses pays membres en 2023 par le biais de subventions d'aide d'urgence. La Turquie, la Syrie, le Soudan, la Libye et le Maroc ont reçu collectivement 7 millions de dollars à ce titre, preuve s'il en est des efforts résolument déployés pour venir en aide aux pays membres touchés par des crises humanitaires.

## INTENSIFICATION DE LA RÉSILIENCE ET PROMOTION DE LA CROISSANCE VERTE

- Les initiatives lancées par la banque en 2023 ont été d'un grand soutien pour les pays membres confrontés à divers défis, notamment les catastrophes naturelles, les conflits et la fragilité. Elle a ainsi démontré sa volonté d'être un partenaire fiable dans les périodes difficiles et d'encourager les interventions à fort impact face aux enjeux complexes à l'échelle mondiale.
- La banque a pris une part active dans la COP28 en s'engageant à participer à hauteur de 1 milliard de dollars au financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les pays membres fragiles. Il s'agit là d'une étape importante dans les actions qu'elle entreprend face à ce phénomène.

Les initiatives lancées par la banque en 2023 ont été d'un grand soutien pour les pays membres confrontés à divers défis, notamment les catastrophes naturelles, les conflits et la fragilité.

- En 2023, la banque a mis au point un mécanisme de comptabilisation des gaz à effet de serre et défini des orientations pour le personnel afin de déterminer, mesurer et rendre compte des émissions de gaz à effet de serre dans les opérations et à l'échelle de la banque, en s'alignant sur les objectifs de l'Accord de Paris et les objectifs de développement durable.
- S'agissant du financement de l'action climatique, la part de la banque du total de ses engagements financiers a atteint 37 %, dépassant ainsi la cible de 35 % fixée à l'horizon 2025.
- Dans le cadre des actions menées au titre du Programme d'application des énergies renouvelables à petite échelle dans les zones rurales, la banque a approuvé un montant de 200 millions de dollars pour la mise en place d'un nouveau sous-système de 400 kV à Jasra au Bahreïn.
- En 2023, la banque a approuvé 13 projets de transport d'un montant total de 1,2 milliard de dollars, dans le but de mettre au point des systèmes de transport durables, fiables, rentables et résilients pour accélérer les activités socioéconomiques, la croissance et la réduction de la pauvreté dans ses pays membres.
- Au total un montant de 392,3 millions de dollars a été approuvé en 2023 pour des projets de développement urbain, dont 298 millions pour le financement de logements périurbains et ruraux au Bangladesh, 15,3 millions pour le programme de rénovation des bidonvilles et de développement urbain intégré à Djibouti, et 79 millions pour la construction de logements abordables, durables et écoénergétiques pour les personnes défavorisées au Kirghizstan.
- La banque a également entrepris de réduire la fracture numérique dans ses 57 pays membres, en lançant le Programme de coopération pour le déploiement de technologies afin de faciliter le transfert et le déploiement de technologies rentables pour relever les défis du développement et améliorer l'inclusion numérique.
- En partenariat avec Microsoft, la banque a accompagné l'initiative dénommée Technologie pour le changement social et le développement (Tech4Dev) en mettant en œuvre un programme de bourses pour les femmes techsters qui vise à autonomiser 5 millions de femmes dans les 54 pays d'Afrique à l'horizon 2030.

## RENFORCEMENT DU DÉVELOPPEMENT INCLUSIF DU CAPITAL HUMAIN

- En 2023, la banque a augmenté le volume de son financement du développement pour contribuer à l'éducation pour tous, aux soins de santé universels et à la réduction de la pauvreté dans le cadre de son objectif de développement inclusif du capital humain dans ses pays membres.
- Les investissements de la banque dans l'éducation visent à faciliter le passage de la scolarisation à l'apprentissage. C'est ainsi que ses approbations pour le secteur ont atteint un nouveau record de 420,59 millions de dollars en 2023, dont 71,67 millions de subventions desquelles 65 millions proviennent du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) et 21,72 millions en cofinancement des partenaires du Groupe de coordination arabe.
- Les approbations en faveur du secteur de l'éducation comprennent 86 millions de dollars pour le Tadjikistan dans le cadre du GPE et 220,25 millions pour l'Ouzbékistan afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de ses services d'éducation.
- En outre, le premier projet pilote dans le cadre de l'initiative de développement du capital humain de la banque en partenariat avec le Programme alimentaire mondial – « Investir dans l'avenir des apprenants » – a été approuvé pour le Bénin grâce à un financement mixte d'un montant de 25,51 millions de dollars.
- En 2023, la banque a accordé des bourses à 524 étudiants de 57 pays, dont 180 candidats issus de 27 communautés musulmanes établies dans des pays non membres. À la date de décembre 2023, le programme de bourses touchait 1 804 étudiants et boursiers, dont 1 321 de 98 pays étudiant dans 68 pays, et 483 en passe d'obtenir leur inscription pour commencer leur programme d'études.
- En 2023, la banque a approuvé 12 projets destinés à des pays non membres dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement et la formation techniques et professionnels, et du renforcement des capacités pour un montant total de 2,64 millions de dollars.
- En 2023, la banque a également approuvé 1,4 milliard de dollars pour des projets liés à la santé, dont 846 millions pour la transformation du système de santé en Indonésie.
- Dans cette optique, elle est également au cœur du nouveau pacte mondial de financement visant à assurer la santé et le bien-être de tous grâce à une couverture sanitaire universelle dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.



La banque continue également de veiller au maintien de son atout le plus important, à savoir le personnel. Elle a défini une nouvelle politique de gestion des carrières afin de créer un cadre global de progression, de perfectionnement, d'engagement et de rétention du personnel.

- En 2023, la banque a financé la télémédecine dans le cadre d'un projet *reverse linkage* entre la Somalie et l'Égypte. Une fois le projet achevé, les patients gravement malades pourront bénéficier d'une unité de soins intensifs gérée par un personnel médical somalien à *East Africa University Hospital*.
- Dans le cadre de sa participation à l'Alliance pour lutter contre la cécité évitable, la banque a également mis au point un programme de soins ophtalmologiques visant à permettre à 10 millions d'enfants de 13 pays africains de lutter contre la cécité évitable.
- En 2023, un montant de 213,6 millions de dollars a été approuvé par le biais du FSID pour des projets de réduction de la pauvreté dans les pays membres.
- La banque a également continué de faciliter le transfert de solutions de développement entre ses pays membres grâce à des mécanismes tels que le Programme de coopération technique et le mécanisme *reverse linkage* qui permettent aux pays membres de relever ensemble des défis communs.
- La banque a approuvé 38 opérations dans le cadre du Programme de coopération technique en 2023 pour un montant de 0,9 million de dollars, et parallèlement une subvention de 2,93 millions au titre du mécanisme *reverse linkage* au profit du Tchad, de Djibouti, de la Mauritanie et du Mozambique, dans des domaines tels que l'éducation et le développement rural et urbain.
- La banque a intensifié ses efforts pour inclure l'intégration régionale dans ses opérations. À cette fin et pour la promotion de l'investissement dans les pays membres, elle a dégagé une enveloppe de 0,96 million de dollars et mobilisé 2,15 millions en 2023.
- La banque a mis en œuvre le projet de transition du LIBOR afin de garantir le passage en douceur vers d'autres taux de référence.
- En 2023, la banque a évalué 11 projets dans 10 pays membres et un cas d'assistance spéciale, et finalisé huit évaluations internes, nationales et thématiques lancées en 2022.
- Les pays membres de la banque ont contribué à sa viabilité financière par des apports de fonds sous forme de participation à des augmentations spéciales et générales de capital.
- Lors de la réunion annuelle de 2023, la base de capital de la banque a été de nouveau renforcée avec l'approbation par le Conseil des Gouverneurs d'une augmentation spéciale de 881,7 millions de dinars islamiques (1,2 milliard de dollars) de la part de l'Indonésie.
- Une forte capitalisation et des taux de souscription très élevés permettent de renforcer la viabilité financière de la banque et sa capacité à résister aux crises financières. Ceci est perçu de manière très positive par les agences de notation mondiales qui, en 2023, ont reconduit la note « AAA » de premier rang de la banque pour la 21e année consécutive.
- La banque continue également de veiller au maintien de son atout le plus important, à savoir le personnel. Elle a défini une nouvelle politique de gestion des carrières afin de créer un cadre global de progression, de perfectionnement, d'engagement et de rétention du personnel.
- L'attachement à la diversité est évident et se manifeste par le recrutement de professionnels qualifiés, hommes et femmes, et l'amélioration de la représentation géographique. Les demandes d'emploi ont augmenté de 38 % en 2023, avec des candidatures provenant de 166 pays. Le personnel féminin jouit de l'égalité d'accès à des avantages tels que les frais de scolarisation et les indemnités pour personnes à charge.

## RENFORCEMENT DE LA VIABILITÉ INSTITUTIONNELLE ET FINANCIÈRE

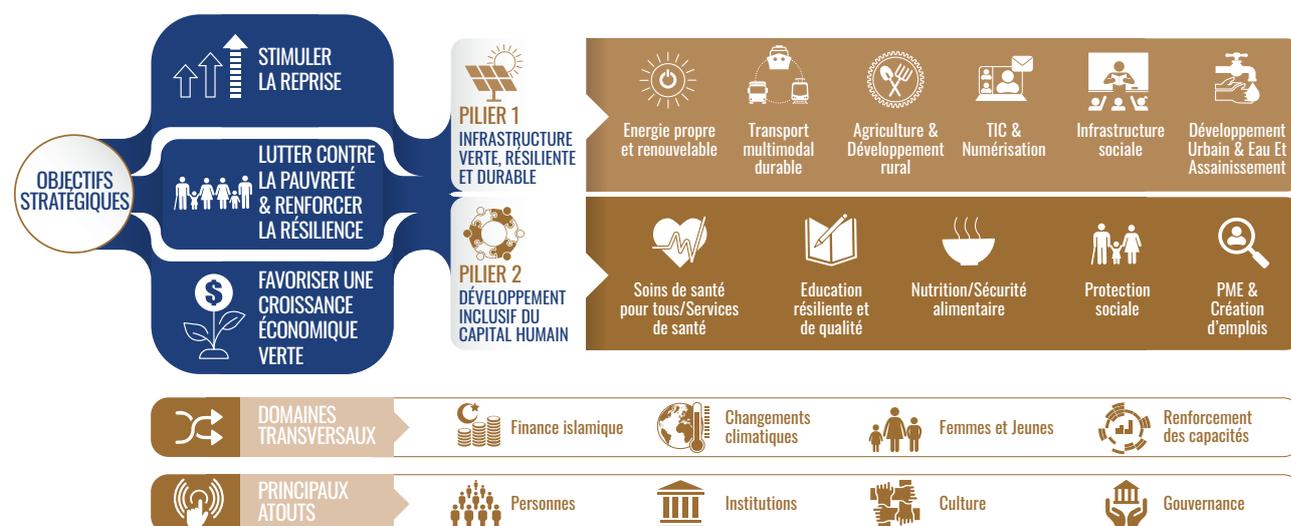
- En 2023, la banque a exécuté plusieurs programmes de viabilité institutionnelle et financière afin de renforcer sa bonne gouvernance et sa santé financière.
- Dans ce contexte, la mise en œuvre d'un projet de gestion des risques d'entreprise à l'échelle de la banque, avec des analyses pointues des risques et de données financières, y compris un DataMart intégré, a atteint un stade avancé dans la définition de la capacité et de la volonté de l'institution à supporter les risques.
- En 2023, la banque a résolu 1 231 cas de conformité et assuré un suivi rigoureux de la mise en œuvre des plans d'action de la direction. Son tribunal administratif est devenu pleinement opérationnel et constitue l'organe le plus élevé du système de justice interne. Les décisions du tribunal sont définitives et contraignantes.

# 2023 EN BREF

## STRATÉGIE REVUE DE LA BID

EN 2023,  
**LA STRATÉGIE REVUE A  
ÉTÉ PLEINEMENT LANCÉE.**

LE PROCESSUS DE REPOSITIONNEMENT STRATÉGIQUE A CONTRIBUÉ À LA REFORME DU PROCESSUS DE LA STRATÉGIE DE PARTENARIAT AVEC LES PAYS MEMBRES, CE QUI A CONDUIT AU LANCEMENT DE SEPT STRATÉGIES EN 2022 ET À LA PRÉPARATION DE SIX AUTRES EN 2023.



## CONTEXTE ÉCONOMIQUE

L'ÉCONOMIE MONDIALE DEVRAIT CONNAÎTRE UN RALENTISSEMENT. LA CROISSANCE DANS LES PAYS MEMBRES DE LA BID DEVRAIT PASSER **DE 5,6 % EN 2022 À 3,3 % EN 2023**, AVANT DE CONNAÎTRE UN LÉGER RELEVEMENT À 3,9 % EN 2024.

EN MOYENNE, LE NIVEAU DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PAYS MEMBRES DE LA BID A LÉGÈREMENT BAISSÉ, PASSANT DE 43,8 % DU PIB EN 2022 À 43 % EN 2023, ET DEVRAIT ENCORE S'AMÉLIORER POUR SE SITUER À 40,5 % EN 2024.

DE NOMBREUX PAYS MEMBRES DE LA BID SE SONT À DES DEGRÉS VARIÉS REMIS DES PERTES D'EMPLOI CAUSÉES PAR LA PANDÉMIE À CORONAVIRUS, AVEC DES TAUX DE CHÔMAGE EN BAISSE, PASSANT DE 6,9 % EN 2020 À 5,9 % EN 2022 ET 5,8 % EN 2023, MAIS PLUS ÉLEVÉS CHEZ LES FEMMES ET LES JEUNES, AVEC 6,9 % ET 12,8 % RESPECTIVEMENT EN 2023.



LE TAUX D'INFLATION MONDIAL DEVRAIT PASSER DE 8,7 % EN 2022 À 6,9 % EN 2023, AVANT DE RETOMBER À 5,8 % EN 2024. ESTIMÉ À

**17,7 % EN 2023**, CELUI DES PAYS MEMBRES DE LA BANQUE DEVRAIT BAISSER LÉGÈREMENT POUR S'ÉTABLIR À 17 % EN 2024, SOUS L'EFFET DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET DE L'ÉNERGIE.

# INTERVENTION D'URGENCE

UNE ASSISTANCE FINANCIÈRE  
D'URGENCE A ÉTÉ APPROUVÉ  
EN 2023 POUR  
**LA TÜRKIYE, LA SYRIE,  
LA LIBYE ET LE MAROC.**

## TÜRKIYE

EN TÜRKIYE, PLUS DE  
**372 000**  
**COLIS**  
**ALIMENTAIRES**  
ONT ÉTÉ DISTRIBUÉS À  
**128 000 FAMILLES**  
DANS LE CADRE DE  
L'INTERVENTION FACE AU  
TREMBLEMENT DE TERRE.



## SYRIE

UN PROJET DE  
**2 MILLIONS USD**  
A ÉTÉ LANCÉ, EN  
PARTENARIAT AVEC LA  
SOCIÉTÉ DU CROISSANT-  
ROUGE DU QATAR, FACE AU  
TREMBLEMENT DE TERRE QUI  
S'EST PRODUIT EN SYRIE.

## MAROC

À LA SUITE DU TREMBLEMENT  
DE TERRE QUI A FRAPPÉ LE  
MAROC, LA BID A FOURNI UN  
FINANCEMENT DE

**1,5 MILLION USD**  
SOUS LA FORME D'UNE  
SUBVENTION POUR LA  
RÉHABILITATION D'URGENCE.

## SOUDAN

**1,5 MILLION USD**  
A ÉTÉ AFFECTÉ POUR  
APPORTER L'AIDE À  
**125 000**  
PERSONNES TOUCHÉES PAR  
L'ÉCLATEMENT DU CONFLIT  
AU SOUDAN.



## LIBYE

**1,5 MILLION USD**  
A ÉTÉ AFFECTÉ POUR APPORTER L'AIDE SOUS FORME D'ABRIS,  
DE SOINS DE SANTÉ, D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT À LA  
LIBYE FACE AUX INONDATIONS DE SEPTEMBRE 2023.



## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



LE PROGRAMME DE RIPOSTE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DU GROUPE DE LA BID EST UN PROGRAMME INTÉGRÉ DE

**10,54 MILLIARDS USD**

AYANT POUR OBJET D'ACCOMPAGNER LES PAYS MEMBRES DANS LA LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE.

À LA CLÔTURE DE 2023, LE MONTANT TOTAL DES FINANCEMENTS APPROUVÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME ÉTAIT DE

**4,0 MILLIARDS USD,**  
SOIT 46 % DU MONTANT ANNONCÉ.

MEMBRE DU GROUPE DE LA BID, LA SIFC S'EST ENGAGÉE À HAUTEUR DE

**4,5 MILLIARDS USD**  
SUR LE TOTAL DE 10,54 MILLIARDS SUR 3,5 ANS (JUILLET 2022 – DÉCEMBRE 2025).

## SANTÉ



EN 2023, LA BID A APPROUVÉ UN MONTANT DE

**1,4 MILLIARD USD**

POUR LE FINANCEMENT DU SECTEUR DE LA SANTÉ DANS

**6**

PAYS.

LA BID A DÉGAGÉ UNE ENVELOPPE DE

**846 MILLIONS USD**

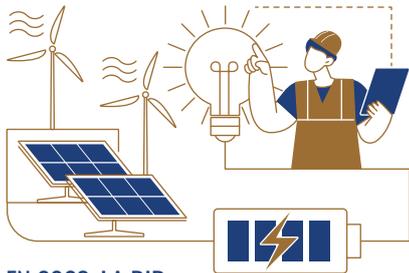
SUR LES 4,2 MILLIARDS ALLOUÉS, EN PARTENARIAT AVEC D'AUTRES BANQUES MULTILATÉRALES DE DÉVELOPPEMENT, AU PROGRAMME DE LA TRANSFORMATION DE LA SANTÉ EN INDONÉSIE.



DANS LE CADRE DE SA PARTICIPATION À L'ALLIANCE POUR LUTTER CONTRE LA CÉCITÉ ÉVITABLE, LA BID A MIS AU POINT UN PROGRAMME DE SOINS OPHTALMOLOGIQUES VISANT À PERMETTRE À **10 MILLIONS D'ENFANTS DE 13 PAYS AFRICAINS**

DE LUTTER CONTRE LA CÉCITÉ ÉVITABLE. LE PROGRAMME PERMETTRA DE FOURNIR PLUS DE 320 000 LUNETTES CORRECTRICES AUX ENFANTS.

# INFRASTRUCTURE

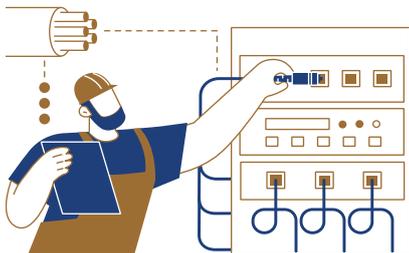


EN 2023, LA BID A APPROUVÉ UN MONTANT DE

**387,9 MILLIONS USD**  
EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE.

DEPUIS SA CRÉATION, LA BID A MENÉ UN TOTAL DE

**90 OPÉRATIONS**  
DANS LE SECTEUR DES TIC,  
POUR UN MONTANT DE PLUS DE  
**936 MILLIONS USD.**



EN 2023, LA BID A APPROUVÉ

**13 PROJETS**  
DE TRANSPORT D'UN  
MONTANT TOTAL DE  
**1,2 MILLIARD**

**USD,**  
DANS LE BUT DE METTRE  
AU POINT DES SYSTÈMES  
DE TRANSPORT DURABLES,  
FIABLES, RENTABLES ET  
RÉSILIENTS.

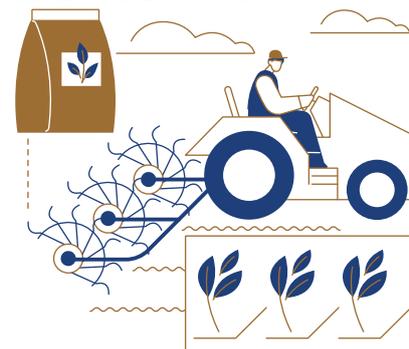


EN 2023, UN MONTANT TOTAL DE

**392,3 MILLIONS USD**  
A ÉTÉ APPROUVÉ EN FAVEUR DE PROJETS  
DE DÉVELOPPEMENT URBAIN.

EN 2023, LA BID A APPROUVÉ DES PROJETS D'UNE VALEUR DE

**365,72 MILLIONS USD**  
DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE,  
DES RESSOURCES HYDRIQUES ET DU  
DÉVELOPPEMENT RURAL.



# DÉVELOPPEMENT SUD-SUD

AU TOTAL,

**38**

OPÉRATIONS ONT ÉTÉ APPROUVÉES EN  
2023 DANS LE CADRE DU PROGRAMME  
DE COOPÉRATION TECHNIQUE POUR UN  
MONTANT DE

**0,9 MILLION USD.**

LA PRIORITÉ EST DONNÉE AUX PAYS  
MEMBRES LES MOINS AVANCÉS ET AUX  
INTERVENTIONS DANS LES DOMAINES DE  
L'AGRICULTURE, DE L'ÉDUCATION, DE LA  
SANTÉ, DE LA FINANCE ISLAMIQUE ET DU  
DÉPLOIEMENT TECHNOLOGIQUE.



UNE SUBVENTION DE **2,93 MILLIONS USD**

A ÉTÉ ALLOUÉE AU TITRE DU MÉCANISME REVERSE LINKAGE EN 2023 AU PROFIT  
DU TCHAD, DE DJIBOUTI, DE LA MAURITANIE ET DU MOZAMBIQUE, DANS DES  
DOMAINES TELS QUE L'ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL ET URBAIN.

## ASSISTANCE SPÉCIALE



EN 2023, LE PROGRAMME D'AIDE AUX COMMUNAUTÉS A APPROUVÉ **12 PROJETS** D'UN MONTANT TOTAL DE **2.638 MILLIONS USD**, SOUTENANT L'ÉDUCATION, L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS, ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS.

EN 2023, **38 PROJETS** AU TOTAL ONT ÉTÉ MENÉS À BIEN EN AFRIQUE (19) EUROPE (2) ASIE (12) ET AMÉRIQUE (5).

DEPUIS SA CRÉATION EN 1981, LE PROGRAMME D'AIDE AUX COMMUNAUTÉS A APPROUVÉ **1,869 PROJETS** D'UN MONTANT TOTAL DE **908 MILLIONS USD**, DONT 1 096 PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ET 773 PROJETS D'AIDE.

## FEMMES ET JEUNES

**55,6 MILLIONS USD** POUR LA MISE EN ŒUVRE DE SIX PROGRAMMES VISANT À SOUTENIR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DÉTENUES OU DIRIGÉES PAR DES FEMMES DANS NEUF PAYS.

LANCÉE EN PARTENARIAT AVEC MICROSOFT, L'INITIATIVE WOMEN TECHSTERS VISE À AUTONOMISER

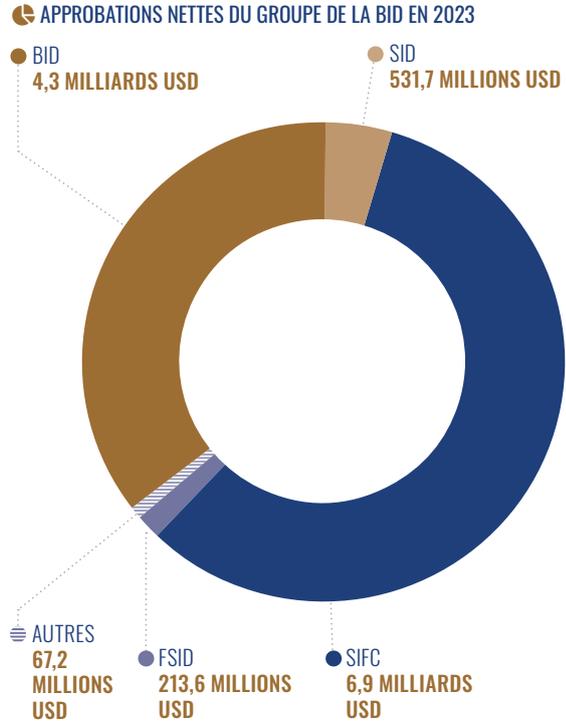
**5 MILLIONS DE FEMMES** DANS TOUS LES 54 PAYS D'AFRIQUE À L'HORIZON 2030.



# 2023 EN CHIFFRES



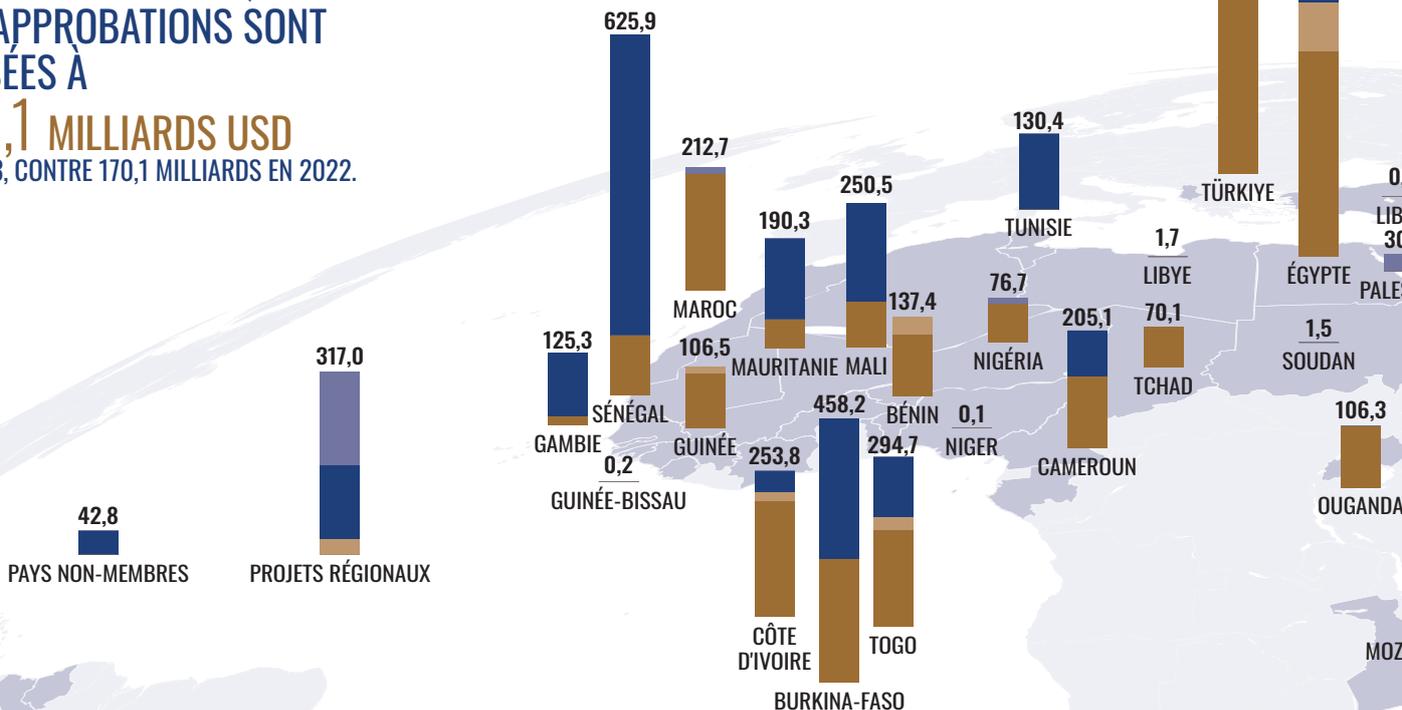
LE GROUPE DE LA BID A APPROUVÉ **12 MILLIARDS USD** AU TITRE DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT, EN HAUSSE DE **15,3 %** PAR RAPPORT À 2022. À CE MONTANT, LA BID A CONTRIBUÉ À HAUTEUR DE 4,3 MILLIARDS USD, LA SIFC POUR 6,9 MILLIARDS USD, LA SID À HAUTEUR DE 531,7 MILLIONS USD, ET LE FSID POUR 213,6 MILLIONS USD.



LE VOLUME DES APPROBATIONS NETTES DU GROUPE DE LA BID N'A CESSÉ D'AUGMENTER DEPUIS 2020, DES RESSOURCES ÉTANT CONSTAMMENT MISES À LA DISPOSITION DES PAYS MEMBRES POUR LES ACCOMPAGNER FACE AUX DÉFIS QUI SE SUCCÈDENT. CES APPROBATIONS SONT PASSÉES À **182,1 MILLIARDS USD** EN 2023, CONTRE 170,1 MILLIARDS EN 2022.

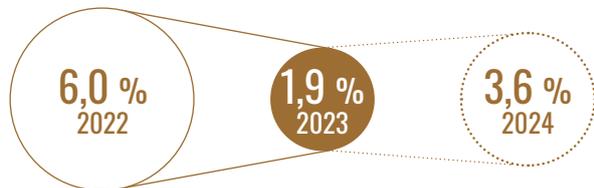
APPROBATIONS NETTES PAR PAYS ET ENTITÉ DU GROUPE DE LA BID (MILLIONS USD)

● BID ● SID ● SIFC ● AUTRES

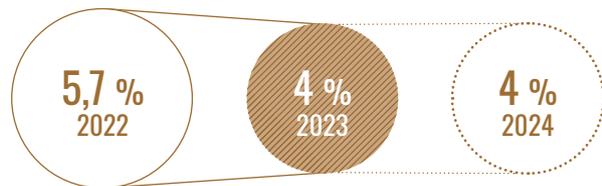


LE TAUX DE CROISSANCE DANS LES PAYS MEMBRES DE LA BID DEVRAIT PASSER DE 5,6 % EN 2022 À

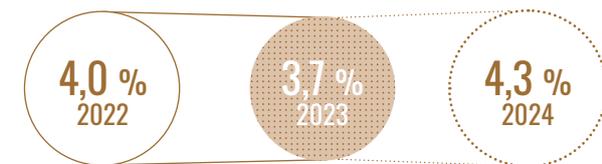
**3,3 %**  
EN 2023, AVANT DE CONNAÎTRE UN LÉGER RELÈVEMENT À 3,9 % EN 2024.



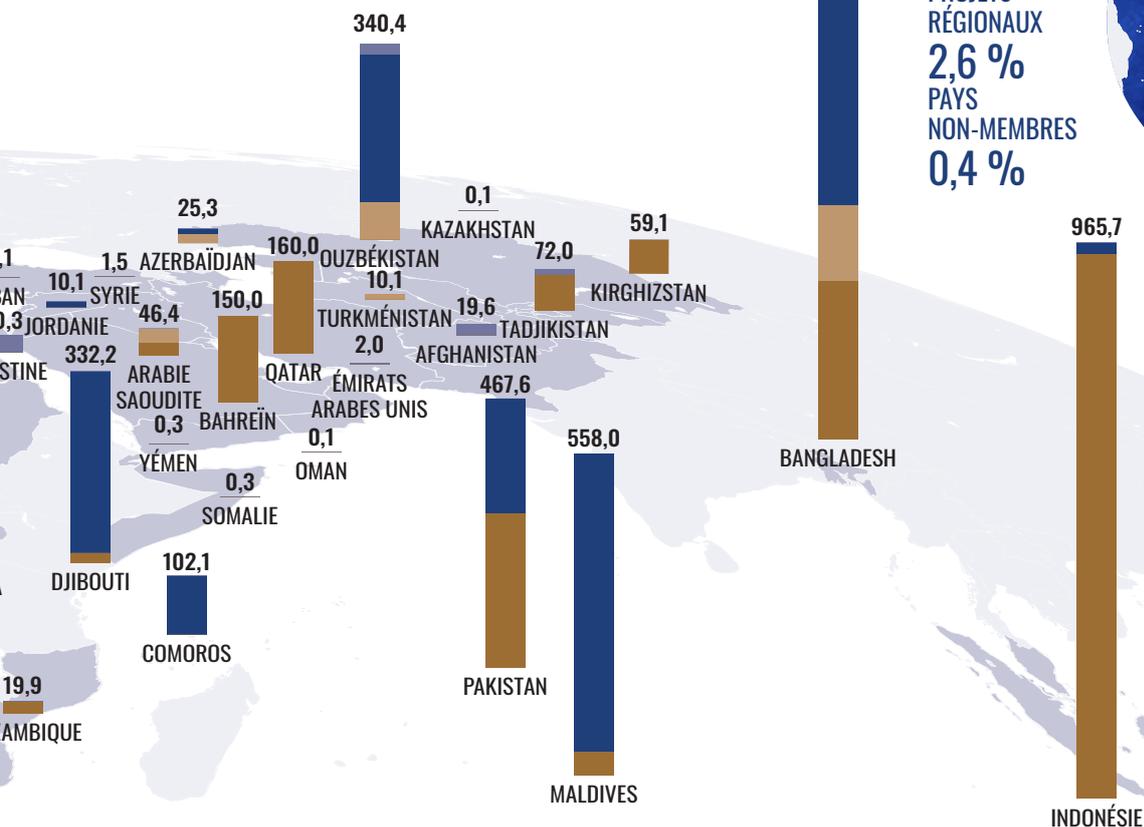
DANS LES PAYS MEMBRES DU MOYEN-ORIENT ET D'AFRIQUE DU NORD, IL EST PRÉVU UNE CHUTE DE 6,0 % EN 2022 À 1,9 % EN 2023, AVANT UN REBOND À 3,6 % EN 2024.



DANS LES PAYS MEMBRES D'ASIE, D'AMÉRIQUE LATINE ET D'EUROPE, LE TAUX DE CROISSANCE DEVRAIT PASSER DE 5,7 % EN 2022 À 4 % EN 2023 ET 2024.



EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE, LE TAUX DE CROISSANCE DES PAYS MEMBRES DE LA BID ÉTAIT PASSÉ DE 4,0 % EN 2022 À 3,7 % EN 2023, AVANT DE REMONTER À 4,3 % EN 2024.



APPROBATIONS NETTES DU GROUPE DE LA BID PAR RÉGION, 2023

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD  
**28,5 %**



ASIE, AMÉRIQUE LATINE ET EUROPE  
**42,2 %**



AFRIQUE SUBSAHARIENNE  
**26,3 %**



PROJETS RÉGIONAUX  
**2,6 %**  
PAYS NON-MEMBRES  
**0,4 %**

AVEC 26,3 % EN 2023 CONTRE 31,2 % EN 2022, LA PART DES APPROBATIONS DU GROUPE DE LA BID DÉVOLUE À L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE EST EN AUGMENTATION, TOUT COMME CELLE ALLOUÉE À LA RÉGION ASIE QUI EST PASSÉE À 42,2 % EN 2023 CONTRE 37 % EN 2022.

# CHAPITRE 1 ACTIVITÉS DU GROUPE DE LA BID



Le chapitre met en lumière les principales réalisations du Groupe de la BID, l'organisation faîtière à laquelle appartient la Banque islamique de développement (BID), l'Institut de la Banque islamique de développement (IBID), la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE), la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID) et la Société internationale islamique de financement du commerce (SIFC). La BID est la principale banque de développement. Les autres institutions complètent son travail, ce qui permet de proposer une vaste gamme de projets et d'activités de soutien au développement socioéconomique durable dans les pays membres.

## 1.1 : ANALYSE DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES RÉCENTS

### CROISSANCE

La croissance économique en 2023 a été plus faible à l'échelle mondiale qu'en 2022. Selon les estimations, l'économie mondiale devrait connaître davantage de ralentissement en 2024 avec une baisse des taux de croissance qui passera de 3,5 % en 2022 à 3 % en 2023 et 2,9 % en 2024. Ce ralentissement tient essentiellement aux conflits géopolitiques et à la fragmentation. Il est prévu un recul sensible dans les économies avancées, tandis que les marchés émergents et les économies en développement maintiendront une croissance solide. Les pays membres de la Banque islamique de développement (BID) sont également confrontés à des défis tels que la forte inflation, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et la chute des prix des produits de base. En conséquence, il est prévu une baisse de leur taux de croissance qui devrait passer de 5,6 % en 2022 à 3,3 % en 2023, avant un léger relèvement à 3,9 % en 2024. De 5,6 % en 2022, dans les pays membres d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe, ce taux passera à 4 % en 2023 et 2024. Pour ceux du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA), il est prévu une chute de 6,0 % en 2022 à 1,9 % en 2023, avant un rebond à 3,6 % en 2024. Les pays exportateurs de pétrole de cette région quant à eux observeront une baisse vertigineuse de leur taux de croissance qui passera de 6,7 % en 2022 à 1,7 % en 2023, du fait de la faible offre en pétrole et de la baisse des cours de ce produit. En Afrique subsaharienne, le taux de croissance était passé de 4,0 % en 2022 à 3,7 % en 2023, avant de remonter à 4,3 % en 2024.

### SITUATION DE LA DETTE

La reprise économique mondiale post-pandémie à coronavirus demeure fragile, les pays à faible revenu étant confrontés à une détérioration potentielle de leur dette dans le contexte d'une croissance plus lente et de conditions de financement plus strictes. En moyenne, le niveau de la dette publique dans les pays membres de la banque a légèrement baissé, passant de 43,8 % du PIB en 2022 à 43 % en 2023, et devrait encore s'améliorer pour se situer 40,5 % en 2024. Toutefois, il existe des différences considérables selon les régions et les pays. Les pays membres à faible

revenu supportent la charge la plus lourde avec 83,1 % du PIB en 2023, soit une légère hausse par rapport à 2022 (81 %), bien qu'il soit prévu une stabilisation à 78,1 % en 2024. S'agissant des régions, les pays de la zone Asie, Amérique latine et Europe ont le niveau d'endettement le plus faible, soit 40,8 % du PIB en 2023 (contre 41,3 % en 2022) ; ils sont suivis par ceux de la MENA avec 45,3 % (contre 46,4 % en 2022) et d'Afrique subsaharienne avec 47,4 % (contre 46,8 % en 2022).

### TENDANCES DE L'INFLATION

Le resserrement des politiques monétaires dans les économies avancées et la baisse des prix de l'énergie entraînent une réduction des taux d'inflation à l'échelle mondiale. Le taux d'inflation mondial devrait passer de 8,7 % en 2022 à 6,9 % en 2023, avant de retomber à 5,8 % en 2024. Estimé à 17,7 % en 2023, celui des pays membres de la banque devrait baisser légèrement pour s'établir à 17 % en 2024, sous l'effet des prix des produits alimentaires et de l'énergie. La région Asie, Amérique latine et Europe a enregistré le taux le plus élevé en 2023 avec 21,6 %, suivie par l'Afrique subsaharienne avec 16,4 %. Ce chiffre devrait baisser à 14,3 % en 2024. Le groupe des pays à faible revenu de la banque est le plus durement touché par les hausses des coûts des produits alimentaires et de l'énergie avec un taux d'inflation exceptionnellement élevé de 42,8 % en 2023 qui baissera légèrement pour se situer à 29,8 % en 2024.

### CHÔMAGE

L'on s'attend également à des problèmes de chômage, le risque d'une faible croissance dans de nombreux pays pouvant entraîner une recrudescence de pertes d'emplois. De nombreux pays membres de la banque se sont remis mais à des niveaux variés des pertes d'emplois causées par la pandémie à coronavirus, avec des taux de chômage en baisse, passant de 6,9 % en 2020 à 5,9 % en 2022 et 5,8 % en 2023, mais plus élevés chez les femmes et les jeunes avec 6,9 % et 12,8 % respectivement en 2023. Face à ce défi, il convient d'optimiser l'impact des projets de développement afin d'améliorer les économies et de les rendre plus inclusives.

## 1.2 : PRINCIPAUX INDICATEURS OPÉRATIONNELS

En dépit des perturbations de ces dernières années et de l'émergence de nouveaux défis en 2023, la banque est restée déterminée à fournir des ressources financières considérables aux pays membres pour stimuler la reprise et la sécurité alimentaire, favoriser la résilience et la croissance verte, et développer un capital humain inclusif pour un avenir plus durable. Le volume des approbations nettes du Groupe de la BID n'a cessé d'augmenter depuis 2020, des ressources étant constamment mises à la disposition des pays membres pour les accompagner face aux défis qui se succèdent. Ces approbations sont passées à 182,1 milliards de dollars en 2023, contre 170,1 milliards en 2022.

Alors que son programme à court terme de riposte contre la pandémie à coronavirus à touche à sa fin, la banque a recentré et intensifié ses opérations pour favoriser la relance et la sécurité alimentaire dans ses pays membres, stimuler la résilience et la croissance verte, et développer un capital humain inclusif pour un avenir durable.

En 2023, les approbations annuelles nettes du Groupe de la BID ont augmenté de 15,3 %, pour passer à 12 milliards de dollars (9 milliards de dinars islamiques), contre 10,4 milliards (6,3 milliards de dinars islamiques) en 2022 (Fig. 1.1).

FIG 1.1 : APPROBATIONS NETTES DU GROUPE DE LA BID

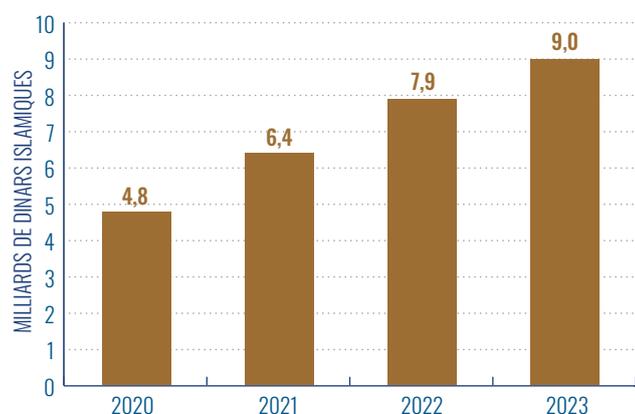
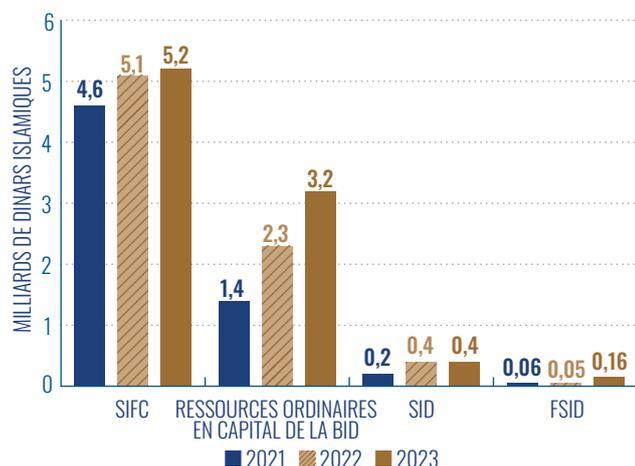


FIG 1.3 : APPROBATIONS NETTES DES ENTITÉS ET DES FONDS DU GROUPE DE LA BID



La part des ressources ordinaires en capital de la banque dans les approbations nettes du Groupe de la BID a nettement augmenté, passant de 28,4 % en 2022 à 35,7 % en 2023, tandis que celles de la Société internationale islamique de financement du commerce (SIFC) et de la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID) ont baissé pour être passées de 5,0 % et 65,2 % en 2022 à 4,4 % et 57,6 % respectivement en 2023 (Fig. 1.2).

Face à une demande de plus en plus forte des pays membres, les membres affiliés au Groupe de la BID ont continué d'augmenter les approbations. Avec le retour progressif à la normale des chaînes d'approvisionnement en 2023, la SIFC a augmenté de 6,9 milliards de dollars (5,1 milliards de dinars islamiques) le volume des financements destinés au commerce, pour appuyer le commerce des produits agricoles et renforcer la sécurité alimentaire. Les approbations nettes de la banque ont été portées à 4,3 milliards de dollars (3,2 milliards de dinars islamiques), soit un bond de 45 % par rapport à l'exercice précédent, pour consolider la reprise, réduire la pauvreté, et renforcer la résilience et la sécurité alimentaire. De même, la SID a légèrement augmenté le volume de ses approbations nettes en le portant à 531,7 millions de dollars (396,3 millions de dinars islamiques) contre 525,8 millions (395,1 millions de dinars islamiques) l'exercice précédent (Fig. 1.3).

FIG 1.2 : PARTS AUX TOTAL DES APPROBATIONS NETTES DES ENTITÉS DU GROUPE DE LA BID

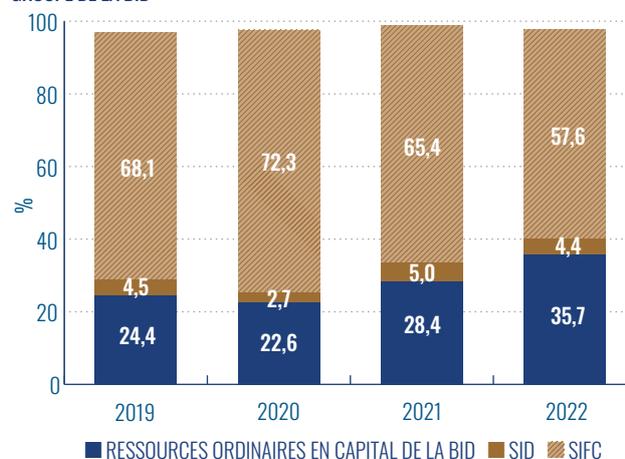
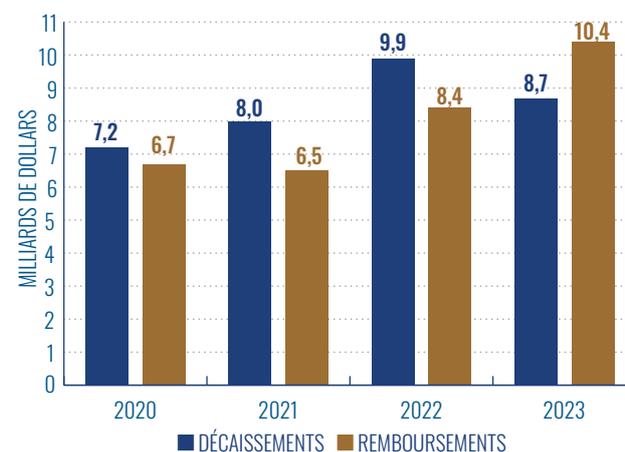


FIG 1.4 : DÉCAISSEMENTS ET REMBOURSEMENTS DU GROUPE DE LA BID



L'augmentation rapide des approbations n'est pas encore compensée par les décaissements dont le volume a été dépassé par celui des remboursements en 2023. Toutefois, cet écart n'est que provisoire et disparaîtra dès que l'augmentation des approbations se traduira par de nouveaux décaissements. Les décaissements sont passés à 8,7 milliards de dollars en 2023, contre 9,9 milliards en 2022, soit 72 % des approbations nettes du Groupe de la BID. Bien que le redressement post-pandémie à coronavirus ait été opéré de manière inégale et incomplète dans certains pays, les pays membres ont apporté un immense appui au Groupe de la BID. Le volume des remboursements a continué d'augmenter avec 10,4 milliards de dollars en 2023 contre 8,4 milliards l'exercice précédent (Fig. 1.4).

Les pays membres étant à peine sortis de la pandémie à coronavirus pour se retrouver confrontés à une crise alimentaire, la banque est restée vigilante et leur a apporté son soutien face à cette nouvelle donne. Au cours des deux dernières années, la santé et l'agriculture ont figuré en bonne place dans les opérations. Avec des millions de personnes risquant de souffrir de la faim en 2022, le financement de l'agriculture a été accéléré. Cette mesure permettra non seulement de répondre aux besoins immédiats, mais aussi de garantir une sécurité alimentaire durable pour les générations futures. En outre, la croissance verte et le développement inclusif du capital humain demeurent

les deux piliers du repositionnement stratégique et par conséquent déterminent pour la banque le financement du développement.

C'est pourquoi, même si elle a légèrement baissé par rapport à 2022 (11,7 %), la part du financement de l'énergie dans les approbations annuelles nettes est restée élevée en 2023 avec 9 % (Fig. 1.5). Il en est de même du financement des transports avec 28,5 % contre 40,5 %. Le secteur de la santé s'est taillé la part du lion avec 32,8 % des approbations, contre 13,3 % l'exercice précédente.

Avec 531,7 millions de dollars contre 525,8 millions en 2022 (Fig. 1.6), les approbations nettes de la SID traduisent une hausse de 1,1 % qui reflète un changement d'approche visant à axer le modèle d'entreprise sur le financement des crédits pour le développement du secteur privé. Le développement du secteur financier compte pour 77,3 % des financements de la SID, suivi par l'industrie et les mines (13,2 %) et l'énergie (4,7 %).

Avec le début d'un retour à la normale des chaînes d'approvisionnement, la SIFC a augmenté le volume des approbations pour le financement du commerce en le portant à 6,9 milliards de dollars en 2023, contre 6,8 milliards en 2022 (Fig. 1.7). Les décaissements ont baissé à -18,2 % pour atteindre 6 milliards de dollars en 2023, soit 87,3 % des approbations nettes.

FIG 1.5 : APPROBATIONS NETTES DES RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL PAR SECTEUR EN 2023

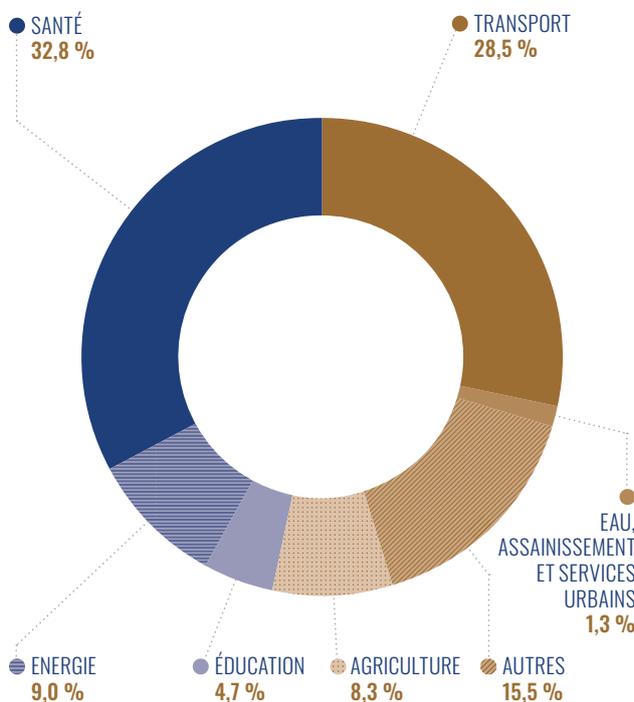
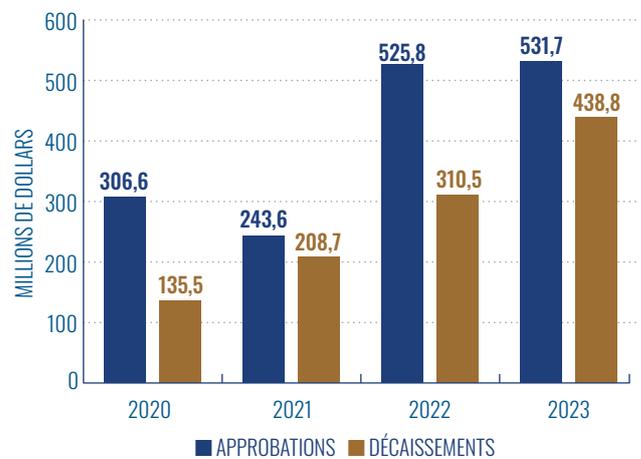


FIG 1.6 : APPROBATIONS ET DÉCAISSEMENTS NETS DE LA SID



Les pays membres étant à peine sortis de la pandémie à coronavirus pour se retrouver confrontés à une crise alimentaire, la banque est restée vigilante et leur a apporté son soutien face à cette nouvelle donne.

FIG 1.7 : APPROBATIONS ET DÉCAISSEMENTS NETS DE LA SIAC

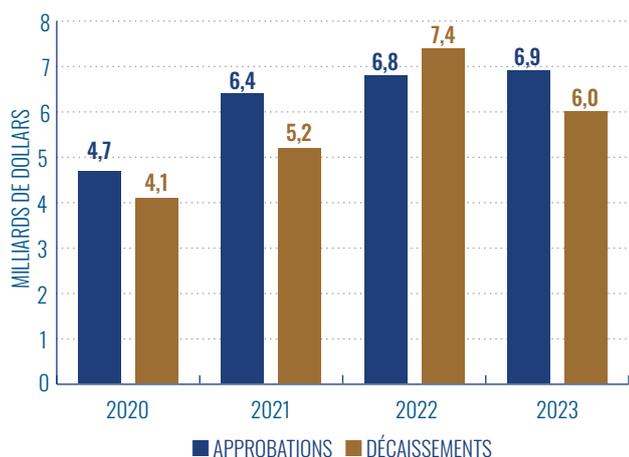


FIG 1.8 : AFFAIRES ASSURÉES ET NOUVEAUX ENGAGEMENTS DE LA SIACE

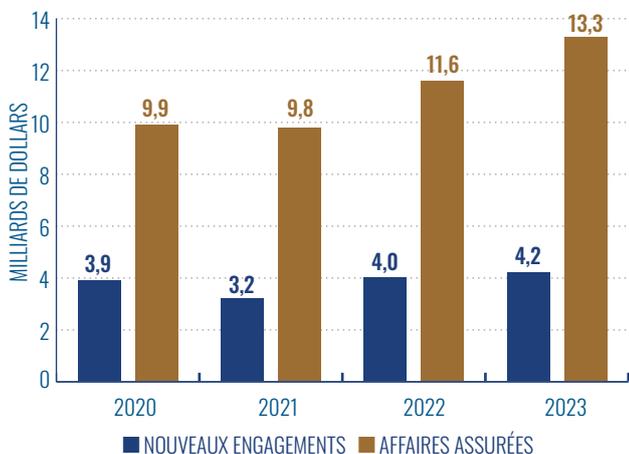
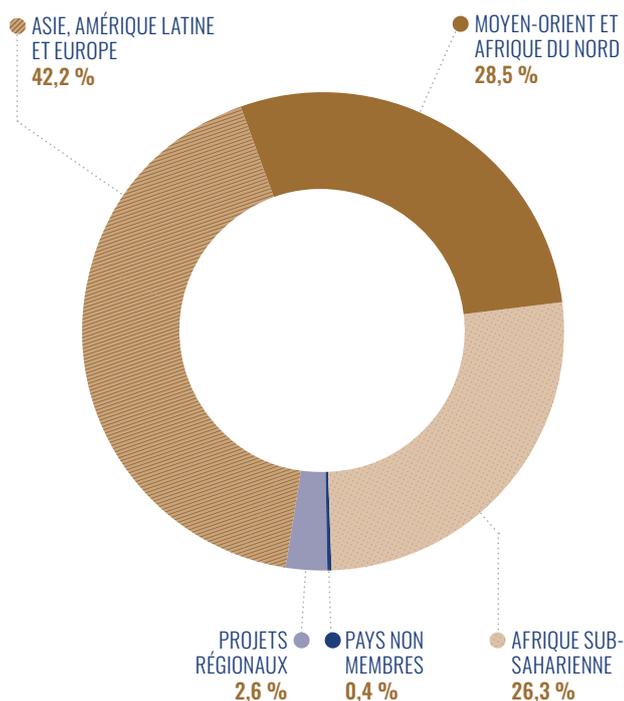


FIG 1.9 : APPROBATIONS NETTES DU GROUPE DE LA BID PAR RÉGION EN 2023



En 2023, la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE) a fourni des couvertures d'assurance à hauteur de 13,3 milliards de dollars, notamment pour des affaires commerciales à court terme portant sur des biens et services dans presque tous ses pays membres ainsi que dans de nombreux pays non membres (Fig. 8). Ses services d'assurance ont un impact positif sur la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et les initiatives sur le climat. Le volume de ses approbations a augmenté de 4,6 % par rapport à 2022.

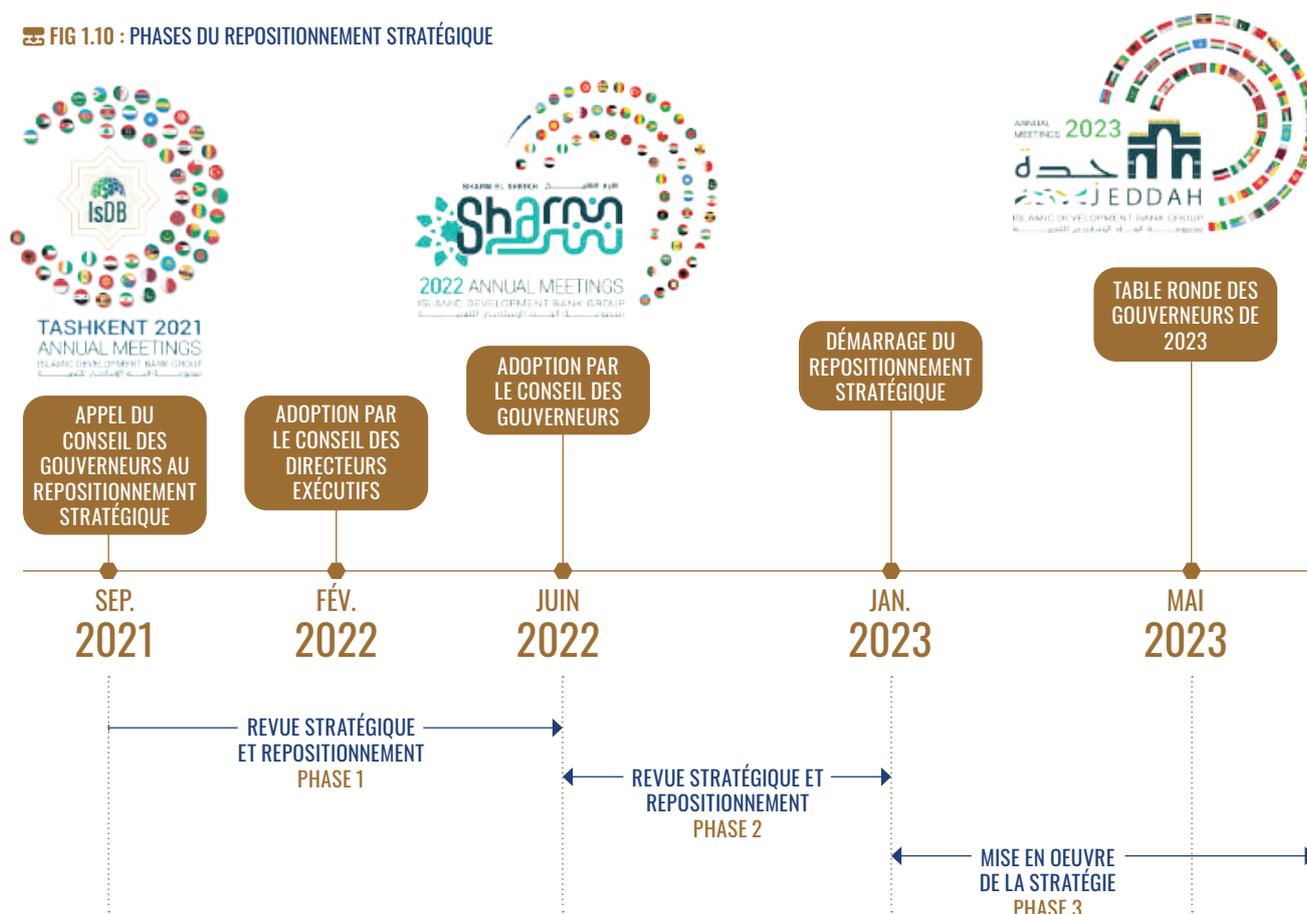
Avec 26,3 % en 2023 contre 31,2 % en 2022 (Fig. 1.9), la part des approbations du Groupe de la BID dévolue à l'Afrique subsaharienne est en augmentation, tout comme celle allouée à la région Asie qui est passée à 42,2 % en 2023 contre 37 % en 2022.

### 1.3 : MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE REVUE 2023-2025 : REGAIN D'ENGAGEMENT ET DE CONFIANCE

Lors de sa 47<sup>e</sup> réunion annuelle tenue en juin 2022 en Égypte, le Conseil des Gouverneurs a approuvé la stratégie révisée de la banque. La phase 2 du processus de repositionnement stratégique a été lancée en 2022 pour garantir une bonne préparation aux changements liés à la structure organisationnelle, aux ressources humaines, à la culture, aux systèmes et aux processus de la banque. La phase 3 a démarré en 2023 et porte sur la mise en œuvre réussie de la stratégie revue. Le repositionnement a été opéré en s'appuyant sur trois principaux axes : l'intégration de la stratégie dans les cycles de programmation et de projet de la banque ; l'intégration de la stratégie dans le modèle culturel de la banque grâce à une meilleure communication interne ; et l'exploitation de la proposition de valeur du Groupe de la BID par le biais de nouveaux instruments de financement. Les trois phases du repositionnement stratégique sont présentées à la Fig. 1.10.

Pour assurer le suivi de la mise en œuvre de la stratégie revue et la communication des résultats obtenus à ce titre, un cadre de gestion axée sur les résultats a été mis au point. Ce cadre a pour but de mesurer et suivre les avancées enregistrées par la banque dans la réalisation des objectifs et des priorités stratégiques de manière transparente, quantifiable et interconnectée. Des rapports réguliers sur la performance de ces indicateurs sont publiés chaque année en interne et en externe dans le rapport annuel sur l'efficacité du développement de la banque.

FIG 1.10 : PHASES DU REPOSITIONNEMENT STRATÉGIQUE



Le processus de repositionnement stratégique a donné un nouvel élan aux activités de la banque et renforcé la confiance de ses parties prenantes. Il a contribué à la refonte du processus de la stratégie de partenariat avec les pays membres, ce qui a conduit au lancement de sept stratégies en 2022 et à la préparation de six autres en 2023. Le regain de confiance s'est traduit par la reconduction de la note « AAA » de la banque par les principales agences spécialisées et l'approbation en mai 2023 d'une augmentation spéciale de la part de l'Indonésie dans le capital de la banque qui a permis de relever sensiblement son niveau de participation. La confiance renouvelée s'est également manifestée par les progrès remarquables réalisés dans la refonte de la communication interne de la banque en vue de l'adoption d'un nouveau modèle culturel.

La banque poursuit le dialogue avec ses pays membres et les principales parties prenantes pour tirer le meilleur parti de la dynamique de la mise en œuvre de la stratégie revue. Une table ronde des gouverneurs a été organisée en marge des réunions annuelles de 2023 à Djeddah, durant laquelle ces derniers ont souligné l'importance de s'appuyer sur les partenariats Sud-Sud pour lutter contre les crises, et exhorté la banque à exploiter ses avantages comparatifs dans la coopération entre pays du Sud et la finance islamique.

Le processus de repositionnement stratégique a donné un nouvel élan aux activités de la banque et renforcé la confiance de ses parties prenantes.

La banque poursuit le dialogue avec ses pays membres et les principales parties prenantes pour tirer le meilleur parti de la dynamique de la mise en œuvre de la stratégie revue.

## 1.4 : PROGRAMME DE RIPOSTE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le Groupe de la BID continue de dérouler son Programme de riposte en matière de sécurité alimentaire approuvé en juillet 2022 pour apporter sa collaboration aux pays membres dans les efforts qu'ils déploient pour éviter les crises alimentaires et renforcer leur résilience aux futurs chocs. Le montant du programme est de 10,54 milliards de dollars auxquels s'ajoutent 500 millions pour l'assurance des crédits et des risques politiques.

**T**ABLEAU 1.1 : FINANCEMENT DU PROGRAMME DE RIPOSTE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

SOURCE DE FINANCEMENT	MONTANT
Approbations	
BID (nouveaux financements)	4 milliards USD
SID	269 millions USD
SIFC	4,5 milliards USD
FSID	75 millions USD
Décaissements accélérés	
BID	1,7 milliard USD
<b>Total</b>	<b>10,54 milliards USD</b>

La banque a adopté une procédure de passation de marchés adaptée à l'objectif et à l'optimisation des ressources pour chaque opération, en privilégiant la rapidité et la mise en œuvre sans accroc. Pour les interventions spécifiques liées au secteur privé, les membres affiliés au Groupe de la BID suivront leurs procédures pour autant qu'elles soient acceptables pour la banque, tandis que les pratiques commerciales établies pourront être appliquées pour accélérer la passation des marchés.

À la clôture de l'exercice 2023, le montant total des financements approuvés dans le cadre du programme était de 4 milliards de dollars, soit 46 % du montant annoncé (hors approbations d'assurance de la SIACE). De ce montant, 906,3 millions ont été approuvés par la banque, 19,1 millions par le Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID), 3 milliards par la SIFC et 100 millions par la SID. Un montant additionnel de 788,5 millions a été approuvé par la SIACE au titre de l'assurance pour le commerce international et les investissements étrangers. Par ailleurs des décaissements accélérés à hauteur de 581,9 millions de dollars ont été effectués pour le financement par la banque de 85 projets actifs dans le cadre du Programme de riposte en matière de sécurité alimentaire.

## 1.5 : PROGRAMME D'INTERVENTION D'URGENCE

La banque a apporté un appui considérable à ses pays membres en 2023 par le biais de subventions d'aide d'urgence. La Türkiye, la Syrie, le Soudan, la Libye et le Maroc ont reçu collectivement 7 millions de dollars à ce titre, preuve s'il en est des efforts résolument déployés pour venir en aide aux pays membres touchés par des crises humanitaires. La banque collabore étroitement avec des organisations internationales, des organisations non gouvernementales et des partenaires locaux afin d'optimiser l'impact de son assistance humanitaire.

### SYRIE

La banque a travaillé en partenariat avec la Société du Croissant-Rouge du Qatar (QRCS) dans ses interventions face au tremblement de terre qui s'est produit le 6 février 2023 dans l'ouest de la Syrie et a fait 8 476 morts. Un projet de 1,5 million de dollars (1 million de la banque et 0,5 million de la société) a été lancé en réponse à cette situation. Le projet compte 71 095 bénéficiaires directs (dont 39 102 femmes) et 162 000 bénéficiaires indirects (dont 89 100 femmes). Des rations alimentaires ont été distribuées à 2 138 familles et 2 564 autres ont reçu des articles non alimentaires. Des tentes ont été distribuées à 399 familles. À cela s'ajoute 2 250 kits de dialyse, 12 appareils de dialyse installés et 8 kits de traumatologie.

### TÜRKIYE

La banque a travaillé en partenariat avec Kızılay (Croissant-Rouge turc) face à l'impact du tremblement de terre du 6 février 2023 en Türkiye, et joué un rôle crucial dans l'acheminement de l'aide aux communautés touchées. En l'espace de six mois, plus de 372 000 colis alimentaires contenant des produits de première nécessité tels que du riz, des lentilles, de l'huile et du sucre ont été distribués à 128 000 familles et 20 000 autres produits alimentaires mis à disposition, notamment des biscuits à haute teneur énergétique, des céréales enrichies et autres aliments nutritifs. Quelque 124 000 kits d'hygiène familiale ont également été distribués.

### SOUDAN

La banque a travaillé en partenariat avec le Comité international de la Croix-Rouge en 2023 pour répondre à la crise humanitaire qui a suivi l'explosion de violence au Soudan. Le projet d'aide proposé se chiffrait à 1,5 million de dollars et visait à apporter une aide indispensable à environ 125 000 personnes touchées par l'éclatement brutal du conflit dans le pays. Le projet comprenait 15 000 colis alimentaires, 20 troussees sanitaires interagences, 50 troussees de premiers secours et 5 réservoirs d'eau d'une capacité de 15 m<sup>3</sup> pour aider au moins 15 000 personnes dans les régions de Khartoum et du Darfour.



La BID a travaillé en partenariat avec Kızılay (Croissant-Rouge turc) pour faire face à l'impact du tremblement de terre du 6 février 2023 en Türkiye, et joué un rôle crucial dans l'acheminement de l'aide aux communautés touchées.

## LIBYE

La banque a œuvré en partenariat avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour répondre à la crise humanitaire qui a éclaté dans l'est de la Libye suite aux inondations de septembre 2023. L'intervention d'urgence proposée avait comme principal objectif de fournir une assistance immédiate à la population touchée, avec des abris intégrés et dignes, des soins de santé et des services médicaux de qualité, ainsi qu'un accès à l'eau potable et à des installations et du matériel sanitaires. Elle a permis d'améliorer le bien-être de 100 000 hommes, femmes et enfants touchés par la tempête et les inondations. Son coût total a été estimé à 1,5 million de dollars, dont 1 million apporté par la banque et 0,5 million par le FSID.

## MAROC

Un tremblement de terre dévastateur a frappé le Maroc le 8 septembre 2023, causant d'importants dégâts dans les montagnes de l'Atlas et à Marrakech. Il a fait 2 940 morts et 5 500 blessés, et plongé des centaines de personnes dans un état critique. Al Haouz, Ouarzazate, Marrakech, Azilal, Chichaoua et Taroudant sont les provinces touchées. La banque a fourni un financement de 1,5 million de dollars sous la forme d'une subvention pour la réhabilitation d'urgence et la réparation des infrastructures hydrauliques, d'assainissement et d'hygiène endommagées. La subvention a été versée à l'Agence de développement des montagnes du Haut Atlas créée par le Gouvernement marocain par l'intermédiaire du ministère des Finances.

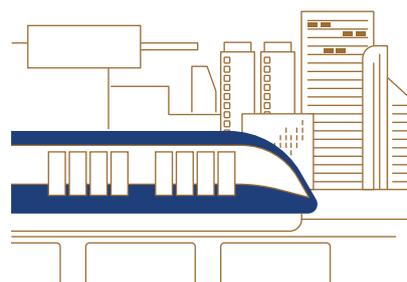
## 1.6 : RÉALISATIONS À L'ACTIF DU GROUPE DE LA BID

### 1.6.1 : PRINCIPALES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT

Le volume des approbations au titre des ressources ordinaires en capital de la banque a continué de s'accroître au fil des ans. En 2023, elles se sont chiffrées à 4,3 milliards de dollars, contre 3,0 milliards en 2022, dépassant l'objectif annuel fixé à 7,5 %. Pour l'exercice en cours elles portent sur 65 opérations dans 27 pays membres, essentiellement dans les secteurs de la santé et des transports (Fig. 1.5), ce qui témoigne de la part de plus en plus importante des ressources ordinaires en capital de la banque dédiée à la dynamique de développement dans les pays membres. Les nouvelles approbations devraient être à l'origine de résultats de développement prometteurs en faveur des pays membres et des communautés musulmanes partout dans le monde. Ci-après, un aperçu des résultats prévus à la fin des opérations approuvées pour l'exercice 2023.



CONSTRUCTION DE  
**1 989**  
LOGEMENTS À ÉTAGES POUR  
**70 632**  
PERSONNES À REVENUS FAIBLES OU  
MOYENS AU BANGLADESH, AINSI QUE  
**55**  
LOGEMENTS RÉSISTANTS AUX  
CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET  
**39**  
LOGEMENTS ÉCOLOGIQUES.



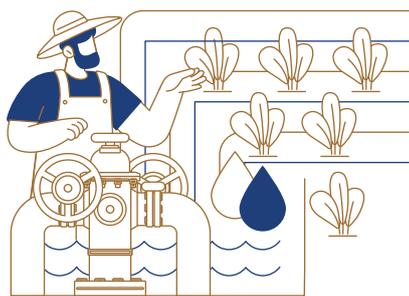
CONSTRUCTION DE  
**660** KM  
DE VOIE FERRÉE ÉLECTRIQUE EXPRESS  
ÉCOLOGIQUE ET ADAPTÉE AU CLIMAT EN  
ÉGYPTE.

CONSTRUCTION DE  
**117** KM  
D'AUTOROUTE DE 2X2 VOIES EN CÔTE  
D'IVOIRE



VACCINATION DE  
**41** MILLIONS  
D'ENFANTS CONTRE LA POLIOMYÉLITE AU  
PAKISTAN

CONSTRUCTION DE  
**13**  
HÔPITAUX D'URGENCE ÉCOLOGIQUES AU  
PROFIT DE LA POPULATION TOUCHÉE PAR  
LE TREMBLEMENT DE TERRE EN TÜRKIYE



**1 017** HECTARES  
D'AMÉNAGEMENTS HYDRO-AGRIcoles,  
PROTECTION DE  
**200** HECTARES  
PAR LA CONSERVATION DES SOLS ET  
CONSTRUCTION DE  
**27**  
SYSTÈMES HYDRAULIQUES VILLAGEOIS  
AU MALI

CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT DE  
**42** SALLES DE CLASSE  
AU MOZAMBIQUE

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AVEC  
**720** ÉTUDIANTS  
SUPPLÉMENTAIRES EN MAURITANIE



ACCÈS À UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ POUR  
**40 000** ÉTUDIANTS  
AU TCHAD.

ACCÈS À L'EAU POTABLE ET À  
L'ASSAINISSEMENT POUR  
**885,000**  
PERSONNES  
EN GUINÉE.



## 1.6.2 : RENFORCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

En tant qu'entité spécialisée du Groupe de la BID, la SID s'est engagée à favoriser la croissance du secteur et l'importance de relever des enjeux mondiaux tels que l'accès à l'énergie et aux infrastructures se reflète dans ses actions. En 2023, ses approbations au titre de projets se chiffrent à 531,7 millions de dollars et ont porté sur l'accompagnement d'institutions partenaires et l'investissement dans des initiatives. Cette année, elles sont réparties entre les lignes de financement (77 %), les financements à terme (22,7 %) et les prises de participations (1,3 %), conformément à sa réorientation stratégique vers le financement des crédits. Par conséquent, le volume cumulé des approbations de projets depuis le démarrage des activités de la société s'élève à 6,9 milliards de dollars.

S'agissant de la répartition sectorielle, 77,3 % des nouvelles approbations ont été réservées au secteur financier, suivi par les investissements dans des domaines à fort impact tels que l'industrie et l'exploitation minière (13,2 %), les transports (4,7 %) et l'énergie (4,7 %).

## 1.6.3 : FINANCEMENT DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

L'une des principales réalisations de la SIFC en 2023 a été l'approbation d'un nombre important de financements commerciaux grâce à des syndicats réussies et une demande persistante des membres. Le montant approuvé à ce titre est de 6,9 milliards de dollars couvrant 106 opérations, duquel 6 milliards ont été décaissés. Ces approbations concernent des secteurs essentiels tels que l'énergie, l'agriculture et le secteur privé. Des progrès considérables ont été accomplis dans la diversification du portefeuille, les approbations en dehors du secteur du pétrole et du gaz atteignant 3,2 milliards de dollars, soit 46 % de l'ensemble du portefeuille, en hausse par rapport à 2022 (42 %). Pour le commerce intra-OCI, elles se sont chiffrées à 4,6 milliards (66,4 % du montant global), tandis que les financements aux pays membres les moins avancés ont été portés à 3 milliards de dollars contre 2,53 milliards en 2022, soit 44 % du montant global.

EN 2023, LE VOLUME DES APPROBATIONS EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVÉ A AUGMENTÉ POUR ATTEINDRE

**905 MILLIONS DE DOLLARS,**  
CONTRE 757 MILLIONS EN 2022, RÉPARTIS ENTRE  
39 BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES  
PARTENAIRES, AINSI QUE 1 CLIENT INSTITUTIONNEL.

En 2023, le volume des approbations en faveur du secteur privé a augmenté pour atteindre 905 millions de dollars, contre 757 millions en 2022, répartis entre 39 banques et institutions financières partenaires, ainsi que 1 client institutionnel. La SIFC a poursuivi avec succès le développement de ses activités de confirmation de lettres de crédit visant à faciliter le commerce entre les pays membres de l'OCI et au-delà, en s'appuyant sur les réalisations de 2022.

La Société a également commencé à accélérer les transactions du Programme de riposte en matière de sécurité alimentaire de la banque, avec l'émission de 10 lettres de crédit pour un montant total de 184 millions de dollars et un décaissement de 180 millions. En 2023, les approbations au titre du FRSP se chiffraient à 3 milliards de dollars contre un objectif de 1,7 milliard, avec des décaissements à hauteur de 2,3 milliards de dollars.

**La SIFC a poursuivi avec succès le développement de ses activités de confirmation de lettres de crédit visant à faciliter le commerce entre les pays membres de l'OCI et au-delà, en s'appuyant sur les réalisations de 2022.**





### ENCADRÉ 1 : COLLABORATION ET SYNERGIE ENTRE LA BID ET LA SIFC EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le Programme de riposte en matière de sécurité alimentaire du Groupe de la BID est un programme intégré de 10,54 milliards de dollars ayant pour objet d'accompagner les pays membres dans la lutte contre la crise alimentaire actuelle et de renforcer leur résilience face aux chocs futurs de même nature. La SIFC s'est engagée à hauteur de 4,5 milliards de dollars sur un total de 10,54 milliards sur 3,5 ans (juillet 2022 – décembre 2025). Elle a déjà approuvé près de 3 milliards de dollars dans le cadre du Programme de riposte en matière de sécurité alimentaire, contribuant ainsi de manière significative à la réalisation des objectifs du groupe.

Les actions concertées avec la SIFC renforcent les solutions apportées dans le cadre du Programme de riposte en matière de sécurité alimentaire, car avec ses solutions commerciales intégrées spécialisées, celle-ci est bien placée pour apporter un soutien complémentaire à la banque dans les opérations liées au financement du commerce. Pour une mise en œuvre sans faille de ce partenariat, l'accord de niveau de service signé entre la BID et la SIFC pour l'exécution de certaines opérations ayant trait au financement du commerce dans le cadre du Programme stratégique de préparation et de riposte du Groupe a été élargi pour tenir compte de la mise en œuvre des projets Programme de riposte en matière de sécurité alimentaire.

Par cette coopération et cette synergie renforcées, ces deux institutions réalisent ensemble des avancées remarquables pour garantir aux pays membres une sécurité alimentaire durable.

Le projet d'approvisionnement d'urgence en produits alimentaires et en intrants de la banque approuvé pour la Jordanie (200 millions de dollars) marque la première initiative dans le cadre de l'accord de niveau de service élargi. En tant que maître d'œuvre du projet pour la banque, la SIFC a joué un rôle essentiel dans le financement de la sécurité alimentaire en facilitant les importations de blé et d'orge dans le pays. Jusqu'ici, elle a émis 10 lettres de crédit d'un montant total de 184 millions de dollars dans le cadre de ce projet, dont près de 180 millions déjà décaissés. De ce fait, 560 000 tonnes de blé et d'orge ont été fournies à la Jordanie.

La collaboration entre la BID et la SIFC s'est avérée très efficace face à la problématique de la sécurité alimentaire en Jordanie. Par cette coopération et cette synergie renforcées, ces deux institutions réalisent ensemble des avancées remarquables pour garantir aux pays membres une sécurité alimentaire durable.

### 1.6.4 : ASSURANCE DES RISQUES DE CRÉDIT ET DE PAYS

En 2023, la SIACE a fourni des couvertures d'assurance à hauteur de 13,3 milliards de dollars, notamment pour des affaires commerciales à court terme (10 milliards) portant sur des biens et services dans presque tous ses pays membres ainsi que dans de nombreux pays non membres. Elle a également assuré des projets d'investissement d'un coût de près de 3 milliards de dollars.

En 2023, la SIACE a poursuivi son action en faveur des pays membres touchés par la crise alimentaire. Entre le lancement du Programme de riposte en matière de sécurité alimentaire en juillet 2022 et décembre 2023, le volume de ses approbations pour les opérations liées aux produits alimentaires s'est établi à 788,5 millions de dollars, en dépassement de l'engagement de 500 millions jusqu'au 31 décembre 2025 initialement annoncé.



#### ENCADRÉ 2 : DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN CISJORDANIE (PALESTINE)

Le 11 mai 2023, la SIACE a émis, dans le cadre d'une transaction historique, une couverture relative au partage des risques d'investissement étranger d'un montant de 7,6 millions de dollars en faveur de *Nakheel Palestine for Agricultural Investment* – sa première transaction dans les Territoires palestiniens occupés. Cette opération marque le premier partenariat entre la SIACE et l'Agence multilatérale de garantie des investissements du Groupe de la Banque mondiale (MIGA) pour un projet en Cisjordanie (Palestine).

MIGA administre le *West Bank and Gaza Investment Trust Fund* (WBGTF) pour le compte de ses bailleurs de fonds, l'Autorité palestinienne et le Gouvernement japonais. La transaction porte sur des investissements étrangers dans un projet phare de culture de dattes en Cisjordanie.

Les garanties financées par WBGTF ont été émises en faveur de *Palestine Development and Investment Company, Ltd.* (PADICO) du Liberia (10,38 millions de dollars), *Siraj Fund 1* (4,05 millions de dollars), et *Siraj Fund Management Company* (2,18 millions de dollars). La SIACE apporte une participation au risque (forme de réassurance) pour la garantie émise en faveur de PADICO.

Le principal objectif du projet Nakheel est de cultiver des palmiers dattiers, produire et vendre des dattes de haute qualité afin de répondre à la demande du marché local tout en se développant sur les marchés internationaux. Depuis 2018, Nakheel exporte environ 60 % de sa production annuelle vers des clients de pays membres et non membres de la SIACE.

### 1.6.5 : STIMULER UN LEADERSHIP ÉCLAIRÉ EN ÉCONOMIE ET FINANCE ISLAMIQUES

L'Institut de la Banque islamique de développement est une organisation du savoir visant à relever les défis économiques des pays membres et d'autres communautés musulmanes grâce à des solutions innovantes dans le cadre de l'économie et de la finance islamiques. Ses principales activités tournent autour du Programme de transformation du secteur de la finance islamique qui favorise la transformation et le développement du secteur des services financiers islamiques par le biais de projets de subventions pour la finance islamique. En 2023, l'institut a programmé et approuvé 14 nouveaux projets d'assistance technique au Nigeria, au Kirghizstan, au Maroc, en Tunisie, en Libye, en Mauritanie et avec des organisations internationales partenaires.

Le Cadre d'évaluation de la finance islamique pour les pays est un important mécanisme de renforcement du secteur de la finance islamique dans les pays membres. En 2023, des évaluations ont été faites pour l'Ouzbékistan et le Kazakhstan, et des discussions préliminaires tenues avec le Nigeria, le Maroc et la Türkiye pour des évaluations en 2024. La banque fournit des informations sur le marché et procède à des analyses pratiques pour relever les défis de développement des pays membres par le biais de la recherche et la publication d'ouvrages, de rapports et d'articles sur divers sujets liés à la finance islamique et au développement durable.

Le renforcement des capacités est un autre domaine clé de la banque. L'institut a organisé plus de 10 programmes de renforcement des capacités en matière de finance islamique pour plusieurs pays membres en 2023, en utilisant des méthodes d'apprentissage traditionnelles et d'autres axées sur les technologies modernes. Les principaux projets en 2023 portent sur les zones franches awqaf, le système de compensation intelligent de l'OCI, le projet de services financiers islamiques postaux numériques, le système de stabilisation intelligent, le projet de finance islamique axée sur l'intelligence artificielle et le projet *Islamic Finance Pavilion Marketplace*. Ces initiatives ont pour but de mettre en synergie les dernières technologies et la finance islamique pour développer des solutions innovantes répondant aux enjeux socioéconomiques des pays membres de la banque.

À ce titre, *Cash Waqf Linked Sukuk* (CWLS) du ministère indonésien des Finances a reçu le prix 2023 de la banque pour les réalisations marquantes dans le domaine de l'économie islamique. CWLS est le premier programme de grande envergure à financer des projets sociaux à l'aide de mécanisme à but non lucratif, ce qui renforce la diversité des marchés financiers islamiques et favorise l'intégration entre la finance islamique commerciale et la finance islamique sociale.

### 1.6.6 : PARTENARIAT POUR LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Selon le rapport 2023 sur l'indice mondial de pauvreté multidimensionnelle publié par le PNUD et OPHI, 1,2 milliard de personnes, soit plus de 19,1 % de la population mondiale, vivent dans une pauvreté multidimensionnelle aiguë. L'Afrique subsaharienne en compte le plus grand nombre et 452,1 millions de personnes vivant dans les pays membres de la banque sont touchées, soit 41 % des pauvres dans le monde.

Le Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID) joue un rôle de premier plan dans la réduction de la pauvreté au sein des pays membres de la banque, et en particulier les moins avancés. Il a apporté quelque 1,23 milliard de dollars sous forme de prêts assortis de conditions avantageuses et de subventions, pour le financement de projets et programmes à fort impact dans des secteurs tels que l'éducation, la santé, l'agriculture, le développement communautaire et la microfinance.

Depuis sa création, le fonds a constitué un portefeuille solide de plus de 20 programmes phares tels que des programmes d'éducation bilingue, d'alphabétisation professionnelle, de prévention et de lutte contre l'épidémie à virus Ebola, d'aide à la microfinance, des terres arides et d'énergie renouvelable. Les programmes lancés récemment sont en cohérence avec la Vision 2030 du fonds ; ils accordent la priorité aux initiatives visant les problématiques majeures.

En 2023, le fonds a démontré son engagement sans faille à réduire la pauvreté dans les pays membres avec l'approbation d'un montant de 213,6 millions de dollars pour des projets et programmes divers. La part la plus importante de ce financement, soit 150 millions, a été affectée au Fonds *Lives & Livelihoods* (LLF) pour le propulser dans la phase 2, renforcer l'appui des donateurs, et élargir son impact sur les communautés vulnérables.

Le FSID a soutenu activement les principaux axes de développement en 2023, notamment l'autonomisation économique et l'éducation. Avec des prêts approuvés d'un montant total de 50,5 millions de dollars, il a financé des projets en Ouzbékistan, au Maroc, au Nigeria et au Tadjikistan. Les financements sont de 20 millions au profit du Fonds d'autonomisation économique de l'Ouzbékistan, 10 millions au titre du programme de renforcement des entreprises vulnérables au Maroc, 10,5 millions en faveur du Programme de lutte contre la déscolarisation au Nigeria et 10 millions en faveur du Tadjikistan pour l'amélioration des cadres d'apprentissage. Des subventions ont également été consenties à hauteur de 13 millions de dollars pour le financement de 31 projets et 2 programmes dans les domaines de la santé, de l'autonomisation des organisations non gouvernementales, de la sécurité alimentaire et des bourses d'études, ainsi que deux projets d'intervention d'urgence avec le conflit soudanais et les inondations en Libye.

**150 MILLIONS USD**  
ONT ÉTÉ AFFECTÉS AU  
**FONDS LIVES & LIVELIHOODS**  
POUR LE PROPULSER DANS LA PHASE 2, RENFORCER  
L'APPUI DES DONATEURS, ET ÉLARGIR SON IMPACT SUR  
LES COMMUNAUTÉS VULNÉRABLES.



### 1.6.7 : OPTIMISATION DE L'AWQAF POUR LE DÉVELOPPEMENT

La banque a contribué à la promotion des awqaf en tant que mécanisme de développement en créant le Fonds d'investissement des biens awqaf (FIBA) en 2001. Le fonds génère des revenus permettant de financer la mission sociale de l'organisation, d'aider ses bénéficiaires à réaliser une viabilité financière à long terme et de s'impliquer dans un cadre plus large de développement social et économique.

Caractérisé par son coût raisonnable et son fort impact, le fonds a financé 46 projets immobiliers dans 211 pays pour un coût total de 798 millions de dollars, ainsi que divers bénéficiaires à but non lucratif allant des gouvernements aux centres de recherche et organisations caritatives. Cela a permis d'aider des personnes issues de milieux différents et de réaliser un grand nombre de projets, contribuant ainsi à améliorer les normes de service public dans chaque localité.

En Arabie saoudite par exemple, plusieurs projets à fort impact financés par le fonds témoignent de son influence transformatrice. La construction d'un hôtel à Al-Madinah Al-Mounaouarah achevée en juin 2023 en est une parfaite illustration. L'hôtel devrait démarrer ses activités en février 2024 et générer un revenu locatif annuel de 2,13 millions de dollars permettant ainsi de financer les initiatives éducatives de la Fondation Albayan. En outre, le FIBA a financé l'achat d'un hôtel à Abha au profit de la société Albir à Doga. Cet hôtel a commencé ses opérations en juin 2023 en tant que *Best Western Plus*, et le revenu annuel prévu est de plus de 1 million de dollars et permettra à la Société Albir de fournir une assistance aux familles dans le besoin. Une tour commerciale à la Mecque a également été réalisée en janvier 2023 et a démarré ses activités la même année en septembre ; elle produira un revenu annuel d'environ 1,33 million de dollars pour financer *Zamzam Society for Voluntary Health Services*.

Le financement d'un complexe de développement à usage mixte à Kampala en Ouganda qui permettra bientôt de garantir la viabilité financière de l'association dénommée *Uganda Muslim Education Association* (UMEA) est autre exemple de la capacité de transformation du FIBA. Créée en 1936 en tant que secrétariat à l'éducation musulmane, l'UMEA joue un rôle essentiel dans la supervision de plus de 2 150 écoles partout dans le pays, contribuant ainsi de manière significative à l'environnement éducatif de l'Ouganda. Cette réalisation est un autre exemple de l'influence positive et de grande portée des initiatives du FIBA.

### 1.6.8 : PROMOTION DES SOLUTIONS DE DÉVELOPPEMENT SUD-SUD

#### MÉCANISME REVERSE LINKAGE

En 2023, la banque a continué de faciliter le transfert de solutions de développement entre ses pays membres et d'autres pays du Sud par le biais de divers mécanismes et programmes, en particulier le Programme de coopération technique et le mécanisme *reverse linkage*.

Le Programme de coopération technique permet de financer des interventions de renforcement des capacités à court terme afin de favoriser le développement socioéconomique des pays membres. En tout, 38 opérations ont été approuvées dans le cadre du Programme de coopération technique pour un montant de 0,9 million de dollars, la priorité étant donnée aux pays membres les moins avancés et aux interventions dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation, de la santé, de la finance islamique et du déploiement technologique.

Dans le cadre du mécanisme *reverse linkage*, les pays membres ont été mis en relation et ont travaillé en collaboration avec d'autres pays du Sud pour relever des défis de développement communs. Une subvention de 2,93 millions de dollars a été allouée au titre du mécanisme *reverse linkage* pour l'intégration de quatre interventions dans les opérations ordinaires de la banque au profit du Tchad, de Djibouti, de la Mauritanie et du Mozambique, dans des domaines tels que l'éducation et le développement rural et urbain.

Ce mécanisme a continué de favoriser les synergies et les complémentarités par d'autres moyens au sein du Groupe de la BID en 2023. Par exemple, la BID et la SIFC ont travaillé ensemble pour aider les Comores à développer leur secteur touristique tout en tirant partie des connaissances et de l'expertise du Maroc. La banque a aussi continué de s'inspirer du savoir-faire et de l'expertise de ses partenaires. C'est ainsi qu'à la faveur de la mise en œuvre réussie d'un projet *reverse linkage* en Mauritanie, *Tunisia Post* a proposé ses services à Djibouti pour la mise au point d'une plateforme de services financiers via la téléphonie mobile.

La banque a également promu la télémédecine par le biais de divers mécanismes de renforcement des capacités, tels que le projet *reverse linkage* entre la Somalie et l'Égypte pour l'amélioration des services de santé par la télémédecine. Ce projet permettra à *East Africa University Hospital* dans l'État du Puntland en Somalie, de créer un nouveau service de soins intensifs avec l'appui d'*Ain Shams University Virtual Hospital* en Égypte. Une fois le projet achevé, quelque 700 000 patients gravement malades pourront bénéficier d'une unité de soins intensifs gérée efficacement par un personnel médical somalien à *East Africa University Hospital*.

La banque s'est appuyée sur la coopération Sud-Sud pour renforcer son soutien aux pays membres dans le domaine des énergies renouvelables par le biais d'un programme régional appelé Programme de coopération en matière d'énergie renouvelable en Afrique. Ce programme sera mis en œuvre sur la base d'une coopération régionale et d'approches de partenariat. Le mécanisme *reverse linkage* sera utilisé pour mobiliser les partenaires techniques et financiers.

Dans le cadre de sa participation à l'Alliance pour lutter contre la cécité évitable, la banque a également mis au point un programme de soins ophtalmologiques visant à permettre à 10 millions d'enfants africains de lutter contre la cécité évitable. L'objectif global du programme est d'améliorer la qualité de vie et contribuer à l'atténuation du décrochage scolaire induit par le handicap visuel dans 13 pays bénéficiaires. Il permettra de fournir plus de 320 000 lunettes correctrices aux enfants et de doter 20 500 enseignants, inspecteurs et conseillers pédagogiques des compétences et des outils nécessaires pour effectuer un dépistage préliminaire des erreurs de réfraction chez les élèves.

Dans le cadre du mécanisme reverse linkage, les pays membres ont été mis en relation et ont travaillé en collaboration avec d'autres pays du Sud pour relever des défis de développement communs.

### ENCADRÉ 3 : MISE À PROFIT DE L'EXPERTISE DU YÉMEN POUR RENFORCER LES CAPACITÉS DU SECTEUR PRIVÉ SOMALIEN DANS LE DOMAINE DE LA MICROFINANCE

*Kaah International Microfinance Services (KIMS)* est la première société privée de microfinance en Somalie, qui couvre l'ensemble du marché de ce pays. Elle offre des services de crédit et d'épargne conformes à la charia à des Somaliens à faibles revenus mais économiquement actifs, et en particulier à des micros, petites et moyennes entreprises détenues par des femmes et des jeunes. Elle a financé à hauteur de 32 millions de dollars plus de 34 000 microentreprises et petites entreprises clientes. KIMS opère dans un environnement commercial difficile, la Somalie étant marquée par plus de 30 années de conflit. Tandis que la demande en microfinance devient de plus en plus forte et devrait s'intensifier davantage, KIMS était confrontée à d'énormes difficultés en matière de renforcement des capacités humaines et institutionnelles.

Ainsi, entre 2020 et 2023, la BID a facilité une collaboration entre KIMS en Somalie et *Al Kuraimi Islamic Bank* au Yémen. Cette collaboration par le biais du mécanisme *reverse linkage* est la première du genre entre deux pays membres en situation de fragilité. Elle a également

ceci de particulier que deux entreprises du secteur privé spécialisées dans la microfinance ont accepté de travailler ensemble dans un bel élan de solidarité. Ce projet témoigne de la richesse du savoir-faire et de l'expertise disponibles dans tous les pays membres de la banque, même ceux qui sont confrontés à des difficultés internes.

L'objectif était de renforcer les capacités institutionnelles et humaines de KIMS en Somalie en élargissant la gamme et l'échelle de ses produits financiers. À l'achèvement du projet, KIMS avait mis au point un nouveau plan d'entreprise, amélioré ses directives et son système d'information de gestion. En outre, plus d'une trentaine de membres de son personnel ont renforcé leurs capacités dans les domaines de la microfinance, de l'analyse de marché, de la gestion des risques, de l'audit interne, de la communication de l'information, des relations avec les clients, et de l'information financière.

Avec les résultats positifs enregistrés par le projet, la BID a reçu en août 2023 une correspondance du ministre des Finances de la Somalie saluant les efforts qu'elle a déployés pour renforcer les capacités de KIMS et l'invitant à envisager une deuxième phase pour transformer KIMS en un centre d'excellence pour la microfinance dans la Corne de l'Afrique.





## INTÉGRATION RÉGIONALE

Dans un monde de plus en plus interconnecté sur le plan économique, la coopération et l'intégration régionales offrent aux pays membres de la banque une voie efficace pour améliorer la compétitivité et renforcer la croissance à long terme. La banque est déterminée à faire face aux nouveaux enjeux de ses pays membres, et dans ce cadre elle continue de promouvoir l'intégration régionale en tant que moyen d'améliorer la connectivité, favoriser le commerce et les investissements, et améliorer les moyens de subsistance sur la base des principes de solidarité et d'avantages mutuels.

En 2023, la banque a intensifié ses efforts pour inclure l'intégration régionale dans ses opérations, notamment dans les piliers 1 et 2 de sa nouvelle stratégie. Les opérations d'intégration régionale ont également participé directement au renforcement des capacités qui est un domaine transversal. Elles ont été regroupées en trois piliers, à savoir (i) la promotion de la connectivité régionale ; (ii) la promotion du commerce et d'une meilleure intégration dans le marché mondial ; et (iii) la promotion des investissements.

Pour mieux structurer ces opérations, la banque a lancé deux grandes initiatives régionales, à savoir l'initiative de connectivité en Asie centrale et l'initiative pour le Sahel. Elle a également mis au point un nouveau rapport analytique, Rapport d'intégration du Groupe de la BID pour les pays arabes, pour déterminer ses opérations et suivre les progrès réalisés en matière de commerce et d'investissement intrarégionaux dans les pays arabes. Au total, 10 ateliers et événements portant sur le renforcement des capacités et couvrant divers aspects de l'intégration régionale ont été organisés par la banque en collaboration avec des partenaires au développement en 2023.

La banque est déterminée à faire face aux nouveaux enjeux de ses pays membres, et dans ce cadre elle continue de promouvoir l'intégration régionale en tant que moyen d'améliorer la connectivité, favoriser le commerce et les investissements, et améliorer les moyens de subsistance sur la base des principes de solidarité et d'avantages mutuels.

Pour promouvoir l'intégration régionale et les investissements dans les pays membres, la banque a dégagé une enveloppe 0,96 million de dollars et lancé 21 opérations en collaboration avec des partenaires régionaux et internationaux. En tout, un montant de 2,15 millions de dollars a été mobilisé pour ces opérations en 2023.



#### ENCADRÉ 4 : PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT DANS LES PAYS MEMBRES

Le 9 février 2023, la BID et la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU) ont lancé l'Observatoire international des infrastructures de transport (ITIO), une plateforme de système d'information géographique (SIG) axée sur le web, qui héberge des données sur les réseaux d'infrastructures de transport, notamment les routes, les chemins de fer, les voies navigables intérieures, les ports, les aéroports, les terminaux intermodaux, les centres logistiques et les points de passage frontaliers à travers l'Europe, l'Asie, le Moyen-Orient, la Méditerranée occidentale et l'Afrique du Nord.

ITIO est un produit conjoint du partenariat entre la banque, la CEE-ONU, la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO), l'Organisation de coopération économique et le Centre d'études des transports pour la Méditerranée occidentale.

Il fonctionne comme un marché virtuel pour le financement des infrastructures de transport en fournissant une interface électronique entre quatre groupes d'utilisateurs : les gouvernements, les banques multilatérales de développement, les organisations de coopération régionale et le grand public. Il s'agit d'un portail en ligne où les partenaires du secteur des transports peuvent collaborer dans un espace numérique, visualiser les réseaux de transport, explorer des cartes montrant les impacts des changements climatiques, et planifier des infrastructures de transport résilientes.

Les utilisateurs des services publics peuvent l'utiliser pour proposer de nouveaux projets, mettre à jour les réseaux de transport, et demander des financements, et les institutions financières pour détecter les liaisons de transport manquantes, générer des opportunités

Il est prévu d'élargir la dimension géographique de l'observatoire, afin de faire d'ITIO un instrument mondial de planification et d'investissement dans les transports transfrontaliers.

d'investissement, et évaluer la faisabilité des projets, en utilisant des outils SIG interactifs et des données fiables.

À la faveur de partenariats mondiaux, ITIO facilite la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable tels que l'objectif 9 relatif à l'industrie, l'innovation et les infrastructures, l'objectif 13 portant sur l'action climatique et l'objectif 17 sur le renforcement des partenariats pour la réalisation des objectifs mondiaux.

Il est prévu d'élargir la dimension géographique de l'observatoire, afin de faire d'ITIO un instrument mondial de planification et d'investissement dans les transports transfrontaliers.



# CHAPITRE 2

## PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, RÉSILIENT, ÉCOLOGIQUE ET INCLUSIF



La BID veille à ce que personne ne soit laissé de côté dans la marche de développement de ses pays membres. L'éducation, les infrastructures, la santé, l'environnement et l'égalité des sexes sont autant d'éléments essentiels du développement durable. En 2023, la BID a continué de s'attaquer à ces aspects du développement pour garantir des résultats inclusifs et durables sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable.

## 2.1 : CONTRIBUER À UN DÉVELOPPEMENT HUMAIN INCLUSIF

### 2.1.1 : ÉDUCATION

Les investissements de la Banque islamique de développement (BID) dans le secteur de l'éducation s'inscrivent dans sa volonté politique d'opérer une transition entre la scolarisation et l'apprentissage, dans le prolongement des efforts déployés à l'échelle mondiale pour transformer l'éducation et pallier la crise de l'apprentissage. Les approbations de la BID pour le secteur de l'éducation ont atteint un niveau record de 420,59 millions de dollars en 2023. La banque a levé 71,67 millions de dollars de subventions, dont 65 millions de la part du Partenariat mondial pour l'éducation (PME), et 21,72 millions de cofinancements auprès des partenaires du Groupe de coordination arabe.

La seconde phase de l'opération BID-PME au Tadjikistan a été approuvée pour un montant de 86 millions de dollars. Elle incluait une subvention de 25 millions accordée par le PME qui visait à améliorer l'environnement d'apprentissage et à faciliter le renforcement du système pour une mise en œuvre durable d'un système éducatif inclusif fondé sur les compétences permettant d'améliorer les résultats d'apprentissage des élèves. Un cofinancement de 8 millions supplémentaires a été accordé par le Fonds pour le développement international de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

Dans le cadre de l'initiative SmartEd, une opération d'un montant initial de 220,25 millions de dollars a été approuvée en faveur de l'Ouzbékistan pour améliorer la qualité et l'efficacité des services éducatifs. Le projet est dérivé du Pacte de partenariat dont l'objectif est de transformer le système éducatif en introduisant un apprentissage axé sur les compétences afin d'améliorer les résultats d'apprentissage des élèves.

Le premier projet pilote, dans le cadre de l'initiative de développement du capital humain, Investir dans l'avenir des apprenants, menée avec le PAM, a été approuvé pour le Bénin avec un financement mixte de 25,51 millions de dollars composé de subventions d'*Education Above All* et de financement assorti de conditions avantageuses de la BID. L'approche multisectorielle et la portée du projet ciblent la construction et l'exploitation de 40 nouvelles cantines scolaires, l'amélioration de la santé et de la nutrition des élèves, la consolidation des chaînes de valeur alimentaires locales, la réintégration des enfants non scolarisés et la poursuite de leurs études, et le renforcement des capacités



## ENCADRÉ 5 : ACADÉMIE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF TADAMON

La plateforme Tadamon, financée par la Banque islamique de développement (BID) et le Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID), et mise en œuvre par le PNUD, est dans sa quatrième année de mise en œuvre. Elle propose des initiatives et des programmes de formation divers pour renforcer les organisations de la société civile au sein de l'Organisation de Coopération islamique (OCI). Parmi ces programmes figure l'Académie de financement participatif Tadamon.

L'Académie de financement participatif Tadamon est un programme de formation interactif qui renforce et développe les compétences et les capacités des organisations de la société civile à préparer et à mener à bien une campagne de financement participatif servant à lever des fonds pour leurs projets. Ce programme a mis en lumière douze Champions du financement participatif dont la réussite a été relatée en ligne. Ces récits présentent des individus et des communautés mobilisés en première ligne pour améliorer la qualité et l'accès à l'éducation et aux soins de santé, offrir des opportunités économiques, favoriser l'égalité et bien plus encore. L'organisation Rumah Asuh en Indonésie est l'un des champions les plus remarquables.

L'organisation Rumah Asuh a été fondée dans les petites îles de la Sonde orientale, la province la plus au sud de l'Indonésie, où plus de 500 îles parsèment l'horizon. Mais cette beauté sereine masque un problème qui touche

Grâce à la puissance du financement participatif, l'organisation a collecté près de 37 044 dollars pour acquérir huit bateaux scolaires sûrs. Ces bateaux permettent aux élèves et aux enseignants de se rendre à l'école en toute sécurité, offrant un avenir plus radieux pour ces communautés insulaires.

les enfants de ces îles : l'accès limité à l'éducation les oblige à entreprendre chaque jour des voyages périlleux. Les familles louent de frêles bateaux de pêche en guise d'embarcations de fortune pour rejoindre des écoles éloignées sur d'autres îles. Ces voyages constituent un réel danger pour les enfants. Les bateaux chavirent souvent, n'offrent pas d'abri contre le soleil et la pluie, et coûtent cher aux familles. Mais l'espoir brille grâce aux efforts d'organisations comme Rumah Asuh, déterminées à combler ce fossé éducatif. Grâce à la puissance du financement participatif, l'organisation a collecté près de 37 044 dollars pour acquérir huit bateaux scolaires sûrs. Ces bateaux permettent aux élèves et aux enseignants de se rendre à l'école en toute sécurité, offrant un avenir plus radieux pour ces communautés insulaires.

des acteurs publics. Les écoles constituent une plateforme rentable pour la fourniture d'un ensemble intégré de services de santé et de nutrition à destination des enfants, qui permet de renforcer l'équité des chances d'accéder à l'éducation tout en améliorant les résultats de l'apprentissage.

La banque continue de s'engager auprès de ses partenaires et de participer à l'architecture de l'aide mondiale dans le secteur de l'éducation. Outre une représentation au Conseil d'administration du PME, la BID siège désormais au Comité de pilotage de l'Initiative de financement durable dans le cadre des efforts du Forum mondial sur l'éducation visant à concrétiser les pistes d'action de la transformation de l'éducation.

## 2.1.2 : SANTÉ

En 2023, la BID a approuvé un montant de 1,4 milliard de dollars pour le financement du secteur de la santé dans six pays. Il s'agit notamment de 120 millions pour la reconstruction d'hôpitaux après le tremblement de terre en Türkiye, 49 millions pour le renforcement du système de santé en Guinée, et 39 millions pour la phase IV du programme d'éradication de la poliomyélite au Pakistan. En outre, en partenariat avec d'autres banques multilatérales de développement, ce financement de la banque comprend une enveloppe de 846 millions sur les 4,2 milliards alloués à la transformation de la santé en Indonésie. Le travail en Indonésie, avec ses composantes de soins primaires, d'hôpitaux et de laboratoires, est un excellent exemple de la manière dont les banques multilatérales de développement se sont unies pour intensifier l'action en faveur du climat et de la santé au niveau national. Sur un portefeuille combiné de 4,2 milliards, la moitié est consacrée à des investissements en faveur du climat et se compose d'investissements de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, de la Banque asiatique de développement et de la Banque islamique de développement.

De même, la BID est un acteur majeur du nouveau Pacte mondial de financement visant à garantir la santé et le bien-être de tous grâce à une couverture sanitaire universelle, à l'accès à des médicaments et à des vaccins sûrs, et à la fin des maladies transmissibles telles que le syndrome immunodéficient acquis (SIDA) et la tuberculose. Les partenaires régionaux, les chefs de gouvernement et les décideurs politiques, ainsi que les dirigeants des banques multilatérales du monde entier ont renouvelé leur engagement par le biais du pacte et lancé une nouvelle approche coordonnée du financement de la santé dans les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Pour concrétiser cet engagement, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne d'investissement, la Banque islamique de développement et la Banque interaméricaine de développement ont lancé une nouvelle Plateforme d'investissement pour l'impact sur la santé avec l'Organisation mondiale de la santé. Grâce à cette plateforme, les partenaires fondateurs seront en mesure de mettre à disposition plus de 1,5 milliard d'euros de financement sous la forme d'une combinaison de prêts assortis de conditions avantageuses et de subventions.

## 2.1.3 : AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES JEUNES

Dans le cadre de son travail sur l'autonomisation des femmes et des jeunes, la BID est devenue signataire de la Déclaration commune de soutien à la mise en œuvre du code de financement des femmes entrepreneures (code WE). La banque a également reçu une subvention supplémentaire de 0,5 million de dollars pour piloter un projet connexe en Indonésie : le Code pour les femmes entrepreneures (WE) de Khadijah : Favoriser l'entrepreneuriat des femmes dans la finance islamique. La Banque islamique de développement s'associera à la Banque asiatique de développement pour piloter le Code en Indonésie afin de créer un environnement propice au soutien des MPME dirigées par des femmes dans le cadre du secteur bancaire conventionnel et de la charia. La BID a également reçu 55,6 millions de dollars pour la mise en œuvre de six programmes visant à soutenir les petites et moyennes entreprises détenues ou dirigées par des femmes dans neuf pays.

La banque travaille également en partenariat avec la Société internationale islamique de financement du commerce (SIFC) pour soutenir les femmes entrepreneures au Maroc et en Égypte dans le cadre de l'initiative She Trades, qui s'inscrit dans le programme de l'Initiative du soutien au commerce des États arabes (AFTIAS). Ce partenariat témoigne d'une véritable collaboration et des synergies entre les membres affiliés au Groupe de la BID. La BID et la SIFC ont uni leurs forces en 2018 pour mettre en œuvre des projets She Trade au Maroc et en Égypte, et en 2023, la division a approuvé une subvention de 150 000 dollars provenant de son programme de subvention à l'autonomisation des femmes et des jeunes pour soutenir la phase 2 du programme She Trades en Égypte, en plus des 350 000 dollars accordés par l'intermédiaire de l'AFTIAS.

La banque a également convié ses partenaires à rejoindre la Coalition pour l'élimination de la fistule obstétricale et à améliorer la santé maternelle en luttant contre la fistule obstétricale et en contribuant à son éradication d'ici à l'horizon 2030. Le programme cible l'Afghanistan, la Gambie, le Pakistan, la Sierra Leone et la Somalie, des pays où les taux de mortalité maternelle sont particulièrement élevés et où la prévalence de la fistule est importante. La banque a approuvé la mise en œuvre du programme en Afghanistan, financé conjointement par le Fonds fiduciaire humanitaire pour l'Afghanistan (AHTF), le Centre Roi Salman de Secours et d'Action Humanitaire (KSRelief) et le Programme du Golfe arabe pour le développement (AGFUND).

En partenariat avec Microsoft, la BID soutient les efforts de *Technology for Social Change and Development* (Tech4Dev) en mettant en œuvre un programme de bourses destiné aux femmes techsters, qui offre des services techniques et consultatifs aux femmes dans toute l'Afrique afin d'améliorer leur accès à des opportunités d'emploi décentes dans le domaine de la technologie et de les aider à créer et diriger des entreprises technologiques ou à fort contenu technologique. L'initiative *Women Techsters* prévoit d'autonomiser cinq millions de femmes dans les 54 pays africains d'ici à l'horizon 2030.





## ENCADRÉ 6 : LA SOIF DE CONNAISSANCES D'UNE CRÉATRICE DE MODE LIBYENNE PORTE SES FRUITS

Zahra, 35 ans, mère de deux enfants et originaire de Libye, coud des vêtements depuis son enfance. Au fil des ans, elle a approfondi ses connaissances et ses compétences en matière de confection en participant à divers cours de formation à la couture. Elle a ensuite fait l'acquisition d'une petite machine à coudre pour mettre en pratique ce qu'elle avait appris.

Née à Sebha, à environ 600 km de la capitale Tripoli, Zahra a obtenu un diplôme de l'Institut d'ingénierie en 2014. Tandis qu'elle se concentrait sur ses études et sa vie de famille, la passion de Zahra pour le stylisme a dû être reléguée au second plan. Mais en 2016, après mûre réflexion, Zahra a décidé de retourner à sa première passion.

« J'ai commencé par créer et vendre des vêtements à ma famille et à mes amis », explique Zahra. « Petit à petit, les acheteurs en dehors de mon entourage proche se sont multipliés. J'ai décidé de créer ma petite entreprise parce que le nombre d'acheteurs augmentait rapidement ».

### APPRENDRE DES ÉCHECS

La décision de développer son projet pour créer une start-up officielle s'est accompagnée de quelques difficultés, principalement d'ordre financier. Ses revenus ne lui permettaient pas à la fois d'investir dans le développement de son entreprise et de subvenir aux besoins de sa famille.

Zahra a donc décidé de participer à un concours lancé par SPARK et l'incubateur d'entreprises BINA, dans le cadre du Programme Tadamon financé par la BID et le FSID. Le concours proposait une formation, un accompagnement et un mentorat pour soutenir les petites et moyennes entreprises.

« Mon but ultime était d'acquérir des connaissances », explique Zahra, « car je pense que le savoir a plus de valeur que l'argent. Même si j'avais de l'argent, si je n'ai pas les connaissances, je suis perdante. »

Bien qu'elle ait atteint la finale du concours, l'entreprise de Zahra n'a pas été retenue pour bénéficier d'un soutien financier. Toutefois, Zahra ne s'est pas laissé décourager. Au contraire, elle a commencé à réfléchir à ce qui manquait à son entreprise et s'est lancée dans toutes les formations disponibles qu'elle a pu trouver.

### TENDANCES DU MARCHÉ

En étudiant les tendances du marché, Zahra a pu également étendre son activité à tout le pays. Elle a identifié les besoins de ses clients et les types de vêtements les plus appréciés. Elle a pu constater que chaque région de Libye a son propre style, qu'il s'agisse de vêtements traditionnels ou modernes. Elle a maintenant recruté des commerciaux pour sa start-up dans différentes régions de Libye.

Aujourd'hui, Zahra emploie une équipe de 15 femmes et prévoit de lancer sa propre marque, Libyan Lotus.

La banque a récemment conclu un partenariat avec le PNUD pour concevoir et approuver le Programme d'aide à la numérisation des jeunes pour l'employabilité et l'entrepreneuriat (Y-DEEP) afin d'aider les jeunes entrepreneurs à acquérir des compétences numériques, trouver un emploi, et renforcer d'autres types de capacités essentielles pour réussir sur un marché du travail qui évolue rapidement. Près de 115 candidatures ont été reçues pour le deuxième appel à candidatures du *Youth Green Skills Accelerator Challenge Call*, qui visait à identifier des solutions d'acquisition de compétences pour les situations d'après-crise pour une reconstruction plus efficace et plus écologique. Trois équipes gagnantes ont reçu des prix d'une valeur totale de 100 000 dollars à l'occasion de la COP28 à Dubaï.

### 2.1.4 : ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Tadamon, qui signifie « solidarité » en arabe, est un programme de partenariat parrainé par la BID et le FSID, géré par la BID et mis en œuvre par le Programme des Nations unies pour le développement et d'autres partenaires stratégiques. Son objectif est de donner les moyens aux organisations de la société civile d'améliorer le bien-être socioéconomique des communautés isolées en les aidant à mobiliser des ressources et à tirer parti de leur expertise pour éradiquer la pauvreté.

Les organisations de la société civile ont joué un rôle essentiel dans la promotion de la qualité à l'entrée pour la préparation des projets dans les pays membres de la banque, tels que le programme de développement de la chaîne de valeur du manioc. Cet engagement s'est traduit par des consultations des parties prenantes au niveau régional, le renforcement des capacités et la mise en œuvre d'initiatives en matière d'énergies renouvelables, telles que le biogaz, au niveau des communautés. Le programme Tadamon vise à promouvoir le renforcement des capacités, soutenir des projets aux pratiques innovantes, encourager le transfert de connaissances entre les organisations de la société civile, cofinancer des projets ciblant les populations défavorisées, et assurer la durabilité à long terme en menant des actions au niveau local.

En 2023, l'initiative Tadamon a lancé le Programme Tadamon d'accélération de la riposte en matière de sécurité alimentaire afin de lutter contre l'insécurité alimentaire dans douze pays membres en situation de fragilité et de conflit. Le programme a vocation à améliorer la consommation et l'utilisation de nourriture dans les communautés fragiles et devrait bénéficier à 500 000 personnes vulnérables. Il permettra à 50 000 ménages d'accéder à des moyens de subsistance, 20 000 foyers de bénéficier de semences et d'une aide agricole, et 300 organisations de la société civile et entreprises à visée sociale de renforcer leurs capacités.

Le programme Tadamon est également axé sur le renforcement des capacités des organisations de la société civile par le biais de nombreux ateliers et programmes de formation organisés dans les pays membres de la banque tels que les 21 académies de financement participatif qui se sont achevées avec succès dans 20 pays membres et ont rassemblé 2 471 participants. En outre, des supports d'information tels que des livrets de recensement ont été

**Dans l'ensemble, l'initiative Tadamon a fait des progrès significatifs dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et l'autonomisation des communautés en situation de fragilité et de conflit, grâce à divers programmes, partenariats et actions de renforcement des capacités.**

élaborés pour aider les organisations non gouvernementales, les donateurs, les philanthropes et les gouvernements à découvrir les organisations de la société civile actives dans les pays membres et à les contacter pour combler le fossé du développement et combattre les problèmes de réduction de la pauvreté.

Les concertations stratégiques et les consultations ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration de la structure du programme Tadamon : la banque a organisé des consultations sur la sécurité alimentaire et des dialogues de haut niveau pour lutter contre la pauvreté au travers de la solidarité, des alliances et des partenariats. Parmi les événements notables, citons un dialogue de haut niveau lors de l'Assemblée générale des Nations unies et un forum sur la réduction de la pauvreté lors des réunions annuelles 2023 du Groupe de la BID, où l'initiative Tadamon a présenté ses réalisations et décerné des prix aux lauréats du Programme Tadamon d'accélération de la riposte en matière de sécurité alimentaire. L'importance de l'autonomisation des communautés locales et du secteur à but non lucratif a été soulignée par des personnalités de premier plan telles que S.A.R. le Prince Turki AL-FAISAL.

Dans l'ensemble, l'initiative Tadamon a fait des progrès significatifs dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et l'autonomisation des communautés en situation de fragilité et de conflit, grâce à divers programmes, partenariats et actions de renforcement des capacités.

### 2.1.5 : BOURSES D'ÉTUDES

Créé en 1983, le Programme de bourses d'études de la BID vise à renforcer le capital humain dans les pays membres de la banque ainsi qu'au sein des communautés musulmanes dans les pays non membres. Le programme joue un rôle essentiel dans le développement des ressources humaines et la mobilité de la main-d'œuvre en facilitant le renforcement des capacités et en donnant accès à l'innovation, aux connaissances et aux technologies nécessaires pour être compétitif dans une communauté mondiale qui évolue rapidement.

La BID offre quatre programmes distincts pour les bourses d'études : le Programme de bourses d'études pour les communautés musulmanes dans les pays non membres (SPMC) ; le Programme de bourses d'excellence en hautes technologies (MSP) pour les pays membres ; le Programme de bourses d'études de maîtrise ès sciences pour 20 pays membres les moins avancés ; et le Programme de



bourses d'études BID-FSID pour les pays membres les moins avancés. En 2023, la banque a accordé des bourses à 524 étudiants de 57 pays, dont 180 candidats de 27 communautés musulmanes de pays non membres, 64 candidats de 14 pays membres pour des études de doctorat et des recherches postdoctorales, 130 candidats de 18 pays membres les moins avancés pour la bourse de maîtrise ès sciences, et 150 candidats de 21 pays membres les moins avancés pour la bourse BID-FSID.

En décembre 2023, la banque avait accordé des bourses à un total de 19 017 étudiants et chercheurs de 56 pays membres et de 66 communautés musulmanes, avec un ratio hommes/femmes de 70 %-30 %. Le Programme de bourses d'études de la BID est l'un des rares programmes axés sur le développement à fournir aux professionnels en milieu de carrière des pays membres et aux étudiants des communautés musulmanes des pays non membres les connaissances et les compétences, l'exposition internationale et la confiance nécessaires pour servir leur pays. En décembre 2023, le programme de bourses continue de soutenir 1 804 étudiants et chercheurs, dont 1 321 sont originaires de 98 pays et étudient dans 68 pays, et 483 sont en passe d'être admis et de commencer leur programme d'études.

## 2.1.6 : ASSISTANCE SPÉCIALE

Depuis sa création en 1981, le Programme d'aide aux communautés a approuvé 1 869 projets pour un montant total de 908 millions de dollars, dont 1 096 projets de développement et 773 projets d'aide. Ces projets ont été mis



**DEPUIS SA CRÉATION EN 1981, LE PROGRAMME D'AIDE AUX COMMUNAUTÉS A APPROUVÉ 1 869 PROJETS POUR UN MONTANT TOTAL DE 908 MILLIONS DE DOLLARS, DONT 1 096 PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ET 773 PROJETS D'AIDE.**

en œuvre dans 84 pays de huit sous-régions géographiques de pays non membres. En 2023, le programme a approuvé 12 projets d'un montant total de 2,638 millions de dollars, soutenant l'éducation, l'enseignement et la formation techniques et professionnels, et le renforcement des capacités. Ces projets sont les suivants :

- Extension de l'école Averroès de Lille pour un montant de 0,23 million de dollars
- Agrandissement du centre d'enseignement et de formation techniques et professionnels de Kwigira avec la construction d'un complexe de formation aux TIC dans la ville de Rwamagana (Rwanda) pour un montant de 0,265 million de dollars
- Développement du centre de formation professionnelle intégrée de Maalimin dans le comté de Garissa (Kenya) pour un montant de 0,26 million de dollars
- Construction d'un foyer pour étudiantes et développement d'un système de gestion intégrée de l'enseignement supérieur au Lakeside University College (Ghana) pour un montant de 0,26 million de dollars
- Amélioration de l'accès à une éducation de qualité grâce à l'expansion de l'école communautaire Omer Bin Khatab de Jijjiga (Éthiopie) pour un montant de 0,235 million de dollars
- Amélioration de la qualité de l'enseignement dans les écoles islamiques aux États-Unis par l'intermédiaire du *Council of Islamic Schools in North America* (États-Unis) pour un montant de 0,207 million de dollars
- Achèvement de la rénovation de la madrasa Gazi Husrevbey (bâtiment pour les étudiantes) à Sarajevo (Bosnie) pour un montant de 0,265 million de dollars
- Projet régional de renforcement des capacités pour les organisations non gouvernementales s'occupant des communautés musulmanes au Rwanda pour un montant de 0,265 million de dollars
- Projet *reverse linkage* entre Fidji (bénéficiaire) et la Malaisie (pourvoyeur) pour un montant de 0,140 million de dollars
- Agrandissement de l'établissement scolaire secondaire Maulana Azad dans le village de Dhad, district de Buldhana dans l'État du Maharashtra (Inde) pour un montant de 0,265 million de dollars
- Amélioration de l'accès à l'enseignement secondaire pour les filles au Bengale occidental (Inde) pour un montant de 0,260 million de dollars

Au cours de la même année, 38 projets ont été menés à bien en Afrique (19), en Europe (2), en Asie (12) et en Amérique (5).

Le programme a également établi un partenariat avec la famille Al Rajhi afin de contribuer, à hauteur de 1,15 million de dollars, à la construction de deux villages au Kenya et au Rwanda. Ce partenariat est l'un des résultats d'une initiative visant à établir des relations avec les donateurs en vue de renforcer la contribution de la banque au développement inclusif et durable des communautés musulmanes minoritaires dans les pays non membres.



**ENCADRÉ 7 : TRANSFORMER DES VIES : LE SUCCÈS DES OPÉRATIONS D'ASSISTANCE SPÉCIALE DU GROUPE DE LA BID AU RWANDA**

Une transformation s'opère au cœur du Rwanda, où le Programme d'assistance spéciale de la banque s'est efforcé d'améliorer le bien-être des communautés musulmanes du Rwanda, qui ont toujours subi la discrimination et la marginalisation. L'objectif principal du programme est d'améliorer l'accès à un enseignement primaire, secondaire et professionnel de qualité pour les enfants musulmans en âge d'être scolarisés et les jeunes chômeurs. Le programme a considérablement amélioré le bien-être et les conditions de vie des communautés musulmanes au Rwanda en construisant et en rénovant des écoles et des collèges professionnels, en fournissant du matériel pédagogique essentiel, et en créant des centres de santé.

Le programme a eu un impact résolument transformateur. Près de 5 000 élèves fréquentent aujourd'hui des écoles soutenues par la banque, les filles représentant près de la moitié de la population étudiante. Les taux de réussite aux examens nationaux se situent entre 90 et 95 %, et les taux d'acceptation dans les universités publiques varient entre 60 et 95 %. Les centres de santé ont amélioré l'accès aux services de santé primaire pour la communauté musulmane, en particulier pour les femmes, et leur ont fourni un cadre approprié sur le plan culturel. Depuis la construction des centres de santé, plus de 100 000

PRÈS DE  
**5 000 ÉLÈVES**  
AUJOURD'HUI DES ÉCOLES SOUTENUES PAR LA BANQUE,  
**LES FILLES REPRÉSENTANT PRÈS DE LA MOITIÉ**  
DE LA POPULATION ÉTUDIANTE.

personnes, dont 80 % de femmes ont reçu des soins ambulatoires dans les centres de santé soutenus par la banque.

Les centres techniques et professionnels ont proposé une formation en informatique personnalisée à 1 500 jeunes chômeurs, en plus de la formation de 2 500 étudiants et 260 enseignants. Parmi les jeunes chômeurs, près de 1 000 ont trouvé un emploi stable avec un revenu mensuel moyen de 800 dollars, tandis que 300 stagiaires ont créé leur propre entreprise. En outre, des projets d'énergie solaire et d'approvisionnement en eau ont amélioré les conditions de vie dans les zones rurales, fournissant de l'électricité à près de 200 ménages et de l'eau potable à 2 000 foyers.

Le programme d'assistance spéciale a eu un impact positif durable sur la vie de la communauté musulmane du Rwanda, en donnant accès à une éducation de qualité et en améliorant de manière significative les perspectives de milliers d'élèves.

## ENCADRÉ 8 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DANS LES ÉCOLES ISLAMiques AUX ÉTATS-UNIS PAR L'INTERMÉDIAIRE DU COUNCIL OF ISLAMIC SCHOOLS IN NORTH AMERICA (CISNA)

L'objectif premier de ce projet innovant est double. Il s'agit tout d'abord d'améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles islamiques en facilitant le processus d'accréditation et en fournissant une formation complète sur la gouvernance des écoles. Cette approche garantit une meilleure expérience éducative, des structures de gouvernance renforcées et l'obtention d'accréditations pour les écoles islamiques. Deuxièmement, ce projet a vocation à renforcer la coopération et partager les bonnes pratiques entre les écoles islamiques des pays non membres par l'intermédiaire du CISNA, contribuant ainsi à l'amélioration globale de leurs programmes éducatifs et projetant une image plus positive de l'Islam dans le monde.

Le projet prévoit des résultats significatifs. D'ici à la fin de 2024, il vise à augmenter de 25 % le nombre d'établissements scolaires accrédités par le CISNA. Actuellement, 38 écoles islamiques sont accréditées. Cela sera facilité par l'élaboration et la mise en œuvre de modules de formation pour les membres de l'équipe d'accréditation, l'objectif étant que 12 membres de l'équipe terminent la formation.

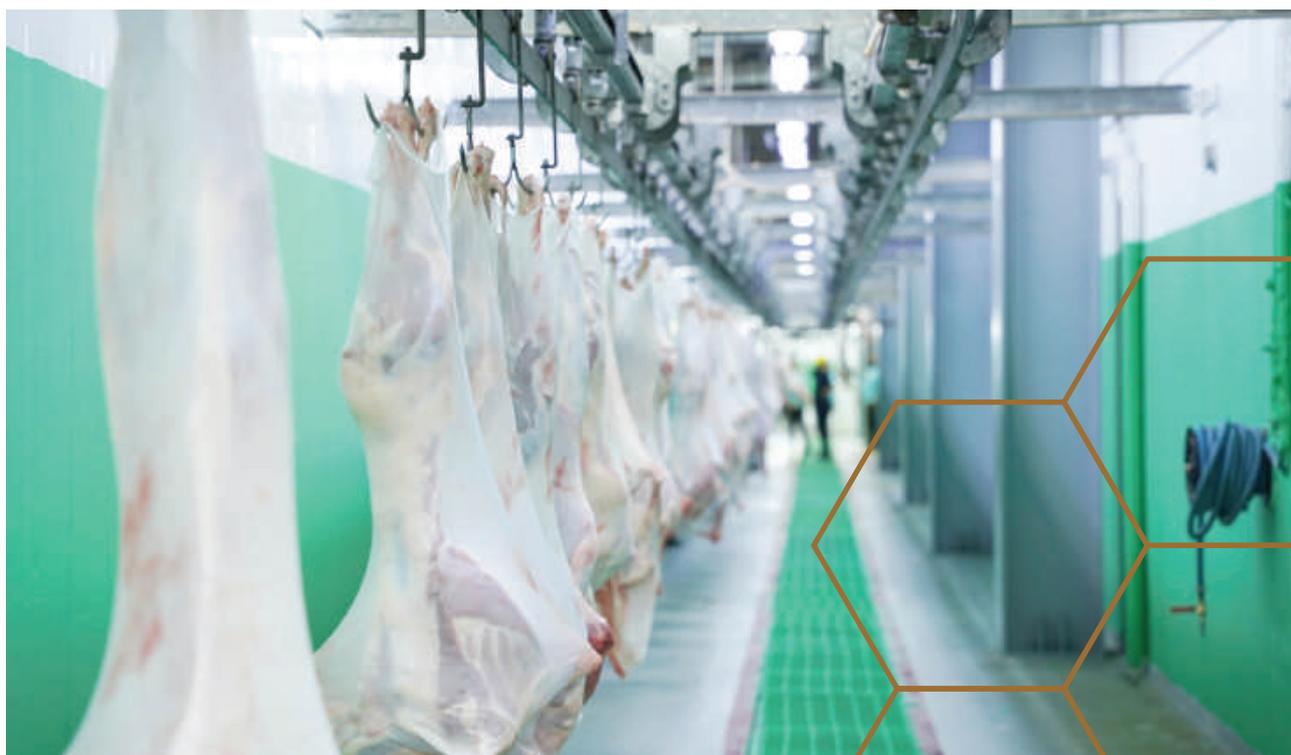
En outre, des modules de formation seront élaborés pour les écoles, avec pour objectif qu'au moins 15 écoles suivent la formation d'ici à la fin de 2024. D'ici à la fin de 2025, quatre cours de formation sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance scolaire auront été dispensés à quelques 250 à 300 bénéficiaires aux États-Unis, notamment des membres de conseils et des responsables d'établissements scolaires. Toutefois, l'impact du projet ne se limite pas aux États-Unis. D'ici à la fin de 2025, il vise à partager les connaissances et l'expertise en matière de gouvernance et de gestion d'établissements scolaires avec 40 écoles islamiques en Afrique du Sud, 7 écoles au Japon, 30 écoles au Canada et 10 écoles en Thaïlande.

Ce projet est plus qu'une simple initiative. Il témoigne de l'engagement de la banque à améliorer les normes éducatives mondiales des écoles islamiques et à favoriser une perception positive de l'Islam à travers le monde. Il s'agit d'un pas de plus vers notre mission continue qui consiste à promouvoir le développement et à autonomiser les communautés par l'éducation.

LE PROJET PRÉVOIT DES RÉSULTATS SIGNIFICATIFS. D'ICI À LA FIN DE 2024, IL VISE À AUGMENTER DE

**25 %**  
LE NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ACCRÉDITÉS PAR LE CISNA.





### 2.1.7 : PROJET ADAHI

Le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite a confié à la banque la mise en œuvre du Projet saoudien d'utilisation des viandes sacrificielles.

Ce projet vise à faciliter l'achat et l'accomplissement de rituels sacrificiels (hady, sadaqa, udhiya et fidyaa) pour les pèlerins et les musulmans en général, et à distribuer la viande aux bénéficiaires éligibles dans l'ensemble du monde musulman. Fonctionnant sans interruption depuis sa création il y a 40 ans, le projet a permis de servir plus de 50 % des pèlerins pendant la saison du Hajj 1444. Au total, 802 925 moutons ont été abattus au cours de cette saison et toute la viande produite a été distribuée aux groupes cibles du Royaume d'Arabie saoudite et d'ailleurs. Le partenariat entre le projet et plus de 300 associations caritatives accréditées par le ministère des Ressources humaines et du Développement social a facilité la distribution au sein du royaume. À l'extérieur, le projet a également distribué de la viande dans plus de 27 pays, en coordination avec les ambassades saoudiennes.

Parallèlement, le projet gère également le programme pour les rituels de la sadaqa et de l'aqiqa tout au long de l'année, en procédant à des abattages hebdomadaires en réponse aux demandes reçues par le biais du site Internet et des points de vente autorisés. Durant la saison 1444, 50 000 moutons ont été abattus et la viande a été distribuée aux groupes cibles tout au long de l'année.

Ce projet vise à faciliter l'achat et l'accomplissement de rituels sacrificiels (hady, sadaqa, udhiya et fidyaa) pour les pèlerins et les musulmans en général, et à distribuer la viande aux bénéficiaires éligibles dans l'ensemble du monde musulman.

### GÉLATINE ET GÉLULES

La *Saudi Gelatin and Capsules Company* a été créée pour utiliser les peaux et les abats, qui causaient de graves dommages à l'environnement et aux pèlerins sur les lieux saints, et pour localiser une industrie vitale. La société produit de la gélatine alimentaire et des gélules en gélatine. La vente effective de gélatine a commencé au deuxième trimestre 2021.

Toutes les lignes de production ont été testées et des échantillons de gélules produits et envoyés à de nombreuses entreprises à l'intérieur et à l'extérieur du royaume. L'échantillonnage a livré d'excellents résultats pour la plupart des entreprises tant pour les analyses en laboratoire et microbiologiques que pour les tests sur les machines de remplissage. Des ventes commerciales ont été réalisées auprès de grandes usines pharmaceutiques à l'intérieur et à l'extérieur du royaume, notamment en Égypte, en Irak, en Jordanie et au Yémen.

## 2.2 : FAVORISER UNE CROISSANCE VERTE, DURABLE ET RÉSILIENTE

### 2.2.1 : FRAGILITÉ ET RÉSILIENCE

En 2023, la banque a fourni un effort global en vue d'aider les pays membres confrontés aux conséquences des catastrophes naturelles et des conflits. Un engagement considérable de 7 millions de dollars a été approuvé pour répondre aux besoins urgents de pays comme la Türkiye, la Syrie, le Maroc, l'Afghanistan, le Soudan et la Libye, en proie à des séismes, des inondations, des conflits et des situations de fragilité. Cette aide financière visait à faciliter les interventions d'urgence et les initiatives de redressement, et a bénéficié à plus de 2,6 millions de personnes touchées.

La banque a également approuvé le Programme Tadamon d'accélération de la réponse à la sécurité alimentaire, qui fournit des ressources de subvention afin de répondre aux enjeux de sécurité alimentaire à court et long termes dans 10 pays membres traversant des situations de fragilité extrême et des crises prolongées. Ce programme vise à réduire l'insécurité alimentaire pour plus de 500 000 personnes vulnérables, pour un coût total estimé à 50 millions de dollars. Des partenaires majeurs comme le Comité international de la Croix-Rouge, l'Institut International d'Agriculture Tropicale et Spark ont participé au programme.

La banque a, par ailleurs, mobilisé plus de 54 millions de dollars pour venir en aide aux populations vulnérables touchées par des catastrophes naturelles. Elle a également intégré les notions de sensibilité aux conflits et de fragilité dans ses opérations à travers les pays membres, et dans huit pays en particulier. Cette démarche a pour but de favoriser la résilience et la croissance durable dans les régions marquées par un contexte sociopolitique fragile et une précarité environnementale.

La banque a en outre manifesté son engagement en faveur des communautés marginalisées via l'approbation de projets de subvention pour un montant de plus de 1,2 million de dollars dans le cadre du Programme Tadamon, dont l'objectif est de réduire la pauvreté dans des pays tels que le Liban, le Maroc, l'Indonésie, le Kazakhstan et la Tunisie. Elle a également affecté 50 % de la subvention Tadamon 2023 à des projets portant sur la chaîne de valeur du manioc en Côte d'Ivoire et au Bénin.

Aux fins de sensibilisation et d'approfondissement des connaissances, la banque a organisé des ateliers de renforcement des capacités nationales, et notamment de la capacité institutionnelle des organisations de la société civile et des organisations non gouvernementales dans plus de huit pays membres. Elle a également procédé à un recensement, une sélection et un classement des organisations de la société civile nationales dans 10 pays membres, et compilé les résultats dans des livrets d'information.

De plus, la banque a participé activement à la COP28, en promettant un financement de 1 milliard de dollars consacré à l'adaptation aux changements climatiques des pays membres fragiles, ce qui marque une étape importante de son engagement en ce sens.

---

DE PLUS, LA BANQUE A PARTICIPÉ ACTIVEMENT À LA COP28, EN PROMETTANT UN FINANCEMENT DE

**1 MILLIARD DE DOLLARS**

CONSACRÉ À L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DES PAYS MEMBRES FRAGILES, CE QUI MARQUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DE SON ENGAGEMENT EN CE SENS.

---

Dans l'ensemble, les initiatives menées par la banque en 2023 visaient à fournir une assistance globale aux pays membres en proie à diverses difficultés, telles que les catastrophes naturelles, les conflits et les situations de fragilité ; l'engagement dont elle a fait preuve l'a positionnée comme un partenaire fiable dans les périodes difficiles, et ses contributions se sont avérées utiles pour relever des défis mondiaux complexes.

### 2.2.2 : FINANCEMENT DURABLE

Le Cadre de financement durable de la banque lui permet d'émettre des soukous verts et durables, mobilisant ainsi des ressources issues des marchés boursiers mondiaux pour financer ou refinancer des projets écologiques, sociaux et axés sur le développement durable et la résilience. Le Cadre de financement durable a été élaboré conformément aux normes universellement admises définies par *International Capital Market Association* (ICMA). Sous l'égide du Cadre de financement durable, la banque est l'une des premières à avoir émis des soukous à la fois verts et durables en vue de mobiliser plus de 5 milliards de dollars pour des projets respectueux de l'environnement et de développement social dans ses pays membres. Le Cadre de financement durable sera actualisé en 2024.

Par ailleurs, la banque a conclu un accord de collaboration sectorielle avec ICMA et *London Stock Exchange Group* en vue d'élaborer un guide pratique sur l'émission de soukous dans le respect des Principes applicables aux obligations vertes et des directives applicables aux obligations durables publiés par ICMA. Ce guide favorisera la croissance de la finance verte et durable sur les marchés mondiaux des soukous en expliquant aux émetteurs et aux autres acteurs du marché comment les soukous peuvent être certifiés « verts » ou « durables » conformément aux principes d'ICMA, à l'aide d'exemples, d'études de cas et de bonnes pratiques. De plus, le guide familiarisera davantage les investisseurs avec les soukous en tant que catégorie d'actifs sur les marchés mondiaux des titres à revenu fixe. Le guide devrait être présenté à l'occasion des réunions annuelles 2024 du Groupe de la BID.

### 2.2.3 : FINANCEMENT CLIMATIQUE

En 2023, la BID a développé un système de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre accompagné d'un guide à l'attention du personnel en vue d'identifier, mesurer et rendre compte des émissions de gaz à effet de serre liées aux opérations et au fonctionnement de l'organisation, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris et aux objectifs de développement durable. Ce système contribue également à la gestion des risques en évitant la dépendance au carbone et les actifs délaissés.

LE PROJET A DÉPASSÉ LES ATTENTES,  
PUISQU'IL A PERMIS LA CONSTRUCTION DE

**14 779** LOGEMENTS

DANS LES SIX RÉGIONS, UN NOMBRE  
BIEN SUPÉRIEUR À L'OBJECTIF INITIAL  
DE 6 404 LOGEMENTS.



### ENCADRÉ 9 : RÉVOLUTION DES CONDITIONS DE VIE RURALES : L'IMPACT TRANSFORMATIONNEL DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS RURAUX MODERNES EN OUBÉKISTAN

Jusqu'à récemment, dans les zones rurales d'Ouzbékistan, près de 63 % de la population vivait dans des maisons anciennes, dépourvues d'installations essentielles et de services de communication, et qui hébergeaient de nombreux membres de la même famille. Le manque d'opportunités génératrices de revenus dans les zones rurales poussait également bon nombre de jeunes familles à migrer vers les zones urbaines.

Pour remédier à ce problème, le Gouvernement de l'Ouzbékistan a lancé, en 2009, un programme de développement rural intégré, qui a duré jusqu'en 2016, suivi du programme de construction de logements abordables modernisés, en vigueur de 2017 à 2021.

La banque a approuvé un projet de construction de logements ruraux modernes en 2017, à l'appui du programme de construction de logements abordables modernisés dans les zones rurales ouzbèkes. Le projet avait pour but de mettre à disposition des familles vivant dans ces zones des logements neufs, modernes et abordables, d'améliorer les réseaux d'infrastructure et les installations, ainsi que de renforcer les services en créant des infrastructures sociales et commerciales dans six régions d'Ouzbékistan : Andijan, Boukhara, Djizak, Namangan, Navoï et Syr Daria.

Le projet a dépassé les attentes, puisqu'il a permis la construction de 14 779 logements dans les six régions, un nombre bien supérieur à l'objectif initial de 6 404 logements. Il a, par ailleurs, contribué à créer un système d'approvisionnement en eau de 255,19 km, 149,48 km de routes intérieures et d'accès, 166,33 km de réseaux de distribution de gaz, 162,08 km de lignes électriques et 58 infrastructures sociales et commerciales. De plus, 62 unités de stations d'épuration locales et 57,88 km de systèmes d'évacuation ont été construits dans le cadre de ce projet, qui a permis à 73 895 personnes d'accéder à un logement de meilleure qualité et plus abordable, soit bien au-delà de l'objectif initial de 25 000 résidents.

Le projet a ainsi donné la possibilité aux bénéficiaires d'habiter dans des complexes résidentiels ruraux dotés des mêmes installations que les complexes urbains, d'améliorer leurs conditions de vie, et d'emprunter de nouvelles routes qui les relient aux services essentiels et aux villages voisins. Il a instauré une nouvelle norme en termes d'espaces de vie pour les populations rurales de tout le pays. Le projet a également eu des retombées positives, puisqu'il a dynamisé le secteur du bâtiment à l'échelle locale, créé des emplois, étendu la superficie des terres, construit des écoles, des crèches, des cliniques et des commissariats, et encouragé le recours aux hypothèques vertes et aux technologies à faible consommation d'énergie.



À l'appui des principes de transition juste, la banque a élaboré un Cadre conceptuel et un Plan d'action 2023-2025, qui visent à favoriser une transition équitable vers des trajectoires de développement à faibles émissions et résilientes face aux changements climatiques pour ses 57 pays membres, ainsi qu'à consolider ses procédures internes en la matière.

La banque priorise l'intégration de composantes de lutte contre les changements climatiques et de croissance verte dans les stratégies de partenariat avec les pays membres, ainsi que l'évaluation des risques climatiques physiques pour tous les projets et investissements approuvés. Par ailleurs, la banque joue un rôle majeur dans la coordination des initiatives menées par les banques multilatérales de développement et participe activement à des événements mondiaux et régionaux sur le climat, tels que la Semaine du climat de l'Afrique à Nairobi et la Semaine du climat de la région MENA à Riyad. La banque a, en outre, été particulièrement active lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28) à Dubaï, en occupant un pavillon, en organisant plusieurs événements en marge et en apportant son soutien aux événements phares de la présidence émiratie.

En matière de financement climatique, la banque se rapproche de son objectif de 35 % des engagements financiers totaux d'ici 2025, avec d'ores et déjà une part de 35 %. La mobilisation de ressources de financement climatique passe notamment par des partenariats avec des organisations comme le Fonds vert pour le climat, l'Institut mondial de la croissance verte et l'Initiative internationale de financement climatique dans le cadre de la finance islamique, en collaborant avec l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Conseil général pour les banques et institutions financières islamiques afin d'élaborer un guide complet sur les changements climatiques à l'intention des banques islamiques de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.

La finalisation du recrutement de l'équipe dédiée et l'opérationnalisation complète des mesures de protection environnementale et sociale de la banque, alliées à la préparation des documents d'orientation y afférents, permettront l'intégration complète des mesures à chaque étape du cycle de vie des projets de la banque, de la programmation au suivi après achèvement.

Dans l'ensemble, les mesures prises par la banque en matière de lutte contre les changements climatiques en 2023 témoignent d'une approche globale comprenant la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre, une transition juste, l'intégration des mesures de protection environnementale et sociale et de la lutte contre les changements climatiques, et la mobilisation de ressources de financement climatique, qui positionne la banque comme un chef de file proactif de la lutte contre les changements climatiques et de la promotion du développement durable.

## 2.2.4 : DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

### AGRICULTURE

En dépit des efforts considérables déployés au cours de la dernière décennie, le nombre de personnes touchées par l'insécurité alimentaire ne cesse d'augmenter, en particulier en Afrique. Les sécheresses récurrentes et les autres phénomènes climatiques extrêmes affaiblissent la production agricole, d'où un nombre croissant de personnes exposées à l'insécurité alimentaire. En 2023, la banque a approuvé des projets d'une valeur de 365,72 millions de dollars dans le domaine de l'agriculture, des ressources hydriques et du développement rural. Elle a approuvé plusieurs projets spécifiques et allocations de financement visant à accroître la sécurité alimentaire dans divers pays membres, à savoir :

LE PROGRAMME RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA CHAÎNE DE VALEUR DU MANIOC POUR L'AFRIQUE, AVEC UN MONTANT DE

**215 MILLIONS DE DOLLARS**  
ALLOUÉ À LA PHASE 1 AU BÉNIN, AU BURKINA-FASO, EN CÔTE D'IVOIRE ET AU NIGER.



L'AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION DES MOYENNES ET PETITES ENTREPRISES AU PROJET DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN ÉGYPTE, FINANCÉE À HAUTEUR DE

**15 MILLIONS DE DOLLARS.**

LE PROJET DE TRANSFORMATION DU SECTEUR AGRICOLE (AGROPOLE CENTRE) AU SÉNÉGAL, FINANCÉ À HAUTEUR DE

**60.58 MILLIONS DE DOLLARS.**



LA PHASE 2 DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT PÉRIURBAIN DE LA FILIÈRE LAITIÈRE À OUAGADOUGOU, AU BURKINA-FASO, FINANCÉE À HAUTEUR DE

**24.24 MILLIONS DE DOLLARS.**

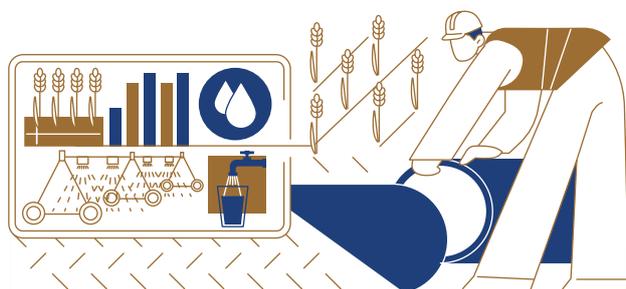




Distribution de motoculteurs en Gambie dans le cadre du projet régional de chaîne de valeur du riz, financé par la BID.

**LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES AGRICOLES ET ROUTIÈRES DANS LA BASSE VALLÉE ET LA HAUTE VALLÉE DE L'OUÉMÉ, AU BÉNIN, FINANCÉ À HAUTEUR DE 108 MILLIONS DE DOLLARS.**

**LE PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE FACE À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE VIA UN SYSTÈME D'IRRIGATION COMMUNAUTAIRE DANS LES VILLES DE KAARTA ET SÉFÉTO (RÉGION DE KITA, AU MALI), FINANCÉ À HAUTEUR DE 19.9 MILLIONS DE DOLLARS.**



**LE PROJET D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL DANS LES RÉGIONS DE LA HAUTE-GUINÉE ET DE LA MOYENNE-GUINÉE, FINANCÉ À HAUTEUR DE 40 MILLIONS DE DOLLARS.**

**L'APPUI À LA RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE, AU REDRESSEMENT ET À L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ DES ENTREPRISES TOUCHÉES PAR LE SÉISME DANS LES SECTEURS AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE EN TÜRKIYE, FINANCÉ À HAUTEUR DE 100 MILLIONS DE DOLLARS.**



La banque collabore avec des organisations extérieures telles que le Centre international pour l'agriculture biosaline (ICBA), l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA) et le Programme des Nations Unies pour le développement en matière de sécurité alimentaire et de développement agricole en Afrique. La banque a notamment collaboré avec ICBA pour renforcer les capacités de gestion des terres, de l'eau et des cultures en vue d'assurer la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. En collaboration avec l'OISA et le PNUD, la banque a également lancé le Programme de renforcement des capacités dans la filière du manioc pour en réinventer la production et la transformation.

Par ailleurs, la banque s'est engagée dans une nouvelle initiative aux côtés de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, qui a pour objectif de recenser le potentiel et les besoins nationaux en matière d'irrigation afin d'orienter la planification et le développement de projets y afférents dans les pays membres. De cette collaboration est né un cadre multicritère d'évaluation et de rapprochement du potentiel et des besoins en matière d'irrigation, qui contribue à une sécurité alimentaire durable. Ces diverses collaborations illustrent la volonté de la banque d'exploiter les partenariats avec des organisations extérieures en matière de sécurité alimentaire et de développement agricole en Afrique.

Ces diverses collaborations illustrent la volonté de la banque d'exploiter les partenariats avec des organisations extérieures en matière de sécurité alimentaire et de développement agricole en Afrique.

## ÉNERGIE

La banque poursuit sa contribution au développement énergétique, qu'elle considère comme un secteur de développement majeur. En 2023, les interventions de la banque se sont articulées autour des quatre grands piliers de sa politique relative au secteur de l'énergie, à savoir (i) accroître le taux d'accès à l'énergie dans les pays membres, (ii) augmenter la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique des pays membres, (iii) contribuer à des programmes d'efficacité énergétique, et (iv) favoriser le partage de connaissances entre les pays membres.

La banque a entrepris plusieurs activités communes avec des partenaires comme l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, USAID et la CESAO, dont des activités de renforcement des capacités dans les pays membres. Elle a initié le Programme de coopération en matière d'énergies renouvelables pour l'Afrique, qui vise à élargir l'accès à l'énergie sur le continent, ainsi qu'à promouvoir les énergies renouvelables, et attirer des investissements étrangers.

La banque coopère également avec la CESAO dans le cadre de l'élaboration d'un programme de renforcement des capacités pour l'Initiative régionale de promotion des applications d'énergie renouvelable à petite échelle dans les zones rurales en Mauritanie. En 2023, la banque a approuvé un montant de 387,9 millions de dollars en faveur du développement énergétique, dont 200 millions de dollars pour la création d'un sous-système de 400 kV à Al Jasra, dans le royaume de Bahreïn. Ce projet est conforme aux stratégies sectorielles du pays, aux priorités sectorielles de la banque et aux objectifs de développement durable.

**En 2023, les interventions de la banque se sont articulées autour des quatre grands piliers de sa politique relative au secteur de l'énergie, à savoir (i) accroître le taux d'accès à l'énergie dans les pays membres, (ii) augmenter la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique des pays membres, (iii) contribuer à des programmes d'efficacité énergétique, et (iv) favoriser le partage de connaissances entre les pays membres.**

---

**DEPUIS LA DATE DE SA CRÉATION JUSQU'EN 2023, LA BANQUE A MENÉ UN TOTAL DE 90 OPÉRATIONS DANS LE SECTEUR DES TIC, POUR UN MONTANT DE PLUS DE**

**936 MILLIONS DE DOLLARS.**

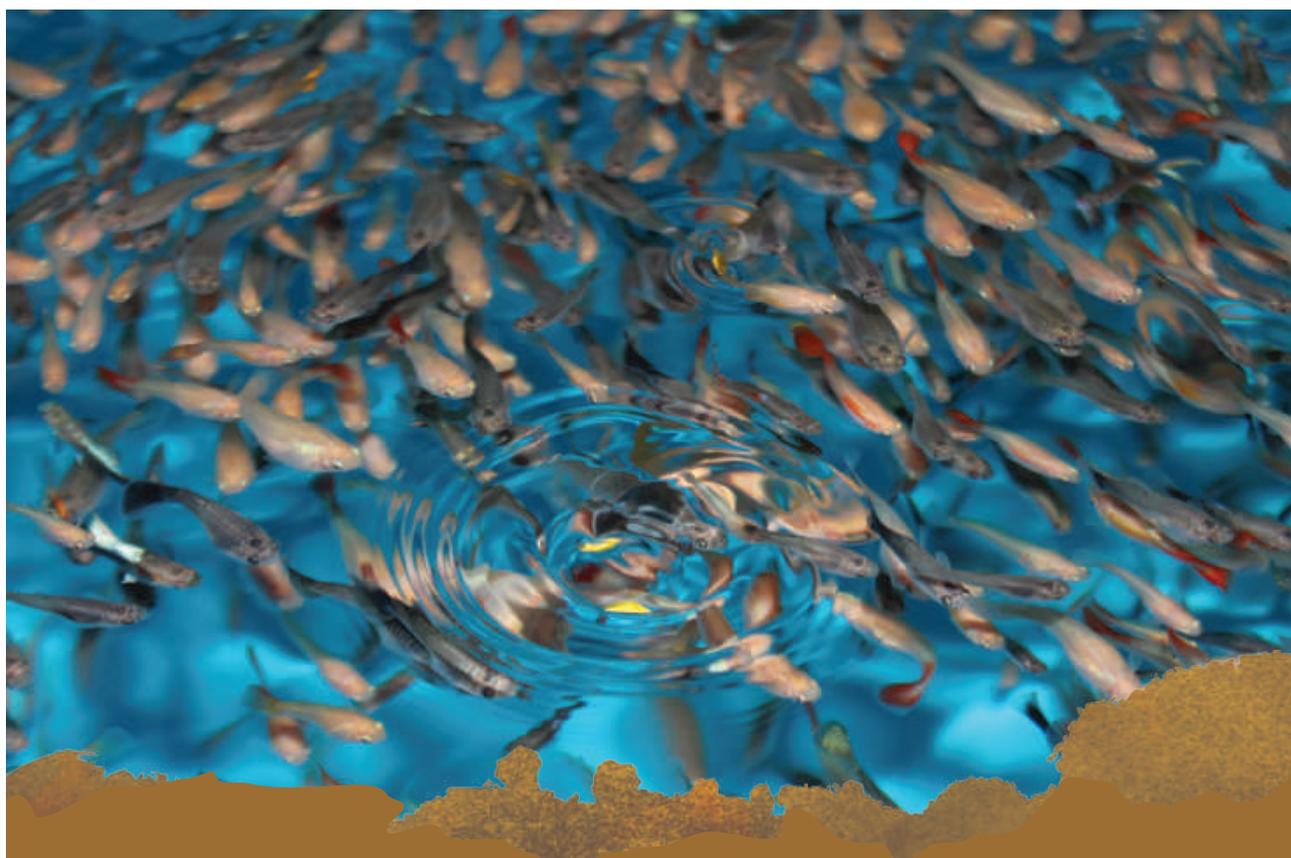
---

## SCIENCES, TECHNOLOGIES ET INNOVATION

Depuis la date de sa création jusqu'en 2023, la banque a mené un total de 90 opérations dans le secteur des TIC, pour un montant de plus de 936 millions de dollars. En excluant les projets de financement à caractère commercial, ces opérations comprenaient 47 projets nationaux et 36 petits projets régionaux, pour un montant d'environ 721 millions de dollars. Sur ces 83 projets, 26 concernaient des infrastructures de télécommunication et représentaient 97 % du total des engagements. Seuls 21 projets nationaux ont été consacrés aux TIC hors infrastructures, soit un total de 13,98 millions de dollars.

En 2023, la banque s'est donnée pour mission de réduire la fracture numérique dans ses 57 pays membres. Pour ce faire, elle a créé le Groupe de travail technique en charge de l'inclusion numérique, qui participe à l'élaboration de la Stratégie opérationnelle d'inclusion numérique de la banque en concertation et collaboration avec les parties prenantes. La stratégie proposée vise à opérationnaliser la politique intitulée « Les TIC en faveur d'un développement inclusif », approuvée par la banque en 2019. Cette politique définit l'orientation générale des futures initiatives de la banque dans ses pays membres dans le secteur des TIC et d'autres secteurs intégrant des composantes d'adoption et d'utilisation stratégique des TIC.

La banque a introduit le Programme de partenariat stratégique pour l'inclusion numérique à l'occasion du Sommet de la transformation numérique 2023 à Jakarta, coorganisé par le ministère de la Communication et de l'Informatique de l'Indonésie, divers organismes publics et le secteur privé indonésien. L'objectif était de soutenir et d'accélérer la mise en œuvre de la Stratégie opérationnelle d'inclusion numérique dans certains pays, notamment via des programmes pilotes avec des organisations internationales, l'acquisition et le perfectionnement de compétences numériques, ainsi qu'un appui au développement de projets et programmes lucratifs.



### **ENCADRÉ 10 : PROGRAMME DE COOPÉRATION POUR LE DÉPLOIEMENT DES TECHNOLOGIES**

Le lancement par la banque d'un Programme de coopération pour le déploiement des technologies (PCDT) devrait faciliter le transfert et le déploiement de technologies rentables en vue de répondre aux enjeux de développement dans les pays membres. Ce programme, axé sur la demande, propose l'échange d'expertise, le renforcement des capacités et des financements assortis de conditions avantageuses. La banque a affecté des ressources de subvention d'un montant de 95 millions de dollars au déploiement des technologies. Le programme mise sur la collaboration nationale et internationale pour autonomiser les pays membres et développer leurs capacités technologiques.

Le PCDT souligne l'importance de la cohérence des technologies identifiées avec les priorités de développement des pays bénéficiaires et de la promotion d'un développement économique inclusif. Il entend instaurer des partenariats triplement gagnants pour le pays membre, le pourvoyeur des technologies et la banque. L'appropriation des technologies par le pays membre est essentielle à une adoption et une adaptation réussies. De plus, les technologies identifiées doivent répondre aux enjeux de développement de manière concrète et rentable.

À l'heure actuelle, les activités pratiques du programme comprennent deux ateliers de démonstration sur l'aquaculture et la construction de routes, qui ont suscité un vif intérêt de la part des pays membres. L'atelier consacré aux technologies de stabilisation des sols au Sénégal,

À l'heure actuelle, les activités pratiques du programme comprennent deux ateliers de démonstration sur l'aquaculture et la construction de routes, qui ont suscité un vif intérêt de la part des pays membres.

auquel ont participé les agences routières nationales de huit pays, a présenté les avantages de technologies pratiques et abordables pour la construction de routes rurales. Un autre atelier organisé au sein de l'Université des sciences et technologies du roi Abdallah était consacré aux technologies d'aquaculture et a rassemblé des représentants du Burkina-Faso, de l'Égypte, du Mali et du Maroc. Ces événements visent à familiariser avec les technologies et à accompagner leur déploiement en vue d'accroître la productivité et la compétitivité.

La banque prévoit de continuer à soutenir ce type d'activités de familiarisation et de renforcement des capacités pour limiter les risques liés au déploiement. Le programme réalisera des évaluations technologiques globales afin d'identifier les technologies répondant aux besoins des pays membres. De manière générale, le PCDT a pour but d'accélérer le transfert et le déploiement des technologies essentielles au développement durable et à la croissance économique dans les pays membres de la banque.





Formation pour le renforcement des capacités en matière d'assainissement inclusif à l'échelle des villes et de gestion des boues de vidange au profit des pays membres d'Afrique centrale et de l'Ouest.

## TRANSPORT

La notion de transport durable en faveur de l'inclusion et de la prospérité figure parmi les domaines prioritaires de la banque, et les efforts consentis à cet égard visent à accroître la connectivité au sein de et entre les pays membres à l'appui d'une croissance économique durable et de l'intégration régionale. En 2023, la banque a approuvé 13 projets de transport pour un montant total de 1,2 milliard de dollars, avec l'objectif de développer des systèmes de transport durables, fiables, rentables et résilients pour accélérer les activités socioéconomiques, la croissance et la réduction de la pauvreté dans ses pays membres. Ces projets, qui portent notamment sur les routes/autoroutes, les voies ferrées, la lutte contre l'érosion côtière et les aéroports, élargiront l'accès aux infrastructures sociales, à des infrastructures de transport sûres, à la connectivité, aux marchés et à l'emploi.

La communauté des pratiques sur le transport de la banque participe à l'élaboration, au traitement et à l'approbation des stratégies de partenariat avec les pays membres, aux examens des performances du portefeuille pays, aux cadres de collaboration avec les pays et aux rapports d'achèvement de projet. La banque a également créé un réseau régional de transport avec les centres régionaux pour encourager la collaboration, la concertation, le partage de connaissances et la résolution des problèmes dans le secteur. Des ateliers et webinaires internationaux ont été animés sur divers sujets, tels que les technologies de stabilisation des sols, l'opérationnalisation d'un système d'information géographique (SIG) pour les réseaux de transport, les interventions fondées sur des données probantes en matière de sécurité routière, l'investissement pragmatique dans la mobilité électrique, ou encore les technologies routières à l'appui de la transformation économique et du développement rural.

Les projets approuvés et les interventions douces devraient contribuer à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable de l'ONU : Pas de pauvreté, Faim « zéro », Bonne santé et bien-être, Travail décent et croissance économique, Industrie, innovation, et infrastructure, Villes et communautés durables, Lutte contre les changements climatiques et Partenariats. La banque entend généraliser la notion de transport durable en faveur de l'inclusion et de la prospérité en mettant l'accent sur des solutions de transport innovantes et plus performantes qui favorisent l'inclusion des populations les plus défavorisées.

## EAU, ASSAINISSEMENT ET URBANISATION

La banque s'emploie à promouvoir des villes agréables à vivre ainsi qu'une urbanisation durable et inclusive dans ses pays membres. En 2023, un montant total de 392,3 millions de dollars a été approuvé en faveur de projets de développement urbain.

La banque a notamment approuvé un montant de 298 millions de dollars pour un projet de financement de logements périurbains et ruraux au Bangladesh. Ce projet vise à élargir l'accès à un financement abordable pour la construction de logements à étages durables, écologiques et de qualité équipés des installations essentielles à destination des populations à revenus faibles et intermédiaires vivant dans les zones rurales et périurbaines du pays. Cela permettra également d'optimiser l'aménagement du territoire et d'affecter davantage de terres aux cultures. Le projet contribue en outre à la lutte contre les changements climatiques en proposant des logements résilients dans les régions fortement exposées à ces changements et des logements écologiques afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il bénéficiera directement à 72 960 Bangladais.

À Djibouti, la banque a accordé un financement pour la phase 2 du projet de rénovation des quartiers pauvres et de développement urbain intégré à Boulaos. Un montant total de 15,3 millions de dollars a été approuvé, dont 15 millions de dollars sous forme de prêt et 0,3 million de dollars sous forme d'assistance technique. Le projet vise à accroître le développement humain et l'autonomisation économique en élargissant l'accès aux services urbains pour les foyers défavorisés vivant dans les quartiers pauvres de Djebel et de Djaga Bouldouq. Cette deuxième phase poursuivra (i) l'amélioration de l'accessibilité des quartiers en développant des infrastructures essentielles et économiques résilientes face aux changements climatiques, (ii) le renforcement des capacités des organismes publics chargés de la mise en œuvre du programme « Zero Slum », et (iii) le renforcement des capacités des organisations communautaires et des organisations de la société civile en faveur de leur participation accrue au projet.

La banque a également approuvé un montant de 79 millions de dollars pour le projet de financement de logements abordables au Kirghizstan, qui élargira l'accès à des logements abordables, résilients et à faible consommation d'énergie pour les populations défavorisées, tout en encourageant le développement d'hypothèques conformes à la charia dans le pays. Le projet construira environ 1 153 appartements pour un total de 4 372 bénéficiaires. En parallèle, une ligne de financement destinée aux hypothèques conformes à la charia sera proposée à raison de 30 000 dollars par prêt, soit au moins 333 bénéficiaires cibles.

Un programme de renforcement des capacités en matière d'assainissement inclusif à l'échelle des villes et de gestion des boues de vidange, conjointement initié par la banque et *Bill & Melinda Gates Foundation*, a été mis en œuvre en 2023 auprès de 10 agences nationales d'assainissement en Afrique centrale et de l'Ouest afin d'aider les pays membres à atteindre l'objectif de développement durable 6.

### ENCADRÉ 11 : PROGRAMME NATIONAL D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN AZERBAÏDJAN : UN EXEMPLE DE RÉUSSITE

Il fut un temps où l'accès à de l'eau propre était un luxe dans les régions rurales de l'Azerbaïdjan. Les familles se levaient aux aurores pour aller chercher de l'eau pendant le court créneau d'approvisionnement de six heures, et devaient en rationner l'utilisation tout au long de la journée. Les maladies transmises par l'eau étaient omniprésentes, et le système d'évacuation ne couvrait qu'une zone relativement restreinte. Mais tout cela est de l'histoire ancienne grâce à la mise en œuvre du Programme national d'approvisionnement en eau et d'assainissement en Azerbaïdjan.

Le programme, fruit d'une collaboration entre le Gouvernement de l'Azerbaïdjan et la banque, visait à remédier aux problèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans six régions, au bénéfice de plus de 200 000 personnes. L'initiative comprenait la construction de nouveaux systèmes d'approvisionnement en eau, de stations d'épuration et de systèmes d'évacuation.

L'impact du programme a été considérable. La plage d'approvisionnement en eau est passée de 6 à 24 heures par jour, et l'approvisionnement en eau moyen par habitant et par jour a explosé, passant de 10 litres à pas moins de 180 litres. Le taux de raccordement à une eau potable

propre et sûre a bondi de 10 à 100 %, et près de 142 400 personnes ont pu avoir accès à un système d'évacuation. Ces progrès spectaculaires ont directement amélioré la santé publique en limitant les maladies transmises par l'eau, ainsi que les conditions de vie en général. Le projet a également fourni des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation à 77 centres communautaires essentiels, dont des écoles et des hôpitaux, qui ont ainsi été redynamisés.

L'impact du programme ne s'est pas limité à l'élargissement de l'accès à une eau propre et des services d'assainissement. Il a en effet contribué au développement économique local via la création de 153 emplois sur les cinq sites du projet et d'autres opportunités d'emploi.

Le programme a radicalement changé la vie des familles habitant dans les régions rurales de l'Azerbaïdjan. Elles n'ont plus à rationner l'eau ou à craindre les maladies transmises par celle-ci. Désormais, elles peuvent profiter d'un accès fiable à de l'eau propre et à des installations sanitaires essentielles, ce qui améliore grandement leur qualité de vie globale.

**Le programme a radicalement changé la vie des familles habitant dans les régions rurales de l'Azerbaïdjan.**





# CHAPITRE 3

## RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ INSTITUTIONNELLE

L'impact et l'efficacité de la BID reposent sur la base de structures et de processus internes solides, notamment la gouvernance d'entreprise, la gestion des risques, l'audit, la conformité et l'informatique. En 2023, la BID a veillé de près à garantir l'intégrité et l'efficacité de tous ses systèmes.

### 3.1 : CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le Conseil des Gouverneurs est composé des représentants au plus haut niveau, principalement ministériel, des 57 pays membres de la banque. Il se réunit généralement une fois par an dans un pays membre de la banque, sous réserve que la réunion se tienne dans le pays du siège de la banque une fois tous les trois ans, en vertu d'une résolution précédemment adoptée à cet effet. Chaque pays membre est représenté par un gouverneur et dispose de 500 voix de base, ainsi que d'une voix supplémentaire par part souscrite. Généralement, les résolutions du Conseil des Gouverneurs sont votées à la majorité des voix représentées.

Lors de ses réunions annuelles, le Conseil des Gouverneurs examine la performance de la banque de l'année échue et délibère sur les stratégies et politiques futures. De plus, il élit un président et deux vice-présidents pour l'année à venir.

Organe directeur suprême de la banque, le Conseil des Gouverneurs délègue au Conseil des Directeurs exécutifs certains pouvoirs relatifs aux opérations générales de la banque. Toutefois, ces pouvoirs excluent l'adhésion, les modifications du capital autorisé, l'admission ou la suspension de pays membres, la variation du capital autorisé, l'élection du président de la banque et des directeurs exécutifs ainsi que la détermination des modalités de leur mandat, l'approbation des états financiers vérifiés et des rapports du commissaire aux comptes, et la détermination de la réserve ou la répartition du revenu net. Conformément à l'accord portant création de la banque, le Conseil des Gouverneurs peut adopter les règlements et statuts qu'il juge pertinents et constituer des organes subsidiaires nécessaires à la conduite des affaires de la banque.

#### RÉUNIONS ANNUELLES ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU GROUPE DE LA BID

Présidé par le Secrétariat général du Groupe, le Comité organisateur des réunions annuelles 2023 a mené l'organisation des réunions annuelles et des assemblées générales des membres affiliés au Groupe de la BID en 2023. Au total, huit webinaires et 48 réunions statutaires, événements de partage de connaissances et autres rassemblements ont été organisés. Une prestation d'interprétation simultanée en anglais, en français, en arabe et, lorsque nécessaire, en russe a été fournie dans le cadre de 38 réunions en présentiel et trois webinaires.

La 48<sup>e</sup> réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs s'est tenue les 12 et 13 mai 2023 dans la ville de Djeddah, en Arabie saoudite, sous le haut parrainage du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le roi Salman BIN ABDULAZIZ AL SAUD, et était placée sous le thème « Le partenariat : un impératif face aux crises ». L'ordre du jour adopté comprenait plusieurs points, notamment l'examen du 48<sup>e</sup> rapport annuel, l'approbation des états financiers de la banque et d'autres fonds, et l'élection du président et des deux vice-présidents du Conseil des Gouverneurs pour l'année 2024.

De plus, le Conseil des Gouverneurs a désigné le commissaire aux comptes pour 2024 de la banque, du Fonds waqf, du Fonds d'investissement des biens awqaf, de la Fondation mondiale du waqf et du Fonds de la BID pour la Science, la Technologie et l'Innovation, ainsi que du Fonds d'autonomisation économique du peuple palestinien pour 2023 et 2024.

Les événements de partage des connaissances organisés en marge de la réunion annuelle ont permis aux participants d'aborder divers sujets pertinents pour les pays membres de la banque, tels que le renforcement de leurs relations économiques au regard des évolutions constantes et rapides intervenant sur la scène internationale.

La table ronde des gouverneurs s'est tenue le 13 mai 2023 et s'est principalement articulée autour du thème « Tirer parti des partenariats Sud-Sud : un impératif face aux crises ». À cette occasion, la banque a interprété les observations et les perspectives des gouverneurs comme des impératifs stratégiques cruciaux assignés aux différents services de la banque pour exécution au cours des prochaines années.



## 3.2 : CONSEIL DES DIRECTEURS EXÉCUTIFS

Il est composé de 18 membres dont neuf sont désignés, représentant les principaux actionnaires, et neuf élus, représentant un groupe de quatre à sept pays. Le Conseil des Directeurs exécutifs, qui en est à son 16e mandat, se réunit généralement cinq fois par an.

Il assure la conduite générale des opérations de la banque et exerce les pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil des Gouverneurs : préparer les réunions du Conseil des Gouverneurs, statuer sur les activités et les opérations de la banque, approuver le budget et soumettre les états financiers de chaque exercice à l'approbation du Conseil des Gouverneurs.

Les directeurs exécutifs siègent dans cinq comités permanents :

- Comité d'Audit
- Comité d'Éthique
- Comité financier et de Gestion des Risques
- Comité administratif et de Gouvernance
- Comité des Opérations et de l'Effacité du Développement

Le Secrétariat général du Groupe a fait en sorte d'organiser cinq réunions du Conseil des Directeurs exécutifs et 16 réunions des comités permanents en 2023. Aux fins d'un déroulement fluide et de la prise de décisions éclairées, le Secrétariat général du Groupe a fourni au Conseil des Directeurs exécutifs un appui spécialisé, des services de conseil en matière de gouvernance, ainsi que des documents de travail et des prestations d'interprétation simultanée en anglais, français et arabe.

Le tableau ci-dessous présente les résolutions que le Conseil des Directeurs exécutifs a adoptées lors des réunions tenues en 2023 relativement aux projets, financements, et questions administratives et de politiques.

## 3.3 : GOUVERNANCE CONFORME À LA CHARIA

L'engagement sans faille de la banque en faveur de la gouvernance conforme à la charia constitue la pierre angulaire du financement éthique dans le domaine du développement multilatéral. La banque met un point d'honneur à respecter les principes de la charia dans tous les aspects de ses activités.

Au cours de l'année 2023, marquée par de profondes transformations, la banque a mené des initiatives majeures en vue de consolider sa gouvernance institutionnelle conforme à la charia, notamment via la désignation de nouveaux membres au sein du Conseil de Charia du Groupe de la BID et l'approbation de la norme définie par le Marché financier islamique international ainsi que des instruments de couverture islamique. Ces initiatives visaient à atténuer davantage les risques de change et liés au taux de marge dans le cadre des activités de développement, ce qui témoigne de la volonté de la banque de respecter les principes de charia dans ses opérations. De plus, le périmètre de l'audit annuel de conformité à la charia a été élargi pour inclure la supervision du Fonds d'affectation spéciale humanitaire pour l'Afghanistan, reflétant ainsi l'engagement de la banque en matière de transparence, de responsabilisation et de réponse aux besoins humanitaires.

Par ailleurs, la banque a fait preuve d'initiative en matière de conformité à la charia puisqu'elle a renouvelé son engagement d'adhésion à la norme internationale de contrôle de conformité à la charia des investissements en fonds propres édictée par l'Organisation de Comptabilité et d'Audit des Institutions Financières Islamiques. La Division des Affaires de Charia a également joué un rôle crucial en organisant des ateliers de sensibilisation du personnel de la banque, des pays membres et des partenaires de développement à une gouvernance conforme à la charia solide afin qu'ils soient en mesure d'atténuer les risques de non-conformité à la charia dans les projets de développement. La division a en outre participé à l'élaboration du Cadre opérationnel Takafoul de la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation en vue de consolider la gouvernance conforme à

**TABLEAU 3.1 : RÉUNIONS DU CONSEIL DES DIRECTEURS EXÉCUTIFS EN 2023 (1444-1445)**

DATE	RÉUNION	PROJETS ET OPÉRATIONS D'ASSISTANCE SPÉCIALE*	OPÉRATIONS D'ASSISTANCE SPÉCIALE	QUESTIONS DE STRATÉGIE ET DE POLITIQUE	AUTRES	OPÉRATIONS APPROUVÉES PAR LE PRÉSIDENT ET SOUMIS POUR INFORMATION**	POINTS INSCRITS, TOTAL	RÉSOLUTIONS ADOPTÉES
4 février 2023	349 <sup>e</sup>	1	-	-	23	2	26	11
1er avril 2023	350 <sup>e</sup>	4	-	1	28	3	36	21
10 mai 2023 (48 <sup>e</sup> réunion annuelle)	351 <sup>e</sup>	8	-	1	5	1	15	10
9 septembre 2023	352 <sup>e</sup>	11	-	3	30	2	46	25
10 décembre 2023	353 <sup>e</sup>	16	-	2	26	1	45	28
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>40</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>112</b>	<b>9</b>	<b>168</b>	<b>95</b>

\* Projets et opérations d'assistance technique.

\*\*Y compris les projets d'assistance technique approuvés par le président.

la charia dans le cadre des opérations d'assurance islamique (takaful) de la société.

Enfin, la banque considère la gouvernance conforme à la charia comme étant bien plus qu'un protocole : c'est une promesse de respecter les normes les plus strictes en matière de financement éthique, en garantissant un développement juste et durable pour l'ensemble des parties prenantes et des communautés. Alors qu'elle évolue dans l'environnement complexe du financement du développement, la banque reconnaît le rôle primordial d'une gouvernance conforme à la charia solide pour mener à bien sa mission. Il ne s'agit pas d'un simple impératif de routine, mais d'une boussole morale qui guide chacune des initiatives de la banque, en veillant à ce qu'elle tienne fermement son engagement en faveur d'un développement juste et durable.

### 3.4 : GESTION DES RISQUES

La nature même des financements inhérents à la mission de développement de la banque l'expose à divers risques financiers et non financiers. Afin de les atténuer, la banque utilise plusieurs approches et observe une architecture solide de gestion des risques qui comprend l'adéquation des fonds propres, un cadre de gestion des limites d'exposition, un cadre de gestion de l'actif et du passif, un cadre de gestion des risques opérationnels et un processus de crédit de bout en bout pour la conduite de ses opérations. Le Conseil des Directeurs exécutifs assure le suivi des risques, tandis que son Comité financier et de Gestion des Risques approuve la stratégie, les politiques et les directives en matière de gestions des risques. La direction de la banque, en collaboration avec le Comité financier et de Gestion des Risques et le Comité de Gestion de l'Actif et du Passif, veille à ce que les activités soient exécutées conformément à un cadre de gouvernance des risques approuvé.

La fonction de gestion des risques de la banque progresse au fil du temps, en adoptant une approche globale de la gestion des risques financiers et non financiers, notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité et les risques opérationnels. Ainsi, en 2023, la mise en œuvre d'un projet de gestion des risques d'entreprise à l'échelle de la banque, étayée par des analyses poussées des risques et des finances, notamment grâce à un DataMart intégré, est désormais bien avancée. Depuis le premier trimestre de 2023, des comptes-rendus trimestriels sont fournis sur l'ensemble des paramètres du cadre de tolérance au risque pour définir la capacité et l'appétence de l'organisation à supporter le risque, afin d'assurer la viabilité à long terme de la banque.

Entre autres initiatives, la banque a poursuivi la mise en œuvre du projet de transition vers le remplacement du LIBOR visant à assurer l'adoption fluide de nouveaux taux de référence. La banque est sur le point de finaliser l'examen et le calibrage de ses modèles de notation internes concernant les financements souverains, les établissements financiers, les financements de projet et les financements d'entreprise. La mise en œuvre d'un dispositif de gestion des risques opérationnels visant à automatiser la mesure, le suivi et la gestion des risques opérationnels pour le contrôle des

risques et l'auto-évaluation, les données sur les pertes et les indicateurs clés de risque est à un stade avancé. Par ailleurs, la banque a initié, en 2023, un examen et une mise à jour de son cadre de gestion de l'exposition et de son cadre de gestion de l'actif et du passif, qui seront achevés en 2024 avec l'objectif de renforcer encore davantage la gouvernance et l'infrastructure de gestion des risques.

### 3.5 : AUDIT

Le Département d'Audit interne est fonctionnellement rattaché au Conseil des Directeurs exécutifs par l'intermédiaire du Comité d'Audit. Il joue un rôle majeur en matière de gestion des risques en fournissant au Conseil des Directeurs exécutifs et à la direction de la banque une assurance objective et indépendante, ainsi que des conseils sur l'efficacité et l'efficience de la gouvernance institutionnelle, de la gestion des risques et des processus et systèmes de contrôle interne.

En 2023, il a accompli les missions d'audit prévues et d'autres missions *ad hoc*, tout en continuant à renforcer les compétences de base de son capital humain. Le personnel du département a participé à des formations et conférences idoines et le département a continué d'investir davantage dans l'outil technologique qu'est le procédé d'extraction. Le département a également mis à niveau son logiciel d'audit interne afin de suivre les évolutions des autres outils sur le marché. La nouvelle version du logiciel présente plusieurs améliorations, notamment au niveau des filtres des rapports et des tableaux de bord. En outre, le département a assuré un suivi rigoureux de la mise en œuvre des plans d'action de la direction.

Au titre des partenariats et de la collaboration internationale, le département a participé à la réunion annuelle du Groupe des représentants des services d'audit interne du Groupe des responsables de l'audit interne des institutions financières multilatérales, au cours de laquelle les participants ont procédé à un échange d'expériences riches et de bonnes pratiques. Le département a également rencontré les fonctions d'audit ou d'évaluation interne de plusieurs organismes internationaux au siège de la banque afin de nouer des relations, de partager des connaissances et de renforcer les capacités.

### 3.6 : CONFORMITÉ

La Division de la Conformité supervise les affaires quotidiennes de la banque, en veillant à ce que les opérations, les investissements et les activités soient conformes à ses systèmes, règlements et procédures de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que d'identification des clients. En 2023, elle s'est employée à traduire sa politique en actions concrètes en instaurant une culture de la conformité en interne par le biais d'activités de formation et de sensibilisation. Cette année, les sessions de formation ont été élargies à plus de 200 participants à différents niveaux. La division a également aidé les unités compétentes à gérer les sanctions et autres risques réglementaires en les informant des évolutions par le biais



de rapports consultatifs et de notes. En externe, elle a accru la coopération avec ses partenaires pour les informer des processus et procédures de diligence raisonnable de la banque et en échangeant des informations sur la propriété véritable, la criminalité financière et d'autres risques de conformité.

La division a pris part à plusieurs activités et intégré des comités *ad hoc* pour traiter des questions de conformité. Plusieurs séances de travail ont été organisées avec les unités compétentes afin de traiter des questions de conformité liées au traitement des paiements, à la vérification du profil des clients et à l'identification des clients en relation avec des banques correspondantes afin de renforcer la coopération et l'harmonie, et d'instaurer la confiance.

En 2023, la division a répondu à 1 231 demandes émanant de 26 départements, entités et partenaires externes. Elle a, par ailleurs, examiné 915 demandes d'intégration, formulé 185 avis consultatifs internes et 43 avis consultatifs externes, et traité 53 dossiers relatifs à des sanctions, des paiements et des questions fiscales.

Le personnel de la division a collaboré avec des organismes régionaux de lutte contre le blanchiment d'argent intervenant dans les pays membres de la banque, tels que le Groupe Asie Pacifique pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (APG), le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (GABAC), le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) et le Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (MONEYVAL), en vue de contribuer au renforcement des capacités des pays membres en matière de lutte contre la criminalité financière. Enfin, le personnel de la division a participé aux activités d'évaluation menées par le Groupe d'action financière (GAFI) dans les pays membres de la banque.

### 3.7 : GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE

La gouvernance institutionnelle est essentielle au bon fonctionnement de la banque. Il s'agit d'un élément clé pour améliorer l'efficacité et la croissance, crucial pour renforcer la confiance des parties prenantes dans la banque. Cette dernière est consciente de l'importance d'une bonne gouvernance pour parvenir à un développement durable. Les principes de bonne gouvernance sont ainsi ancrés dans ses valeurs fondamentales. La gouvernance institutionnelle

**La gouvernance institutionnelle est essentielle au bon fonctionnement de la banque. Il s'agit d'un élément clé pour améliorer l'efficacité et la croissance, crucial pour renforcer la confiance des parties prenantes dans la banque.**

de la banque garantit l'obligation de rendre des comptes et une répartition claire des responsabilités. Elle favorise la transparence et facilite l'évaluation de la qualité de l'organisation et des activités de la banque. Les principales réalisations en matière de gouvernance institutionnelle en 2023 sont les suivantes :

- Le Tribunal administratif du Groupe de la BID est désormais pleinement opérationnel et tient des audiences régulières au siège de la banque, à Djeddah, en Arabie saoudite. Il s'agit de l'organe suprême du système judiciaire interne de la banque. Les décisions du tribunal sont sans appel et s'imposent aux parties.
- Le Comité de Recours du personnel du Groupe de la BID a été reconstitué et est pleinement opérationnel.
- Le président de la banque a approuvé la version 2023 du Registre des signataires autorisés de la banque pour les opérations bancaires et de trésorerie, les opérations d'investissement, les opérations Adahi, les opérations des centres régionaux et les opérations du centre d'excellence.
- Les documents relatifs à la gouvernance et les politiques approuvées ont été mis à la disposition de tous les employés sur le portail dédié à la gouvernance institutionnelle de la banque.
- Le Conseil des Directeurs exécutifs et la direction de la banque ont approuvé l'ensemble des politiques, règles, règlements et directives majeurs en 2023. La Division de la Gouvernance institutionnelle a fourni l'appui nécessaire aux unités compétentes dans le cadre de la procédure d'examen et d'approbation des instruments de politiques.
- Une procédure de révision annuelle de la délégation de pouvoirs, des règlements intérieurs des comités de direction et du manuel d'organisation a été instaurée.
- La page électronique d'assistance sur la gouvernance institutionnelle a été mise en service.

### 3.8 : NOTE DE CRÉDIT

La note de crédit « AAA » de la banque avec des perspectives stables en 2023 a été confirmée par quatre agences de notation : Fitch Ratings (19 mai), Moody's Investors Service (22 septembre), Malaysian Rating Corporation (10 août) et Standard & Poor's Global (22 décembre). Elle est imputable à la solidité extrême de la capitalisation de la banque, son faible endettement, son profil de liquidité et ses réserves très solides, son accès aisé aux financements du marché, sa gestion prudente des risques appuyée par des politiques de gestion des risques rigoureuses, ses risques réduits de solvabilité et l'appui infaillible de ses pays membres. À l'issue du cycle de révision 2023, la banque est notée « AAA » avec des perspectives stables pour la 21<sup>e</sup> année consécutive par Standard & Poor's, la 17<sup>e</sup> année consécutive par Moody's Investors Service et la 16<sup>e</sup> année consécutive par Fitch Ratings.

Cet appui témoigne de l'esprit de solidarité et de coopération pour le développement dans le monde musulman, et devrait perdurer dans les années à venir afin que la banque puisse mener à bien sa mission en matière de développement durable.

### 3.9 : APPUI DES PAYS MEMBRES

Depuis la création de la banque, ses pays membres lui fournissent un appui sans faille, avec de nombreuses injections de capital sous forme d'augmentations générales de capital et d'augmentations spéciales de capital. Cet appui témoigne de l'esprit de solidarité et de coopération pour le développement dans le monde musulman, et devrait perdurer dans les années à venir afin que la banque puisse mener à bien sa mission en matière de développement durable.

Lors de la réunion annuelle de 2023, les fonds propres de la banque ont été à nouveau renforcés via l'approbation par le Conseil des Gouverneurs d'une augmentation spéciale de capital pour l'Indonésie qui, par un solide vote de confiance envers la mission de la banque et dans un environnement économique mondial particulièrement difficile, a unilatéralement demandé à augmenter sa participation dans la banque de 2,25 % à 8,43 % du capital social. L'augmentation de l'Indonésie, un pays membre du G20, se traduira par une injection de fonds supplémentaire de 881,7 millions de dinars islamiques (1,2 milliard de dollars) payables sur 14 ans, dans le bilan de la banque, ce qui permettra à cette dernière de multiplier les interventions en matière de développement durable pour ses pays membres. Cela sera primordial en vue de réduire la pauvreté, gérer les conséquences des changements climatiques, et favoriser la sécurité alimentaire, la croissance économique verte et la résilience.

Un niveau de capitalisation élevé, obtenu grâce aux augmentations générales de capital successives avec de très forts taux de participation et aux augmentations spéciales de capital des pays membres, contribue à la pérennité financière de la banque et renforce sa capacité à résister aux crises financières. Cela est également perçu très positivement par les agences de notation de crédit mondiales, qui ont souligné à plusieurs reprises « l'appui infaillible des pays membres » comme l'un des facteurs majeurs sous-tendant la note de crédit « AAA » de la banque, qu'elles reconduisent depuis plus de vingt ans maintenant.

Grâce à sa note de crédit « AAA », la banque est en mesure de mobiliser des ressources sur les marchés financiers internationaux, principalement par le biais d'émissions de soukous à des coûts optimaux pour les pays membres. Ces ressources permettent d'accroître l'enveloppe annuelle allouée aux opérations, en complément du capital social, afin de répondre aux besoins de financement croissants des pays membres.

### 3.10 : STRATÉGIE DE PARTENARIAT ET COLLABORATION AVEC LES PAYS MEMBRES

En 2023, sous l'impulsion de la Direction générale des Programmes de Pays, le Groupe de la BID a considérablement avancé dans la redynamisation de la stratégie de partenariat avec les pays membres, ainsi que dans l'introduction du cadre de collaboration avec les pays. Ces progrès se sont appuyés sur le travail préparatoire effectué en 2022, qui visait à affiner, redynamiser et élargir ces mécanismes pour mieux répondre aux divers besoins des pays membres.

L'année 2023 a été largement consacrée à l'opérationnalisation du cadre de la stratégie de partenariat avec les pays membres. L'objectif était de passer d'une approche académique à une approche pragmatique, axée sur la mise en œuvre. La finalisation des modèles, processus de travail et directives de la stratégie de partenariat avec les pays membres a fortement contribué à cette transition, via la mise en cohérence accrue des stratégies avec les réalités sur le terrain. L'accent a, par ailleurs, été mis sur l'amplification des synergies au sein du Groupe de la banque, non seulement lors de la formulation, mais également lors de la programmation et de la mise en œuvre de la stratégie de partenariat avec les pays membres.

La priorité a également été donnée à l'expansion stratégique et aux engagements spécifiques, afin de les mettre davantage en adéquation avec les diverses situations caractérisant les pays membres. Un instrument sur-mesure, baptisé « cadre de collaboration avec les pays », a été introduit aux fins d'alignement et de collaboration active du Groupe de la BID avec les pays membres dans des situations particulières, tels que les pays non emprunteurs, les pays fortement exposés et/ou dont la marge de manœuvre est limitée, ou encore les pays rétablissant des relations avec le Groupe de la BID après une interruption. Cette approche inclusive a permis le développement rapide de projets en étroite collaboration avec les ministères, les partenaires de développement et d'autres acteurs.

Dans la lignée des initiatives réussies de 2022, année au cours de laquelle sept stratégies de partenariat avec les pays membres ont été achevées, dépassant ainsi la moyenne historique de deux, l'année 2023 a été synonyme d'amélioration continue. L'évolution a donc été privilégiée. Les réalisations de 2023 sont remarquables, avec l'achèvement de quatre stratégies de partenariat avec les pays membres pour le Bangladesh, le Kirghizstan, le Bénin et le Qatar, ainsi que de cinq cadres de collaboration avec le Guyana, le Pakistan, le Tadjikistan, la Gambie et l'Azerbaïdjan. L'objectif de sept stratégies a été dépassé, avec un total de neuf stratégies robustes.

En 2024, la Direction générale des Programmes de Pays se donne pour mission de formuler huit stratégies de partenariat et cadres de collaboration avec les pays membres supplémentaires, en s'attendant à la finalisation des processus, modèles et directives. L'objectif est de transformer ces stratégies en guides pratiques de mise en œuvre afin d'autonomiser les pays membres et d'amplifier



l'impact des résultats de développement. Par ailleurs, les membres affiliés au Groupe de la BID participent désormais au processus de planification des travaux des stratégies de partenariat et des cadres de collaboration avec les pays membres, ce qui leur permet de désigner des pays pour piloter les stratégies et les cadres en partenariat avec les centres régionaux.

En conclusion, la détermination sans faille du Groupe de la BID à s'adapter, évoluer et être toujours plus utile aux pays membres a été manifeste dans sa démarche de redynamisation de la stratégie de partenariat avec les pays membres en 2023. Tandis que l'année touche à sa fin, les stratégies de partenariat et les cadres de collaboration avec les pays membres se présentent comme des instruments robustes, pragmatiques et adaptables, prêts à consolider les partenariats et résultats majeurs de développement dans les années à venir.

### 3.11 : ÉVALUATION DES OPÉRATIONS

Le Département d'Évaluation des Opérations évalue la mesure dans laquelle les interventions de la banque contribuent aux résultats de développement. En 2023, il a réalisé 11 évaluations de projet dans 10 pays membres et une évaluation portant sur un projet d'assistance spéciale en Inde. Sur ces 11 projets, deux sont en cours, l'amélioration de la création de valeur dans la filière de l'arachide en Gambie et l'amélioration de la sécurité alimentaire nationale via l'augmentation de la production de riz en Ouganda.

Le département a amorcé cinq évaluations (internes, pays et thématiques) en 2023, dont une évaluation de l'engagement de pays pour l'Égypte, une évaluation dans le secteur de l'agriculture, de l'eau et du développement rural, une évaluation thématique des politiques et stratégies de coopération et d'intégration régionales, et une évaluation interne sur le Fonds de solidarité islamique pour le développement. En réponse à une demande spécifique formulée par la direction, le département a également amorcé une évaluation spéciale de l'impact de la restructuration organisationnelle sur la stabilité économique.

Le département a, par ailleurs, finalisé huit évaluations internes, de pays et thématiques amorcées l'année précédente : une évaluation interne des initiatives menées par la banque en matière de mobilisation de ressources hors bilan, une évaluation de l'assistance au pays pour la Côte d'Ivoire, une évaluation thématique des partenariats de la banque, une évaluation interne de l'efficacité opérationnelle des projets de la banque à l'entrée, une évaluation thématique des projets financés via une ligne de financement, une évaluation spéciale du financement de contrepartie au sein de la banque, et la validation de deux examens de l'achèvement des stratégies de partenariat avec le Bangladesh et le Koweït. De plus, le département a soumis l'évaluation du Programme de réponse à la crise alimentaire de 2009 de la banque, baptisé « Programme de la déclaration de Djeddah », au président.

L'année 2023 a également été riche en réalisations majeures dans les domaines de l'évaluation, de l'apprentissage et de la sensibilisation. Le département a accru ses interactions

internes et externes avec les principales parties prenantes et les clients. Il a notamment organisé huit sessions de partage de connaissances, mais aussi élaboré et diffusé 34 produits d'information adaptés à un public varié. Ces produits, comprenant des séries de connaissances, des notes de grande diffusion, des vidéos, des articles et des bulletins d'information, avaient pour but de développer les compétences du personnel ainsi que d'affiner les directives et boîtes à outils en matière d'évaluation. Le département a également mis en œuvre le Programme international de formation à l'évaluation du développement au siège de la banque, ce qui illustre son engagement en faveur du renforcement des capacités du personnel de la banque en matière d'évaluation. Il a continué de tirer parti des partenariats avec des entités comme *Global Evaluation Initiative*, le Centre d'impact Al Athar, le Fonds saoudien pour le développement et le ministère saoudien de l'Économie en vue d'adapter au mieux le programme d'évaluation de la banque aux objectifs communs et bonnes pratiques qui guident les activités des partenaires de développement.

Dans l'ensemble, les efforts déployés par le département en 2023 ont démontré l'importance accordée par la banque à une solide culture de l'évaluation et à l'exploitation des résultats des évaluations en faveur de l'amélioration continue des interventions de la banque en matière de développement durable.

### 3.12 : EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT

Le fait de suivre et de rendre compte de l'efficacité du développement est l'une des priorités absolues de la banque, qui se traduit par le rapport annuel sur l'efficacité du développement, une publication phare de la banque. Ce rapport dresse le bilan de l'efficacité du développement dans le cadre des interventions et rapports de la banque selon les quatre piliers du cadre de gestion axée sur les résultats : objectifs, résultats de développement, efficacité opérationnelle et efficacité organisationnelle, en suivant les bonnes pratiques sectorielles. Il couvre les interventions de la banque concernant le financement souverain, les partenariats public-privé, les fonds fiduciaires et d'autre nature, les investissements en finance islamique et les programmes de subvention.

La banque publie le rapport depuis 2017 et suit ainsi la tradition des autres banques multilatérales de développement, dont la plupart publient des rapports similaires sur l'efficacité du développement à tous les niveaux de leur cadre de résultats.

Par ailleurs, la banque a développé divers outils en la matière, permettant notamment de (i) recenser les résultats des projets par rapport aux objectifs de développement durable en vue d'approfondir la compréhension de l'efficacité du développement, (ii) mettre en œuvre le cadre pour un suivi et un compte-rendu efficaces des résultats de développement, qui doivent être inclusifs, durables et stratégiquement cohérents, et (iii) concevoir des tableaux de bord en ligne pour améliorer le suivi du cycle de vie des projets, dans un souci d'efficacité.

### 3.13 : FACILITATION DES AFFAIRES PAR LES TECHNOLOGIES

Les technologies de l'information sont évolutives et nécessitent une maintenance constante pour s'adapter en permanence au contexte d'une organisation, quelle qu'elle soit.

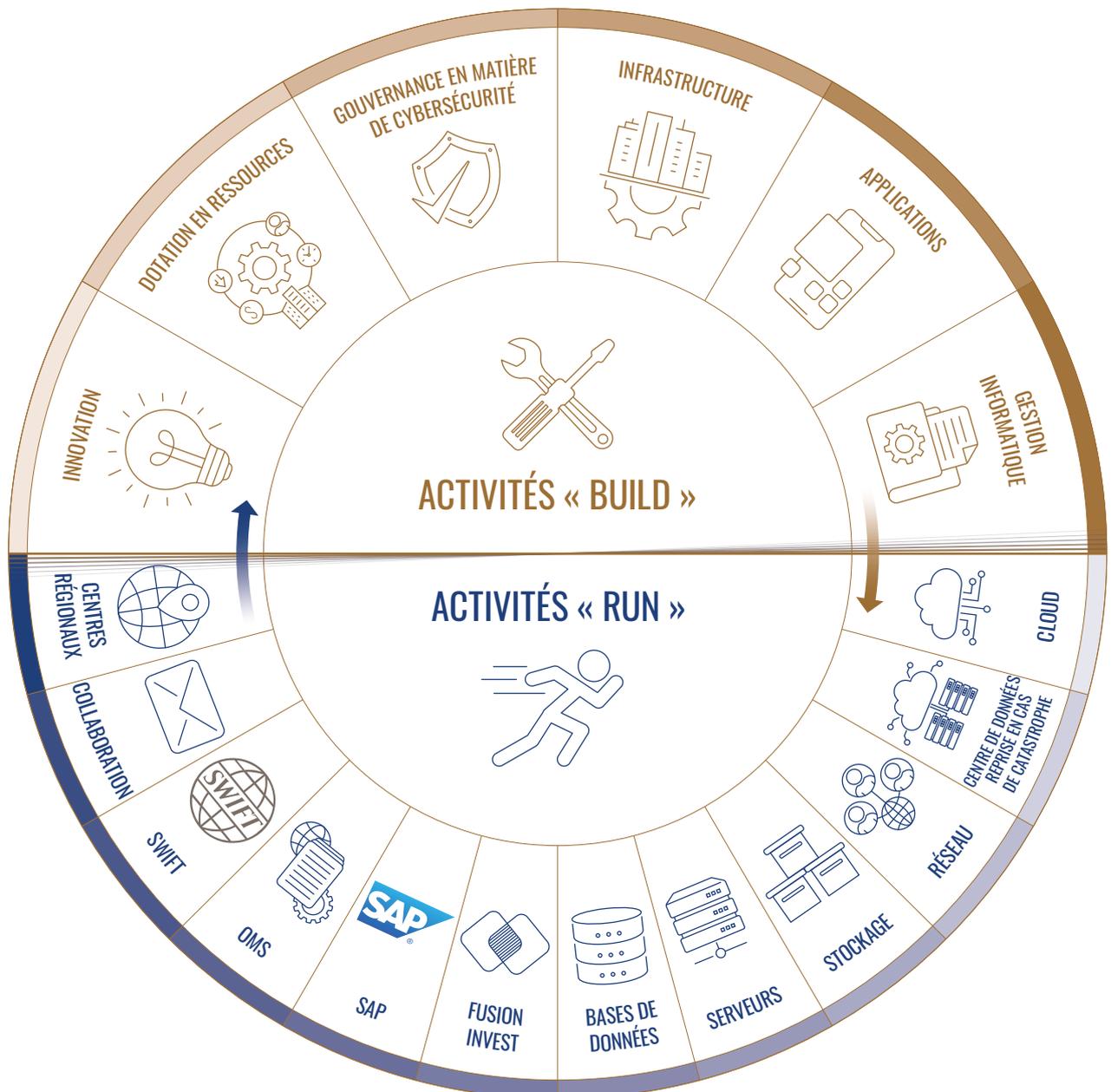
La mission du Département informatique est généralement divisée en activités « construire » « opérer ». Les activités « construire » désignent les travaux de développement, tandis que les activités « opérer » consistent essentiellement à assurer le bon fonctionnement des systèmes. Il s'agit d'une mission particulièrement transversale, comme en atteste la Fig. 3.1.

Les principaux objectifs et progrès réalisés en 2023 dans ces domaines pour améliorer l'expérience numérique de la banque,

Les technologies de l'information sont évolutives et nécessitent une maintenance constante pour s'adapter en permanence au contexte d'une organisation, quelle qu'elle soit.

atteindre les résultats escomptés et assurer la maintenance à l'appui des opérations ont concerné la fluidité de l'expérience utilisateur, la sécurisation des opérations et des données, ainsi que le développement d'une infrastructure informatique flexible, décentralisée et agile. L'infrastructure informatique est conçue pour être adaptable, extensible et réactive face à l'évolution des besoins opérationnels de la banque.

FIG 3.1 : ACTIVITÉS « BUILD » ET « RUN »





### 3.14 : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

En 2023, la banque a franchi des étapes importantes dans le développement de son recrutement et de ses ressources humaines avec 319 réquisitions, soit une hausse de 38 % par rapport à l'année précédente. Cet essor s'accompagne d'une augmentation notable des candidatures à l'échelle mondiale, au nombre de 45 427 issues de 166 pays, ce qui illustre notre attractivité en tant qu'employeur international. Notre engagement en faveur de la diversité est manifeste, notamment s'agissant de la quête de professionnels qualifiés pour les postes de direction, de la hausse du nombre de femmes et d'une représentation géographique accrue. Plus précisément, 31 269 candidatures ont été déposées par des femmes en 2022 et 14 909 avaient été reçues à la fin du premier semestre 2023, tandis que 12 % des personnes recrutées en 2023 étaient des femmes, un pourcentage que la banque s'engage à augmenter.

L'évolution de la carrière interne a également été mise à l'honneur avec 75 promotions, dont six à des postes de direction, ce qui témoigne de notre volonté de cultiver les talents. L'introduction d'une nouvelle grille salariale pour la main-d'œuvre supplémentaire et la rationalisation des intitulés de poste ont fortement contribué à l'optimisation de la gestion des ressources humaines. En amont de la

PLUS PRÉCISÉMENT, 31 269 CANDIDATURES ONT ÉTÉ DÉPOSÉES PAR DES FEMMES EN 2022 ET 14 909 AVAIENT ÉTÉ REÇUES À LA FIN DU PREMIER SEMESTRE 2023, TANDIS QUE

**12 %**  
**DES PERSONNES RECRUTÉES**  
**EN 2023 ÉTAIENT DES FEMMES,**  
**UN POURCENTAGE QUE LA BANQUE S'ENGAGE À AUGMENTER.**

refonte de notre stratégie et nos directives en matière de recrutement des talents en 2024, ces initiatives s'inscrivent dans le cadre de notre mission en faveur d'une main-d'œuvre diversifiée et dynamique.

Le Programme des jeunes professionnels, qui a attiré 6 032 candidats et donné lieu à la sélection de 19 candidats d'exception issus d'universités de renom, illustre la volonté du Département de Gestion des Ressources humaines de recruter des talents et de mettre l'accent sur l'excellence universitaire.

En parallèle, la nouvelle Politique de gestion de carrière instaure un cadre global pour l'évolution de carrière, en alliant les bonnes pratiques et les aspects inclusifs, ainsi qu'en améliorant l'évolution de carrière, l'engagement et la fidélisation.

La banque a harmonisé les politiques pour les employés hommes et femmes, notamment s'agissant de divers avantages comme les frais de scolarisation, les indemnités pour charges de famille, les billets d'avion et les prestations d'assurance maladie.

Des avancées majeures ont été réalisées en matière d'avantages pour le personnel féminin de la banque : l'égalité d'accès aux frais de scolarisation, aux indemnités pour charges de famille et aux prestations d'assurance maladie, un congé de maternité de 14 semaines, une « heure d'allaitement » quotidienne pendant deux ans et un « congé Iddah » de 60 jours à compter de la date de décès du mari, qui viennent renforcer le soutien apporté à notre personnel féminin.

Les sessions « Power Hour », introduites par le Département de Gestion des Ressources humaines à l'intention des leaders des différents services, ont marqué un tournant majeur dans le rôle stratégique du service des ressources humaines dont les objectifs sont désormais alignés avec les objectifs opérationnels et dont l'impact sur les résultats opérationnels a été amplifié.

La banque a harmonisé les politiques pour les employés hommes et femmes, notamment s'agissant de divers avantages comme les frais de scolarisation, les indemnités pour charges de famille, les billets d'avion et les prestations d'assurance maladie. Elle a révoqué les précédentes restrictions liées aux indemnités pour charges de famille qui pesaient sur les employés, lesquelles ont désormais droit aux mêmes avantages que leurs homologues masculins, quelle que soit leur situation matrimoniale ou la situation professionnelle de leur conjoint. Cette décision a également introduit un congé de maternité de 14 semaines pour les salariées éligibles, avec un congé supplémentaire en cas de naissances multiples, ainsi qu'une « heure d'allaitement » pour les mères de nourrissons. Un « congé Iddah » a en outre été instauré pour les salariées ayant perdu leur mari, qui leur assure une rémunération totale pendant 60 jours à compter de la date de décès de leur mari.

Enfin, le site ESS Mobile, fruit d'une collaboration entre le Département de Gestion des Ressources humaines et le Département informatique, a révolutionné l'accessibilité pour les employés en fournissant un accès sécurisé et en temps réel aux services de gestion des ressources humaines, synonyme de praticité et d'efficacité pour le personnel.

### 3.15 : AUTRES ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

La banque, par l'intermédiaire de la Division du Centre des Services de Santé, a mené diverses activités dans le cadre de sa mission visant à assurer la santé du personnel du Groupe de la BID et des personnes à leur charge. Figurent parmi ces activités la réduction des frais d'assurance maladie, l'élargissement du réseau des professionnels de santé, la gestion de cliniques internes, la prestation de services préventifs en matière d'assistance sociale et de santé, ou encore la fourniture de services de santé sur le terrain, dans les centres régionaux et ailleurs. La division a également organisé des sessions de formation aux gestes de premier secours, des campagnes de santé, des webinaires médicaux et des activités sociales, témoignant d'une approche globale de la santé et du bien-être.

Par ailleurs, le Département des Services administratifs a entrepris un vaste ensemble d'initiatives vertes visant à favoriser le développement durable et à réduire l'empreinte écologique de la banque. Ces initiatives comprennent la volonté d'obtenir la certification LEED en limitant la consommation d'énergie, en augmentant le volume d'eaux grises, en réduisant l'utilisation du papier, en passant une partie du parc automobile à l'électrique et en améliorant les infrastructures en vue d'offrir au personnel et aux visiteurs un environnement de meilleure qualité. Elles traduisent l'engagement de la banque en faveur de la durabilité écologique et de la responsabilité d'entreprise.

**Le Département des Services administratifs a entrepris un vaste ensemble d'initiatives vertes visant à favoriser le développement durable et à réduire l'empreinte écologique de la banque.**





# ANNEXES

<b>ANNEXES 1-6</b>		
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>		<b>66</b>
<b>ANNEXE 1:</b>	Rapport d'audit de charia	66
<b>ANNEXE 2A:</b>	Rapport COSO de la direction	68
<b>ANNEXE 2B:</b>	Rapport du commissaire aux comptes sur le rapport COSO de la direction	71
<b>ANNEXE 3:</b>	Ressources ordinaires en capital de la BID	74
<b>ANNEXE 4:</b>	Fonds waqf des ressources du compte spécial	84
<b>ANNEXE 5:</b>	Conseil des Directeurs exécutifs, pays et groupes de pays	91
<b>ANNEXE 6A:</b>	État des souscriptions au capital-actions de la BID	92
<b>ANNEXE 6A:</b>	État des droits de vote	93



## ANNEXES 7-10 FINANCEMENTS

<b>ANNEXE 7A:</b> Répartition par secteur et pays des approbations nettes des ressources ordinaires en capital (2023) (millions USD)	94
<b>ANNEXE 7B:</b> Répartition par secteur et pays des approbations nettes des ressources ordinaires en capital (1975-2023) (millions USD)	95
<b>ANNEXE 8A:</b> Approbations nettes du Groupe de la BID par pays et entité (millions DI)	96
<b>ANNEXE 8B:</b> Approbations nettes du Groupe de la BID par pays et entité (millions USD)	97
<b>ANNEXE 9:</b> Opérations cumulées du Groupe de la BID selon le mode de financement le plus utilisé (1975-2023)	98
<b>ANNEXE 10A:</b> Approbations par entité et mode de financement (1975-2023) (millions DI)	99
<b>ANNEXE 10B:</b> Approbations par entité et mode de financement (1975-2023) (millions USD)	100

## ANNEXE 11: ORGANIGRAMME

101

## ANNEXE 12: COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

102

## ANNEXE 1: RAPPORT D'AUDIT DE CHARIA

### CONSEIL DE CHARIA DU GROUPE DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT RAPPORT D'AUDIT DE CHARIA 1444H/1445H

Louanges à Allah

Prière et paix sur le Prophète, sa famille et ses compagnons

Excellence Monsieur le Président du Conseil des Gouverneurs,  
Excellences les membres du Conseil des Gouverneurs,

*Assalamu alaikum warahmatullahi wabarakatuh*

Conformément à son règlement, le Conseil de Charia du Groupe de la Banque islamique de développement (Groupe de la BID) soumet au Conseil des Gouverneurs un rapport annuel d'audit de charia sur le degré de conformité des transactions et activités du groupe à la charia à la lumière des fatwas et décisions rendues par le conseil et son sous-comité. Nous avons fait vérifié par le sous-comité les activités du groupe au titre de l'exercice 1444/1445, conformément à la pratique arrêtée au sein du conseil qui a mené un audit général des principes appliqués et contrats liés aux transactions et applications qui nous ont été présentés, lesquels contrats ont porté sur les ressources ordinaires en capital, le Fonds waqf des ressources du compte spécial, la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation, la Société islamique pour le développement du secteur privé, la Société internationale islamique de financement du commerce, le Fonds de solidarité islamique pour le développement, le Fonds d'investissement des biens awqaf, la Fondation mondiale du waqf et tous les fonds gérés par la banque au titre de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (18 djoumada II 1445).

Nous avons effectué l'audit demandé avec l'assistance de la Division des Affaires de Charia afin d'exprimer notre opinion quant au degré de conformité du groupe aux règles et principes de charia, ainsi qu'aux fatwas, décisions, arrêts et directives spécifiques rendus.

La responsabilité d'assurer la conformité du groupe aux règles et principes de charia incombe à la direction de celui-ci. Notre responsabilité se limite à exprimer une opinion de charia indépendante, fondée sur notre audit des opérations du groupe.

Nous avons planifié et mené notre audit dans le but d'obtenir tous les éléments et justifications jugés nécessaires pour établir la preuve et la confirmation raisonnable que le groupe n'a pas enfreint les règles et principes de charia.

## À NOTRE OPINION

1. le groupe a observé les procédures nécessaires pour se conformer aux contrats que nous avons préparés et vérifiés ;
2. les dividendes payés et les pertes subies au titre des comptes d'investissement répondent au principe adopté par le conseil, conformément aux règles et principes de charia ;
3. tous les gains tirés de transactions et méthodes interdites par la charia ont été écartés conformément aux décisions du conseil, et ce dans l'attente de les dépenser, avec notre aval, sur des œuvres de bienfaisance ; et
4. le groupe n'est pas tenu d'acquitter zakat vu que les sources de ses actifs relèvent soit de comptes publics ou de comptes waqf. Dans le cas des fonds des autres institutions, le groupe n'acquitte pas zakat au nom de leurs propriétaires sans qu'il ne soit autorisé par eux. Par conséquent, le paiement de zakat est de la seule responsabilité des propriétaires de ces institutions.

Nous prions Allah – Le Tout-Puissant – de guider le groupe sur le droit chemin, au service de l'oumma.

*Wassalamu alaikum warahmatullahi wabarakatuh*



**S.E. Dr Mohamed ALI ELGARI**  
Président du Conseil de Charia



**S.E. Dr Nizam YAQOUBI**  
Vice-président du Conseil de Charia



**S.E. Dr Aznan HASAN**  
Membre du Conseil des Charia



**S.E. Dr Sa'id ADEKUNLE MIKAIL**  
Membre du Conseil de Charia



**S.E. Dr Mufti Muhammad HASSAAN KALEEM**  
Membre du Conseil de Charia



**Dr Abdallahi MOHAMED**  
Chef par intérim de la Division des Affaires de Charia

Djeddah, 29 février 2024 (19 chaäbane 1445)

## ANNEXE 2A: RAPPORT COSO DE LA DIRECTION

### RAPPORT DE LA DIRECTION SUR L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de la Banque islamique de développement (ressources ordinaires en capital) est responsable de la mise au point et du maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière. Les contrôles internes de la banque à l'égard de l'information financière sont un processus conçu pour dégager une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers de la banque aux fins de leur communication, conformément au cadre d'information financière. Les contrôles internes à l'égard de l'information financière comprennent également les contrôles et procédures de communication conçus pour prévenir les inexactitudes.

L'organe chargé de la gouvernance, en l'occurrence le Conseil des Directeurs exécutifs, est responsable de la supervision du processus d'exécution et de maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière.

● La banque a évalué la conception, l'exécution et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financières jusqu'au 31 décembre 2023. Elle s'est fondée sur les critères énoncés dans le Cadre de contrôle intégré (2013) publié par le Comité des organisations de tutelle de la Commission Treadway (« COSO »).

Le commissaire aux comptes de la banque, Deloitte and Touche & Co. - Chartered Accountants, cabinet de comptabilité indépendant, émet un rapport d'assurance raisonnable sur notre évaluation des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

#### RISQUES LIÉS À L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les principaux risques liés à l'information financière sont la préparation d'états financiers qui ne reflètent pas fidèlement la situation financière, en raison d'erreurs involontaires ou intentionnelles, ou la publication en retard des états financiers. Les états financiers ne reflètent pas fidèlement la situation financière lorsqu'un ou plusieurs comptes ou l'information fournie dans ces états financiers contient des anomalies ou des omissions importantes. Les anomalies sont considérées importantes si elles peuvent, individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent sur la base des états financiers.

Pour pallier les risques liés à l'information financières, la banque a mis au point des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui permettent de donner une assurance raisonnable mais non-absolue quant à la non-existence d'anomalies importantes. La banque a également évalué la conception, l'exécution et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière sur la base des critères énoncés dans le Cadre de contrôle intégré (2013) publié par le Comité des organisations de tutelle de la Commission Treadway. Le cadre COSO recommande la définition d'objectifs spécifiques pour faciliter la conception et l'évaluation de l'adéquation d'un système de contrôle interne. Par conséquent, la direction a répondu au moment de la mise au point des contrôles internes à l'égard de l'information financière aux assertions ci-après :

- Existence/survenue : les actifs et les passifs existent et les transactions ont eu lieu.
- Intégralité : toutes les transactions sont enregistrées, les soldes des comptes sont inclus dans les états financiers.
- Évaluation : les actifs, les passifs et les transactions sont enregistrés dans les états financiers aux montants appropriés.
- Droits et obligations, et propriété : les droits et obligations sont correctement enregistrés au titre des actifs et des passifs.
- Présentation et communication : le classement, la communication et la présentation de l'information financière sont appropriés.

Cependant, tout système de contrôle interne, y compris les contrôles internes à l'égard de l'information financière, aussi bien conçu et exécuté soit-il, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, mais non-absolue, que les objectifs du système sont atteints. En tant que tels, les contrôles et procédures ou systèmes de communication au titre des contrôles internes de l'information financière peuvent ne pas empêcher toutes les erreurs et fraudes. De plus, la conception d'un système de contrôle doit procéder de ressources raisonnables, et les avantages des contrôles doivent être pondérés par rapport aux coûts.

## ORGANISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE DE LA BANQUE

### Fonctions intervenant dans le système de contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le Conseil des Directeurs exécutifs a créé le Comité d'Audit pour l'assister dans son rôle de supervision de la solidité des politiques et pratiques comptables et de l'efficacité des contrôles internes. Composé de membres sélectionnés du Conseil des Directeurs exécutifs, le Comité d'Audit aide également le Conseil des Directeurs exécutifs à s'acquitter de ses responsabilités de supervision de la préparation des états financiers et de l'information financière sur les ressources ordinaires en capital, des procédures d'audit internes et externes, et des principales conclusions. Le Comité d'Audit tient des réunions périodiques avec la direction pour examiner et assurer le suivi des questions qui revêtent une importance des points de vue financier, comptable et d'audit. Le commissaire aux comptes et les auditeurs internes tiennent des réunions régulières avec le Comité d'Audit pour statuer sur l'adéquation des contrôles internes à l'égard de l'information financière et de toute autre question sur laquelle le Comité d'Audit devrait se pencher.

Les contrôles au sein du système de contrôle interne à l'égard de l'information financière sont effectués par tous les services qui interviennent dans l'examen de la fiabilité des livres et registres sur la base desquels les états financiers sont préparés. Par conséquent, le fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière implique des employés de diverses fonctions au sein de toute l'institution.

### Contrôles destinés à minimiser les risques d'anomalie dans la préparation de l'information financière

Le système des contrôles internes à l'égard de l'information financière consiste en un grand nombre de contrôles et procédures internes visant à minimiser le risque d'anomalie dans les états financiers. Ces contrôles sont intégrés au processus d'exploitation et comprennent ceux qui :

- sont de nature continue ou permanente, comme la supervision au titre des politiques et procédures écrites ou la séparation des tâches ;
- sont périodique tels que ceux effectués dans le cadre du processus de préparation des états financiers annuels ;
- sont de nature préventive ou détective ;
- ont une incidence directe ou indirecte sur les états financiers eux-mêmes, étant entendu que les contrôles qui ont une incidence indirecte sur les états financiers comprennent les contrôles au niveau de l'entité et les contrôles généraux des technologies de l'information tels que les contrôles d'accès aux systèmes et de déploiement des systèmes, tandis qu'un contrôle ayant une incidence directe pourrait être, par exemple, un rapprochement qui appuie directement un poste au bilan ; et
- comportent des composants automatisés et/ou manuels, étant entendu que les contrôles automatisés sont des fonctions de contrôle intégrées aux processus du système, telles que les contrôles de séparation des tâches forcés par les applications et les contrôles d'interface sur l'exhaustivité et l'exactitude des entrées, et les contrôles internes manuels sont ceux opérés par un individu ou un groupe d'individus, tels que l'autorisation des transactions.



## ANNEXE 2A: RAPPORT COSO DE LA DIRECTION

(SUITE)

### ÉVALUATION DE LA CONCEPTION, EXÉCUTION ET EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES

Pour l'exercice 2023, la banque a entrepris une évaluation formelle de l'adéquation de la conception, exécution et efficacité du système des contrôles internes à l'égard de l'information financière en tenant compte des éléments ci-après :

- le risque d'inexactitude des postes dans les états financiers, compte tenu de facteurs tels que l'importance et la sensibilité d'un poste quelconque dans les états financiers aux inexactitudes ; et
- la susceptibilité des contrôles identifiés à l'échec, compte tenu de facteurs tels que le degré d'automatisation, la complexité et le risque de dépassement par la direction, la compétence du personnel et le niveau d'appréciation requis.

Pris ensemble, ces facteurs déterminent la nature, le moment et l'étendue des preuves dont la direction a besoin pour évaluer si la conception, l'exécution et l'efficacité du système de contrôle interne à l'égard de l'information financière sont efficaces. La preuve elle-même est générée à partir de procédures intégrées dans les responsabilités quotidiennes du personnel ou à partir de procédures mises en œuvre spécifiquement aux fins de l'évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Des informations provenant d'autres sources constituent également un élément important dans l'évaluation car ces preuves peuvent attirer l'attention de la direction sur des problèmes de contrôle supplémentaires ou étayer les conclusions.

### CONCLUSION

L'évaluation a inclus la revue de la conception, exécution et efficacité des contrôles au sein de divers processus, notamment les actifs de trésorerie, les actifs des projets, les investissements et les revenus y liés, les passifs, y compris les passifs de trésorerie et les coûts de financement y afférents, les charges d'exploitation, les salaires et les prestations du personnel. L'évaluation a également inclus la revue de la conception, exécution et efficacité des contrôles au niveau de l'entité, des contrôles généraux des technologies de l'information et des applications, et des contrôles à l'égard de la communication de l'information financière. À la suite de l'évaluation de la conception, exécution et efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, la direction n'a identifié aucune faiblesse importante et a conclu que les contrôles internes à l'égard de l'information financière ont été conçus, exécutés et opérés efficacement jusqu'au 31 décembre 2023.



**Dr Muhammad AL JASSER**  
Président du Groupe de la Banque islamique de développement



**Dr Zamir IQBAL**  
Vice-Président et Chargé en Chef des Finances

## ANNEXE 2B: RAPPORT COSO DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

# RAPPORT D'ASSURANCE RAISONNABLE INDÉPENDANT SUR LE RAPPORT DE LA DIRECTION RELATIF À LA CONCEPTION, L'EXÉCUTION ET L'EFFICACITÉ DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE AU SUJET DES RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Excellences le Président et les membres du Conseil des Gouverneurs  
Banque islamique de développement – Ressources ordinaires en capital  
Djeddah  
Royaume d'Arabie saoudite

### ÉTENDUE

La Banque islamique de développement - Ressources ordinaires en capital (« la Banque » ou « la BID ») s'est adjointe nos services pour mener une mission d'assurance raisonnable sur le Rapport de la direction relatif à l'évaluation de la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « Rapport de contrôle interne de la direction » à l'égard de l'information financière ou le « rapport ») jusqu'au 31 décembre 2023.

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ET DE L'ORGANE CHARGÉ DE LA GOUVERNANCE

La direction est responsable de l'exécution et du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Cette responsabilité comprend la conception, l'exécution et le maintien de contrôles internes pertinents à la préparation et la présentation sincère d'états financiers exempts d'inexactitudes significatives, que celles-ci soient le résultat d'un acte de fraude ou d'une erreur, la sélection et l'application de politiques comptables adéquates, et les estimations et jugements comptables raisonnables face aux circonstances. Those Charged with Governance i.e., the Board of Executive Directors are responsible for overseeing the process of implementing and maintaining effective internal control over financial reporting.

L'organe chargé de la gouvernance, en l'occurrence le Conseil des Directeurs exécutifs, est responsable de la supervision du processus d'exécution et de maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière.

La banque a évalué la conception, l'exécution et l'efficacité de son système de contrôle interne jusqu'au 31 décembre 2023. Elle s'est fondée sur les critères énoncés dans le Cadre de contrôle intégré (2013) publié par le Comité des organisations de tutelle de la Commission Treadway (le « Cadre COSO »).

L'évaluation par la banque de son système de contrôle interne, telle que présentée par la direction au Conseil des Directeurs exécutifs et au Conseil des Gouverneurs dans le Rapport de la direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, comprend :

- la description des contrôles mis au point au titre du Contrôle interne tels que définis dans le Cadre COSO ;
- la description de l'étendue des principaux processus de travail objet de l'évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière ;
- la description des objectifs du contrôle interne ;
- l'identification des risques susceptibles de compromettre la réalisation des objectifs de contrôle ;
- l'évaluation de la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière ; et
- l'évaluation de la gravité des lacunes de conception, d'exécution et d'efficacité du contrôle interne, si constatées et non comblées jusqu'au 31 décembre 2023.



## ANNEXE 2B: RAPPORT COSO DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

(SUITE)

### NOTRE RESPONSABILITÉ

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion d'assurance raisonnable sur la sincérité de la présentation du « Rapport de la direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière » fourni à l'Annexe 2a du rapport annuel, à la lumière des critères énoncés dans le Cadre COSO, y compris sur la conclusion de la direction quant à l'efficacité de la conception, de l'exécution et du contrôle interne à l'égard de l'information financière jusqu'au 31 décembre 2023.

Nous avons mené notre mission conformément à la Norme internationale sur les missions d'assurance 3000 (révisée), à savoir « Missions d'assurance autres que les audits et les revues de l'information financière historique », émise par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance. Cette norme exige que nous planifions et exécutions nos procédures pour obtenir une assurance raisonnable quant à l'évaluation faite par la direction de la conception, exécution et efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière jusqu'au 31 décembre 2023, telle qu'indiquée dans le Rapport de la direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Une mission d'assurance raisonnable implique de comprendre le contrôle interne à l'égard de l'information financière, identifier et évaluer le risque qu'une faiblesse matérielle existe, et tester et évaluer la conception et l'efficacité du contrôle interne, sur la base du risque évalué, et exécuter toute autre procédure jugée nécessaire dans les circonstances.

Nos procédures appliquées au Rapport de la direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière ont consisté à :

- comprendre les composants de contrôle interne de la banque à la lumière des définitions énoncées dans le Cadre COSO, et les comparer au Rapport ;
- comprendre la définition de la banque de l'étendue des principaux processus, et la comparer au Rapport ;
- évaluer les risques importants liés aux comptes, classes de transactions et informations communiquées au sein de la banque quant aux principaux processus et entités, et les comparer au Rapport ;
- obtenir les tests effectués par la direction sur la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, et évaluer l'adéquation des procédures de test effectuées par la direction et l'exactitude des conclusions de la direction pour chaque contrôle interne testé ;
- tester de manière indépendante la conception, l'exécution et l'efficacité des contrôles internes qui traitent des risques importants d'inexactitudes significatives, et soumettre derechef au test une partie des tests effectués par la direction sur les risques normaux d'inexactitudes significatives ; et
- évaluer la gravité des lacunes du contrôle interne qui n'ont pas été comblées jusqu'au 31 décembre 2023, et comparer ces lacunes, dans la mesure du possible, à l'évaluation comprise dans le Rapport.

Un processus est considéré comme important si une anomalie résultant d'un acte de fraude ou d'une erreur dans les transactions ou les états financiers pourrait raisonnablement affecter les décisions des utilisateurs des états financiers. Aux fins de notre mission, les processus jugés importants sont les contrôles au niveau des entités, des actifs de trésorerie, des actifs des projets, des investissements et des revenus y liés, des passifs y compris les sources de financement externes, des coûts de financement y liés, des pertes de valeur et de crédit, des dépenses d'exploitation, des salaires, des prestations payées au personnel, de l'information financière et de sa communication, et des contrôles généraux et d'application liés aux technologies de l'information.

Les procédures établies pour tester la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne dépendent de notre jugement, y compris l'évaluation des risques d'inexactitudes significatives identifiés, et impliquent une combinaison d'enquêtes, d'observations, de répétitions et d'examen des preuves.

Nous avons obtenu suffisamment de preuves adéquates pour étayer notre conclusion sur l'évaluation faite par la direction de la conception, exécution et efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la banque jusqu'au 31 décembre 2023.

## NOTRE INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Nous nous sommes conformés à l'indépendance et aux autres exigences déontologiques du Code de déontologie des professionnels comptables publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, qui repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence raisonnable, de confidentialité et de comportement professionnel.

Notre cabinet applique la Norme internationale sur la gestion de la qualité 1 et, par conséquent, maintient un système complet de contrôle qualité comprenant des politiques et des procédures documentées concernant le respect des exigences déontologiques, des normes professionnelles et des exigences légales et réglementaires applicables.

## DÉFINITION ET LIMITES DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne d'une entité à l'égard de l'information financière est un processus conçu ou dont la préparation a été supervisée par les principaux dirigeants et responsables financiers de la société ou les personnes exerçant des fonctions similaires, exécuté par le conseil d'administration de la société, la direction et d'autres personnels afin de dégager l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins externes conformément au cadre d'information financière pertinent.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité comprend les politiques et procédures qui (1) concernent la tenue de registres qui, de manière raisonnablement détaillée, reflètent de manière précise et fidèle les transactions et les cessions d'actifs de l'entité ; (2) fournissent l'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers conformément au cadre d'information financière pertinent, et que les recettes et les dépenses de l'entité sont effectuées uniquement conformément aux autorisations de la direction et des administrateurs de l'entité ; et (3) fournissent l'assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de l'acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de l'entité qui pourraient avoir un effet important sur les états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, y compris la possibilité de collusion ou de contournement inapproprié des contrôles, des inexactitudes significatives dues à des erreurs ou à un acte de fraude pourraient se produire et ne pas être prévenues ou détectées à temps. Par ailleurs, les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au titre de périodes futures sont exposées au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison d'un changement de circonstances ou de la détérioration possible du degré de conformité aux politiques ou aux procédures.

## OPINION

À notre avis, le Rapport de la direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière fourni à l'Annexe 2a du rapport annuel est fidèlement présenté, à tous égards importants, sur la base des critères énoncés dans le Cadre COSO, y compris la conclusion de la direction sur la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière jusqu'au 31 décembre 2023.



Deloitte and Touche & Co.  
Certified Public Accountants

**Waleed Bin Moha'd. Sobahi**  
Certified Public Accountant  
License No. 378  
8 ramadan 1445  
18 mars 2024



## **ANNEXE 3: BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT – RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL**

### **ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Excellences, le président et les membres du Conseil des Gouverneurs,  
Banque islamique de développement - Ressources ordinaires en capital  
Djeddah  
Royaume d'Arabie saoudite

### **RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS**

#### **OPINION**

Nous avons vérifié les états financiers des ressources ordinaires en capital de la Banque islamique de développement (la « Banque »), constitués du bilan arrêté au 31 décembre 2023, du compte de résultat, de l'état des variations des fonds propres et de l'état des flux de trésorerie au titre de l'exercice arrêté à la date indiquée, ainsi que les notes jointes aux états financiers, notamment le résumé des principales politiques comptables.

À notre avis, les états financiers susmentionnés donnent, à tous égards, une image fidèle de la situation financière de la Banque au titre de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, de ses résultats, flux de trésorerie et des variations des fonds propres au titre de l'exercice arrêté à la date indiquée, conformément aux normes comptables de l'Organisation de Comptabilité et d'Audit pour les Institutions Financières Islamiques (« OCAIFI »).

Nous estimons que la Banque s'est également conformée aux règles et principes de charia énoncées par le Conseil de Charia du Groupe de la Banque.

#### **FONDEMENT DE L'OPINION**

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes comptables applicables aux institutions financières islamiques de l'OCAIFI et aux normes internationales d'audit. Notre responsabilité au titre des normes susvisées sont décrites en détail sous le titre « Responsabilité du commissaire aux comptes à l'égard de l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants de la Banque, conformément au Code de déontologie des comptables et auditeurs professionnels de l'OCAIFI (« Code de l'OCAIFI »), au Code du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (« Code du CNIDC »), et aux exigences déontologiques pertinentes à l'audit des états financiers en vigueur localement. Nous avons rempli notre mission dans le respect de ces exigences et des codes de l'OCAIFI et du CNIDC. Nous estimons que les preuves obtenues à la suite de l'audit sont suffisantes et appropriées pour étayer notre opinion.

#### **QUESTIONS CLÉS LIÉES À L'AUDIT**

Ces questions sont, de notre jugement professionnel, des questions qui ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Elles ont été abordées dans le cadre de notre audit des états financiers dans leur ensemble et dans l'expression de notre opinion à ce sujet. Nous n'exprimons pas une opinion séparée sur ces questions. Pour chaque question ci-dessous, notre description de la façon dont notre audit l'a abordée, est fournie dans ce contexte.

Nous avons rempli les responsabilités décrites dans la section intitulée « Responsabilités du commissaire aux comptes à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport, y compris par rapport à ces questions. Ainsi, notre audit a porté sur la performance des procédures conçues pour répondre à notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris celles utilisées dans les questions ci-dessous, constituent le fondement de notre opinion sur les états financiers.

QUESTIONS CLÉS LIÉES À L'AUDIT	TRAITEMENT
<p><b>PROVISION POUR PERTE DE CRÉDIT ATTENDUE AU TITRE DES ACTIFS DES PROJETS</b></p> <p>Au 31 décembre 2023, la valeur des actifs des projets de la Banque s'élevaient à 17,34 milliards DI (2022 : 17,02 milliards DI), soit 59,25 % du total des actifs. La provision pour perte de crédit attendue est à ce jour de 553 millions DI (2022 : 446 millions DI).</p> <p>L'audit des provisions pour perte de valeur des actifs des projets est un domaine d'intérêt clé en raison de sa taille et de l'importance des estimations et jugements utilisés pour classer les actifs des projets à différents stades et déterminer les exigences en provision et la complexité des jugements, hypothèses et estimations utilisés dans les modèles de perte de crédit attendue.</p> <p>La Banque comptabilise les provisions pour perte de crédit attendue à un montant égal à 12 mois de perte de crédit attendue (stade 1) ou à une perte de crédit attendue sur toute la durée de vie (stade 2). Une provision pour perte de crédit attendue sur toute la durée de vie est requise pour un instrument financier si le risque de crédit au titre de celui-ci a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale.</p> <p>Les pertes de crédit attendues sont une estimation pondérée de la valeur actualisée des pertes de crédit. Celles-ci sont évaluées comme la valeur actualisée de la différence entre les flux de trésorerie dus à la Banque au titre du contrat et les flux de trésorerie attendus par la Banque au titre de la pondération de plusieurs scénarii économiques futurs, actualisés au taux de profit effectif de l'actif. La Banque utilise des modèles statistiques pour les calculs de la perte de crédit attendue. Les variables clés utilisées dans ces calculs sont la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut, et le risque en cas de défaut, lesquels sont définis dans la Note 3 aux états financiers.</p> <p>La partie significative des actifs des projets est évaluée individuellement pour l'augmentation significative du risque de crédit et la mesure de la perte de crédit attendue. Cela requiert de la direction de saisir toutes les informations prospectives qualitatives et quantitatives raisonnables et justifiables lors de l'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit ou de l'évaluation des critères de crédit ayant perdu de sa valeur au titre du risque. Le jugement de la direction peut également être impliqué dans la dérogation au classement en stades manuel, conformément aux politiques de la Banque, le cas échéant.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nous avons obtenu une compréhension du processus des actifs des projets, du processus de gestion du risque de crédit, de la politique de perte de valeur et de perte de crédit et du processus d'estimation pour la détermination des provisions pour perte de valeur au titre des actifs des projets aux contreparties et de la méthode de la perte de crédit attendue.</li> <li>2. Nous avons évalué la conception et l'application des contrôles automatisés et/ou manuels : <ul style="list-style-type: none"> <li>● à l'approbation, l'exactitude et l'exhaustivité des provisions pour perte de valeur et aux contrôles en matière de gouvernance relatifs au suivi du modèle, et ce par des réunions de direction et de comités, lesquelles réunions font partie du processus d'approbation des provisions pour perte de valeur des actifs des projets ;</li> <li>● aux sorties des modèles ; et</li> <li>● à la comptabilisation et l'évaluation des provisions pour perte de valeur.</li> </ul> </li> <li>3. Sur la base d'un échantillon, nous avons sélectionné des actifs de projets et évalué : <ul style="list-style-type: none"> <li>● l'identification par la Banque de l'augmentation significative du risque de crédit (stade 2), l'évaluation du classement des pertes de crédit (stade 3), et si des événements de perte de valeur pertinents ont été identifiés en temps opportun, ainsi que le classement des actifs des projets à différents stades et la détermination des cas de défauts/engagements ayant perdu de leur valeur individuellement ;</li> <li>● les informations prospectives intégrées dans les calculs de la perte de valeur impliquant nos spécialistes pour tester les multiples scénarii économiques retenus et les pondérations y afférentes appliquées ;</li> <li>● la méthode de calcul et sa conformité aux exigences de la norme FAS 30 ; et</li> <li>● les ajustements post-modèle et les superpositions de la direction, le cas échéant, afin d'évaluer le caractère raisonnable de ces ajustements, ainsi que les facteurs qualitatifs qui ont été pris en compte par la Banque dans la comptabilisation de tout ajustement post-modèle, en cas de limitations des données ou du modèle. Lorsque de tels ajustements post-modèle ont été appliqués, nous avons évalué ces ajustements post-modèle et le processus de gouvernance qui les régit.</li> </ul> </li> </ol>



## ANNEXE 3: BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT – RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL

### ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

#### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023 (SUITE)

QUESTIONS CLÉS LIÉES À L'AUDIT	TRAITEMENT
<p>La mesure des montants de la perte de crédit attendue au titre des actifs des projets classés aux stades 1 et 2 est effectuée par les modèles de perte de crédit attendue, avec une intervention manuelle limitée. Cependant, il est important que les modèles (probabilité de défaut, perte en cas de défaut, risque en cas de défaut et ajustement macroéconomiques) soient valides tout au long de la période sous revue et soumis à un processus d'examen par un expert tiers indépendant. S'agissant des actifs des projets ayant perdu de leur valeur, la Banque estime la perte de crédit attendue comme le produit de la perte en cas de défaut et du risque en cas de défaut de chaque instrument.</p> <p>Cette question a été considérée comme une question clé liée à l'audit. L'audit s'est concentré sur cette question en raison de l'importance des actifs des projets et de la complexité des jugements, hypothèses et estimations utilisés dans les modèles de perte de crédit attendue.</p> <p>Cf. Note 3 des états financiers pour la politique comptable en matière de perte de valeur des actifs financiers, la Note 14 pour la communication de la perte de valeur, et la Note 30 pour la communication du risque de crédit et les principales hypothèses et les facteurs pris en compte dans la détermination de la perte de crédit attendue.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Nous avons testé les modèles et les applications informatiques utilisés dans le processus de perte de crédit et vérifié l'intégrité des données utilisées comme intrants dans les modèles de perte de valeur.</li> <li>5. La Banque a effectué une validation externe des modèles de perte de crédit attendue et des modèles de perte en cas de défaut, notamment le modèle macroéconomique au cours de la période précédente. Nous avons examiné le processus d'une telle validation externe des modèles et son incidence sur les résultats de l'estimation de perte de valeur. Enfin, nous avons actualisé notre évaluation de la méthode et du cadre conçus et exécutés par la Banque pour déterminer si les résultats des modèles de perte de valeur et le classement en stades étaient raisonnables et reflétaient les prévisions utilisées par la Banque pour déterminer les conditions économiques futures à la date de clôture.</li> <li>6. À chaque fois qu'il était nécessaire, nous avons fait appel à nos spécialistes pour nous aider à examiner les calculs du modèle, évaluer les intrants y liés et le caractère raisonnable des hypothèses utilisées dans le modèle de perte de valeur attendue, notamment en ce qui concerne les variables macroéconomiques, les scénarii macroéconomiques prévus et les pondérations de probabilité, et des hypothèses utilisées dans les ajustements post-modèle, le cas échéant, comme mentionné ci-dessus.</li> <li>7. Nous avons évalué l'adéquation des informations communiquées dans les états financiers par rapport aux exigences des normes comptables émises par l'OCAIFI.</li> </ol>

### **AUTRES INFORMATIONS INCLUSES DANS LE RAPPORT ANNUEL 2023 DE LA BANQUE**

Les « Autres informations » sont des informations incluses dans le rapport annuel 2023 de la Banque, autres que les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes. La direction est responsables des « Autres informations » contenues dans le rapport annuel. Il est prévu que le rapport annuel 2023 de la Banque soit mis à notre disposition après la date du présent rapport du commissaire aux comptes.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les « Autres informations » et nous n'exprimons aucune assurance quant à elles.

S'agissant de notre audit des états financiers, notre responsabilité est de lire les « Autres informations » visées ci-dessus si disponibles, et chemin faisant, examiner si elles sont incohérentes à un large degré avec les états financiers ou les informations que nous avons obtenues au moyen de l'audit, ou constituent une fausses déclaration importante.

### **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS**

Les états financiers et l'engagement de la Banque à mener ses activités conformément aux règles et principes de charia relèvent de la responsabilité de la direction de la Banque et des responsables de la gouvernance.

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables de l'OCAIFI. Aussi est-elle responsable des contrôles internes selon qu'elle le juge nécessaire aux fins de la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes résultant d'actes de fraude ou d'erreurs.

Dans la préparation des états financiers, la direction est responsable de l'évaluation de la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de la communication, selon le cas, des questions liées à son exploitation et de l'utilisation de la base de continuité d'exploitation en comptabilité, sauf si la direction a l'intention de liquider la Banque, de cesser ses opérations, ou n'a pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Les responsables de la gouvernance sont chargés de la supervision du processus de communication de l'information financière de la Banque.



## **ANNEXE 3: BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT – RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL**

### **ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023 (SUITE)**

#### **RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Notre objectif consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont dans leur ensemble exempts d'inexactitudes importantes résultant de fraude ou d'erreur et à émettre un rapport d'audit qui comprend notre opinion. L'assurance raisonnable est un haut niveau d'assurance, mais elle ne garantit pas que l'audit effectué conformément aux normes d'audit pour les institutions financières islamiques de l'OCAIFI et aux normes internationales d'audit saura toujours détecter une anomalie significative lorsque celle-ci existe. Des anomalies peuvent résulter de fraude ou d'erreur et sont considérées comme significatives si, individuellement ou dans leur ensemble, elles peuvent raisonnablement avoir une incidence sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base des états financiers.

Dans le cadre d'une vérification conformément aux normes d'audit pour les institutions financières islamiques émises par l'OCAIFI et les Normes internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et maintenons une attitude professionnelle le long de l'audit. Également, nous :

- identifions et évaluons les risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci soient le résultat d'un acte de fraude ou d'erreur, concevons et effectuons des procédures d'audit sensibles à de tels risques, et nous obtenons des éléments probants suffisants et adéquats pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'un acte de fraude est plus élevé que celui d'une anomalie due à une erreur, car la fraude peut impliquer un acte de connivence, de falsification, des omissions délibérées, de fausses déclarations, et le non-respect du contrôle interne ;
- obtenons une compréhension du contrôle interne relatif à l'audit pour mettre en place des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque ;
- évaluons la pertinence des politiques comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables, ainsi que les informations y afférentes présentées par la direction ;
- décidons de la pertinence de l'utilisation faite par la direction de la base de continuité d'exploitation en comptabilité, à la lumière des éléments probants obtenus, de l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion de l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus, dans notre rapport, d'attirer l'attention sur les informations présentées à cet égard dans les états financiers ou, si de telles informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions se fondent sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Néanmoins, des événements ou des conditions ultérieures peuvent induire la cessation d'exploitation de la Banque ; et
- évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris l'information présentées, et si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents de la manière qui permet une présentation fidèle.
- obtenons des éléments d'audit suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des activités au sein de la Banque afin de pouvoir exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de diriger, superviser et réaliser l'audit de la Banque. Nous demeurons seuls responsables de notre opinion d'audit.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance concernant, entre autres, l'étendue prévue et le calendrier de l'audit et les résultats importants d'audit, y compris des lacunes importantes dans le système de contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration que nous avons respecté les exigences déontologiques en ce qui concerne l'indépendance, et nous communiquons avec eux sur toutes les relations et autres questions qui peuvent raisonnablement être considérées comme susceptibles de compromettre notre indépendance, et le cas échéant, sur les garanties pertinentes.

À la lumière des questions communiquées par les responsables de la gouvernance, nous décidons de celles ayant eu la plus haute importance dans l'audit des états financiers au titre de l'exercice sous revue et qui constituent donc des questions clés liées à l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si la loi ou le règlement prévient leur publication ou, dans de très rares circonstances, nous estimons qu'une question quelconque ne devrait pas être présentée dans notre rapport car le contraire entraînerait des conséquences néfastes susceptibles de supplanter l'intérêt d'une telle publication.

**Deloitte.**

Deloitte and Touche & Co.

Certified Public Accountants

**Waleed Bin Moha'd. Sobahi**

Certified Public Accountant

License No. 378

8 ramadan 1445

18 mars 2024



## ANNEXE 3: BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT – RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL

### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

	NOTES	31 DÉCEMBRE 2023	31 DÉCEMBRE 2022
Espèces et quasi-espèces	4	1.159.12	1.603.817
Placements mourabaha de marchandises	5	5.476.570	3.980.955
Placements soukook	6	3.316.708	2.638.856
Financement mourabaha	7	361.091	318.938
<b>Actifs de trésorerie</b>		<b>10.313.498</b>	<b>8.542.566</b>
Actifs istisna	9	8.613.135	8.738.938
Moudaraba restreinte	10	477.037	580.101
Vente à tempérament	11	3.785.564	3.058.916
Actifs idjara	12	2.755.290	2.881.205
Prêts (qards)	13	1.713.051	1.757.086
<b>Actifs des projets</b>		<b>17.344.077</b>	<b>17.016.246</b>
Placements en actions	15	566.945	479.356
Investissements dans des entités associées	16	834.366	795.322
Autres investissements		92.963	84.437
<b>Actifs d'investissement</b>		<b>1.494.274</b>	<b>1.359.115</b>
Immobil., équip. et immobil. incorporelles		63.401	60.416
Autres actifs	17	56.864	79.258
<b>Actif, total</b>		<b>29.272.114</b>	<b>27.057.601</b>
<b>Passif</b>			
Soukook émis	18	17.119.289	16.362.665
Passifs mourabaha de marchandises	19	1.054.753	392.105
Autres passifs	20	251.241	230.301
<b>Passif, total</b>		<b>18.425.283</b>	<b>16.985.071</b>
<b>Fonds propres</b>			
Capital libéré	22	6.800.473	6.411.996
Réserves	23	3.729.625	3.487.426
Revenu de l'exercice, net		316.733	173.108
<b>Fonds propres, total</b>		<b>10.846.831</b>	<b>10.072.530</b>
<b>Passifs et fonds propres, total</b>		<b>29.272.114</b>	<b>27.057.601</b>
Comptes investissement restreint	28	83.153	82.576
Risques et engagements	25		

Les notes de 1 à 33 font partie intégrante des présents états financiers.

## ANNEXE 3: BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT – RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL

### COMPTE DE RÉSULTAT

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

	NOTES	EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉC. 2023	EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉC. 2022
Revenu :			
Placements mourabaha de marchandises		258.422	95.847
Placements soukook	6	91.907	56.675
Financement mourabaha		22.085	9.865
<b>Actifs de trésorerie</b>		<b>372.414</b>	<b>162.387</b>
Actifs istisna		287.155	251.099
Moudaraba restreinte		27.287	21.016
Vente à tempérament		121.819	87.931
Actifs idjara, moins perte de valeur des actifs idjara	12.4	122.609	90.324
Prêts (qards)		8.834	8.836
<b>Actifs des projets</b>		<b>567.704</b>	<b>459.206</b>
Placements en actions		32.656	26.624
Part de revenu des investissements dans des entités associées	16	35.796	27.811
Autres investissements		3.607	2.358
<b>Actifs d'investissement</b>		<b>72.059</b>	<b>56.793</b>
(Pertès)/gains de change		(7.431)	11.161
Pertes de couverture swap	17(a)	(538)	(2.165)
Autres		3.300	6.539
<b>(Perte)/revenu autre</b>		<b>(4.669)</b>	<b>15.535</b>
<b>Revenu, total</b>		<b>1.007.508</b>	<b>693.921</b>
Coûts de financement	18 & 19	(398.865)	(289.906)
Charges pour perte de valeur	14	(114.623)	(66.676)
<b>Revenu avant déduction des charges d'exploitation, net</b>		<b>494.020</b>	<b>337.339</b>
Dépenses administratives	24	(172.317)	(159.236)
Perte de valeur/amortissement de biens, équipements et immobilisations incorporelles		(4.970)	(4.995)
<b>Charges d'exploitation, total</b>		<b>(177.287)</b>	<b>(164.231)</b>
<b>Revenu de l'exercice, net</b>		<b>316.733</b>	<b>173.108</b>

Les notes de 1 à 33 font partie intégrante des présents états financiers.



## ANNEXE 3: BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT – RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL

### ÉTAT DES VARIATIONS DES FONDS PROPRES

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

	NOTES	CAPITAL-ACTIONS LIBÉRÉ	RÉSERVES				TOTAL RÉSERVES	REVENU, NET	FONDS PROPRES, TOTAL
			RÉSERVE GÉNÉRALE	RÉSERVE DE JUSTE VALEUR	PRESTATIONS DÉFINIES ET ASSURANCE MÉDICALE	AUTRES RÉSERVES			
<b>Solde au 1er janvier 2022</b>		<b>6.177.086</b>	<b>3.074.580</b>	<b>382.341</b>	<b>(160.348)</b>	<b>(36.138)</b>	<b>3.260.435</b>	<b>106.933</b>	<b>9.544.454</b>
Augmentation du capital libéré	22	234.910	-	-	-	-	-	-	234.910
Variations nettes de la juste valeur des investissements		-	-	(53.861)	-	-	(53.861)	-	(53.861)
Gain actuariels liés aux régimes de retraite et d'assurance médicale	21	-	-	-	143.737	-	143.737	-	143.737
Réserve de la comptabilité de couverture	17	-	-	-	-	13.326	13.326	-	13.326
Part du mouvement de la réserve dans des entités associées	16	-	-	-	-	30.409	30.409	-	30.409
Revenu de l'exercice, net		-	-	-	-	-	-	173.108	173.108
Transfert à la réserve générale	23	-	106.933	-	-	-	106.933	(106.933)	-
Allocation pour les subventions	23	-	(13.553)	-	-	-	(13.553)	-	(13.553)
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>		<b>6.411.996</b>	<b>3.167.960</b>	<b>328.480</b>	<b>(16.611)</b>	<b>7.597</b>	<b>3.487.426</b>	<b>173.108</b>	<b>10.072.530</b>
Augmentation du capital libéré	22	388.477	-	-	-	-	-	-	388.477
Variations nettes de la juste valeur des investissements		-	-	95.877	-	-	95.877	-	95.877
Pertes actuarielles liées aux pensions de retraites et à l'assurance médicale	21	-	-	-	(471)	-	(471)	-	(471)
Réserve de la comptabilité de couverture	17	-	-	-	-	(11.202)	(11.202)	-	(11.202)
Part du mouvement de la réserve dans des entités associées	16	-	-	-	-	5.705	5.705	-	5.705
Revenu de l'exercice, net		-	-	-	-	-	-	316.733	316.733
Transfert à la réserve générale	23	-	173.108	-	-	-	173.108	(173.108)	-
Allocation pour les subventions	23	-	(20.818)	-	-	-	(20.818)	-	(20.818)
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>		<b>6.800.473</b>	<b>3.320.250</b>	<b>424.357</b>	<b>(17.082)</b>	<b>2.100</b>	<b>3.729.625</b>	<b>316.733</b>	<b>10.846.831</b>

Les notes de 1 à 33 font partie intégrante des présents états financiers.

## ANNEXE 3: BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT – RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

	NOTES	EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉC. 2023	EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉC. 2022
<b>Flux de trésorerie des opérations</b>			
Revenu de l'exercice, net		316.733	173.108
Ajustement des éléments hors trésorerie :			
Dépréciation/amortissement		4.970	4.995
Dépréciation des actifs idjara	12	241.867	237.650
Gain des investissements dans des entités associées		(35.796)	(27.811)
Provision pour perte de crédit au titre des actifs financiers	14	114.623	66.676
Produit à recevoir - Placements soukook	6	(3.983)	(2.994)
Pertes à la juste valeur latentes sur soukook	6	729	8.937
Gains sur sorties de placements soukook	6	(1.739)	-
Amortissement d'autres revenus		(566)	(566)
Pertes/(gains) de change		7.431	(11.161)
Gain sur cession de prise de participation		(4.766)	(4.170)
<b>Revenu d'exploitation avant variations des actifs et passifs d'exploitation</b>		<b>639.50</b>	<b>444.664</b>
<b>Variations des actifs et passifs opérationnels:</b>			
Actifs istisna		117.989	(182.170)
Moudaraba restreinte		100.403	108.703
Vente à tempérament		(714.188)	(547.573)
Actifs idjara		(131.887)	(37.394)
Prêts (qards)		6.121	42.393
Autres actifs		21.863	10.221
Autres passifs		25.955	(292.550)
Placements mourabaha de marchandises		(1.569.332)	1.662.646
Financement mourabaha		(41.290)	(58.221)
<b>Liquidités nettes (utilisées)/provenant des activités d'exploitation</b>		<b>(1.544.863)</b>	<b>1.150.719</b>
<b>Flux de trésorerie des activités de placements</b>			
Acquisition de placements soukook	6	(930.866)	(726.726)
Produits de rachat de placements soukook	6	234.661	411.115
Acquisition de prises de participation	15	-	(4.469)
Produits des sorties de prises de participation et d'autres investissements	15	7.749	16.140
Acquisition d'autres placements		(11.565)	(6.908)
Acquisition/augmentation de la part dans les entités associées	16	(1.721)	(2.117)
Dividendes d'entités associées	16	3.957	1.854
Produits de remboursement en capital/cession d'investissement dans des entités associées	16	221	6.016
Entrées au titre des immobilisations, équipements et immobilisations incorporelles		(7.955)	(8.329)
<b>Liquidités nettes utilisées pour les activités de placement</b>		<b>(705.519)</b>	<b>(313.424)</b>
Augmentation du capital libéré		388.477	234.910
Allocation pour les subventions	23	(20.818)	(13.553)
Produit de l'émission de soukook		3.821.838	2.089.621
Rachat de soukook		(3.026.185)	(1.895.874)
Passifs mourabaha de marchandises		641.336	114.165
<b>Liquidités nettes provenant des activités de financement</b>		<b>1.804.648</b>	<b>529.269</b>
Variation nette des espèces et quasi-espèces		(445.734)	1.366.564
Changement net des espèces et quasi-espèces		1.046	670
Espèces et quasi-espèces en début d'exercice		1.603.817	236.583
<b>Espèces et quasi-espèces en fin d'exercice</b>	<b>4</b>	<b>1.159.129</b>	<b>1.603.817</b>

Les notes de 1 à 33 font partie intégrante des présents états financiers.



## **ANNEXE 4: BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT – FONDS WAQF DES RESSOURCES DU COMPTE SPÉCIAL (FONDS WAQF DE LA BID) ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Excellences, le président et les membres du Conseil des Gouverneurs,  
Fonds waqf des ressources du compte spécial - Banque islamique de développement  
Djeddah,  
Royaume d'Arabie saoudite

#### **RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS**

##### **OPINION**

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints du Fonds waqf des ressources du compte spécial (le « Fonds ») de la Banque islamique de développement, lesquels états financiers comprennent le Bilan arrêté au 31 décembre 2023, l'État des activités financières, l'État des variations des fonds propres waqf, l'État des flux de trésorerie et l'État de ghallah au titre de l'exercice terminé à la date indiquée, ainsi que les notes liées aux états financiers, y compris un résumé des principales politiques comptables.

À notre opinion, les états financiers donnent, à tous égards, une image fidèle de la situation financière du Fonds au titre de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie au titre de l'exercice terminé à la même date, conformément aux normes comptables de l'Organisation de Comptabilité et d'Audit pour les Institutions Financières Islamiques (« OCAIFI »).

À notre opinion, le Fonds s'est également conformé au titre de l'exercice sous revue aux règles et principes de charia énoncés par le Conseil de Charia du Groupe de la Banque islamique de développement.

##### **FONDEMENT DE L'OPINION**

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes comptables de l'OCAIFI applicables aux institutions financières islamiques. Notre responsabilité au titre des normes susvisées sont décrites en détail sous le titre « Responsabilité du commissaire aux comptes à l'égard de l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants du Fonds, conformément aux Code de déontologie des comptables et auditeurs de l'OCAIFI (le « Code ») et nous avons rempli nos autres missions dans le respect du même Code. Nous estimons que les preuves obtenues à la suite de l'audit sont suffisantes et appropriées pour étayer notre opinion.

##### **AUTRES INFORMATIONS INCLUSES DANS LES ÉTATS FINANCIERS 2023 DU FONDS**

Les Autres informations consistent en la déclaration de performance de service jointe aux états financiers du Fonds au titre de l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Elles sont des informations autres que les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes. La direction est responsables des « Autres informations » contenues dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les « Autres informations » et nous n'exprimons aucune assurance quant à elles.

S'agissant de notre audit des états financiers, notre responsabilité est de lire les Autres informations susmentionnées et, chemin faisant, d'examiner si elles sont incohérentes à un large degré avec les états financiers ou des informations que nous avons obtenues au titre de notre audit, ou constituent une fausse déclaration importante. Si, à la lumière de notre mission, nous estimons qu'il y a une fausse déclaration importante dans ces informations, nous serons tenus de la signaler. À cet égard, nous n'avons rien à signaler.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les présents états financiers et l'engagement du Fonds à mener ses activités conformément aux règles et principes de charia relèvent de la responsabilité de la direction du Fonds et des personnes chargées de la gouvernance.

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes de l'OCAIFI. Aussi est-elle responsable des contrôles internes selon qu'elle le juge nécessaire aux fins de la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes résultant d'actes de fraude ou d'erreurs.

Dans la préparation des états financiers, la direction est responsable de l'évaluation de la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation et de la communication, selon le cas, des questions liées à son exploitation et de l'utilisation de la base de continuité d'exploitation en comptabilité, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds, cesser ses opérations, ou n'a pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Les personnes chargées de la gouvernance sont responsables de la supervision du processus de communication de l'information financière concernant le Fonds.

## RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS

Notre objectif consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont dans leur ensemble exempts d'inexactitudes importantes résultant de fraude ou d'erreur et à y émettre un rapport d'audit qui comprend notre opinion. L'assurance raisonnable est un haut niveau d'assurance, mais elle ne garantit pas que l'audit effectué conformément aux normes d'audit applicables aux institutions financières islamiques publiées par l'OCAIFI et aux normes internationales d'audit, saura toujours détecter une inexactitude significative lorsque celle-ci existe. Des anomalies peuvent résulter de fraude ou d'erreur et sont considérées comme significatives si, individuellement ou dans leur ensemble, elles peuvent raisonnablement avoir une incidence sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base des états financiers.

Dans le cadre d'un audit conformément aux normes d'audit pour les institutions financières islamiques publiées par l'OCAIFI, nous exerçons notre jugement professionnel et maintenons une attitude professionnelle le long de l'audit. Également, nous :

- identifions et évaluons les risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci soient le résultat d'un acte de fraude ou d'erreur, concevons et effectuons des procédures d'audit sensibles à de tels risques, et nous obtenons des éléments probants suffisants et adéquats pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'un acte de fraude est plus élevé que celui d'une anomalie due à une erreur, car la fraude peut impliquer un acte de connivence, de falsification, des omissions délibérées, de fausses déclarations, et le non-respect du contrôle interne ;
- obtenons une compréhension du contrôle interne relatif à l'audit pour mettre en place des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- évaluons la pertinence des politiques comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables, ainsi que les informations y afférentes présentées par la direction ;



## ANNEXE 4: BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT – FONDS WAQF DES RESSOURCES DU COMPTE SPÉCIAL (FONDS WAQF DE LA BID) ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

(SUITE)

### RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

- décidons de la pertinence de l'utilisation faite par la direction de la base de continuité d'exploitation en comptabilité, à la lumière des éléments d'audit probants obtenus, de l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion de l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus, dans notre rapport, d'attirer l'attention sur les informations présentées à cet égard dans les états financiers ou, si de telles informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions se fondent sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Néanmoins, des événements ou des conditions ultérieures peuvent induire la cessation d'exploitation du Fonds ; et
- évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris l'information présentée, et si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents de la manière qui permet une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance concernant, entre autres, l'étendue prévue et le calendrier de l'audit ainsi que les résultats importants d'audit, y compris des lacunes importantes dans le système de contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

### RAPPORT SUR LES AUTRES EXIGENCES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

L'article 4 du règlement du Fonds waqf des ressources du compte spécial dispose que le montant principal, c'est-à-dire le montant institué waqf, doit être maintenu comme capital waqf à perpétuité. Au 31 décembre 2023 et à la même date de l'exercice 2022, le Fonds a accumulé un déficit pour lequel des mesures requises sont prises, comme indiqué à la Note 33 des états financiers.

**Deloitte**

Deloitte and Touche & Co.  
Certified Public Accountants

**Waleed Bin Moha'd. Sobahi**  
Certified Public Accountant  
License No. 378  
8 ramadan 1445  
18 mars 2024

## ANNEXE 4: BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT – FONDS WAQF DES RESSOURCES DU COMPTE SPÉCIAL BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)

	NOTES	2023	2022
<b>ACTIF</b>			
Espèces et quasi-espèces	5	93.600	90.763
Placements mourabaha de marchandises	6	169.124	29.186
Placements soukook	7	59.591	82.236
<b>Actifs de trésorerie</b>		<b>322.315</b>	<b>202.185</b>
Vente à tempérament	9	3.430	3.430
Istisna	10	4.930	2.932
Placements en actions	11	9.365	11.649
Investissements dans des fonds	12	50.476	55.637
Participations dans des entités associées	13	189.631	175.702
Placements wakala	14	207.518	182.187
<b>Actifs d'investissement</b>		<b>465.350</b>	<b>431.537</b>
Prêts (qards)	15	136.091	147.536
Autres actifs	16	9.136	9.622
Actifs fixes		19.767	21.267
<b>ACTIF, TOTAL</b>		<b>952.659</b>	<b>812.147</b>
<b>PASSIF</b>			
Produits à recevoir et autres éléments du passif	17	25.173	22.174
Fonds restreints	18	23.553	24.338
<b>PASSIF, TOTAL</b>		<b>48.726</b>	<b>46.512</b>
<b>FONDS PROPRES WAQF</b>			
Capital waqf		1.069.852	1.069.852
Déficit cumulé		(153.867)	(282.289)
Réserves		(12.052)	(21.928)
<b>FONDS PROPRES, TOTAL</b>		<b>903.933</b>	<b>765.635</b>
<b>PASSIF ET FONDS PROPRES, TOTAL</b>		<b>952.659</b>	<b>812.147</b>

Les notes de 1 à 34 font partie intégrante des états financiers.



## ANNEXE 4: BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT – FONDS WAQF DES RESSOURCES DU COMPTE SPÉCIAL ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023 (SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)

	NOTES	2023	2022
<b>Actifs de trésorerie</b>			
Placements mourabaha de marchandises		8.458	1.814
Placements soukook	7	2.679	3.172
<b>Actifs d'investissement</b>			
Istisna	10	1.201	-
Placements en actions		1	(2.211)
Investissements dans des fonds		1.698	950
Participations dans des entités associées	13	14.274	5.877
Placements wakala		25.169	(30.217)
Autres		2.152	539
<b>Revenu/perte, total</b>		<b>55.632</b>	<b>(20.076)</b>
Gains/ (Pertes) de change		357	(1.270)
<b>Revenu/(perte) avant déduction des dépenses liées aux programmes, total</b>		<b>55.989</b>	<b>(21.346)</b>
Charges des programmes	23	(20.066)	(21.126)
<b>Revenu/(perte) avant déduction des charges liées à la perte de valeur</b>		<b>35.923</b>	<b>(42.472)</b>
Charges de perte de valeur au titre de l'exercice	20	(20.920)	(4.975)
<b>Revenu/(perte) imputable, net</b>		<b>15.003</b>	<b>(47.447)</b>
Don transféré		-	(1.541)
Contributions des ROC-BID aux subventions d'assistance technique et au programme de bourses d'études	21	28.000	18.304
Revenu non-conforme à la charia transféré des ROC-BID		207	190
<b>Excédent/(déficit) de l'exercice, net</b>		<b>43.210</b>	<b>(30.494)</b>

Les notes de 1 à 34 font partie intégrante des états financiers.

## ANNEXE 4: BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT – FONDS WAQF DES RESSOURCES DU COMPTE SPÉCIAL

### ÉTAT DES VARIATIONS DES FONDS PROPRES WAQF

#### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)

	NOTES	MONTANT INSTITUÉ WAQF	RÉSERVES				TOTAL RÉSERVES	TOTAL
			DÉFICIT CUMULÉ	RÉSERVE DE JUSTE VALEUR	RÉSERVES DE FONDS DE PENSION	AUTRES RÉSERVES		
<b>Solde au 1er janvier 2022</b>		<b>1.069.852</b>	<b>(235.786)</b>	<b>(12.556)</b>	<b>(41.513)</b>	<b>(7.560)</b>	<b>(61.629)</b>	<b>772.437</b>
Déficit de l'exercice, net		-	(30.494)	-	-	-	-	(30.494)
Changement dans la réserve de juste valeur, net	12a	-	-	2.982	-	-	2.982	2.982
Passif au titre du régime des prestations définies	19	-	-	-	40.400	-	40.400	40.400
Part de la variation de la réserve dans des entités associées		-	-	-	-	4.410	4.410	4.410
Variation dans d'autres réserves		-	-	-	-	(8.091)	(8.091)	(8.091)
Distribution de ghallah	23	-	(16.009)	-	-	-	-	(16.009)
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>		<b>1.069.852</b>	<b>(282.289)</b>	<b>(9.574)</b>	<b>(1.113)</b>	<b>(11.241)</b>	<b>(21.928)</b>	<b>765.635</b>
Excédent de l'exercice, net		-	43.210	-	-	-	-	43.210
Changement dans la réserve de juste valeur, net	12a	-	-	7.946	-	-	7.946	7.946
Passif au titre du régime des prestations définies	19	-	-	-	(938)	-	(938)	(938)
Produit du Fonds-STI	22	-	105.925	-	-	-	-	105.925
Part de la variation de la réserve dans des entités associées		-	-	-	-	1.637	1.637	1.637
Variation dans d'autres réserves		-	-	-	-	1.231	1.231	1.231
Distribution de ghallah	23	-	(20.713)	-	-	-	-	(20.713)
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>		<b>1.069.852</b>	<b>(153.867)</b>	<b>(1.628)</b>	<b>(2.051)</b>	<b>(8.373)</b>	<b>(12.052)</b>	<b>903.933</b>

Les notes de 1 à 34 font partie intégrante des états financiers.



## ANNEXE 4: DÉVELOPPEMENT – FONDS WAQF DES RESSOURCES DU COMPTE SPÉCIAL

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)

	NOTES	2023	2022
<b>Flux de trésorerie des opérations</b>			
Excédent/(déficit) de l'exercice, net		43.210	(30.494)
<b>Ajustement des éléments hors trésorerie :</b>			
Dépréciation		1.507	1.501
Perte de valeur au titre de l'exercice		20.920	4.975
(Gain)/perte à la juste valeur réalisé(e)/latent(e) placement souk.	7	(5)	2
Produit à recevoir au titre des placements soukook	7	168	61
Amortissement des soukook à la prime, net	7	39	60
Produit à recevoir istisna	10	(1.201)	-
Gains sur sorties de placements en actions		-	2.211
Part du profit des investissements dans des entités associées, net	13	(13.823)	(5.978)
(Gain)/perte sur cession de placements dans des entités associées	13	(451)	101
Part de (bénéfice)/perte sur placements wakala	14	(25.331)	29.925
Perte de cession de placements wakala	14	18	-
Coûts de service prestations de retraite et médicales	19	2.631	3.439
Gain de change		1.231	(8.091)
<b>Variations des actifs et passifs opérationnels</b>			
Fonds restreints		(785)	(1.967)
Prêts (qards)		4.674	19.299
Autres actifs		486	4.489
Produits à recevoir et autres éléments du passif		701	615
<b>Espèces générées par les opérations</b>			
Prestations de retraite et médicales payées	19	(1.791)	(1.972)
Distribution de la ghallah	23	(20.713)	(16.009)
<b>Liquidités nettes générées par les opérations</b>			
		<b>11.485</b>	<b>2.167</b>
<b>Flux de trésorerie des activités de placements</b>			
Variations nettes des placements mourabaha de marchandises		(139.940)	168.663
Rachat de placements soukook	7	22.500	6.006
Entrées istisna	10	(788)	-
Sorties des placements en actions		-	1.638
Investissements soukook additionnels	12	(2.268)	(200)
Sortie d'investissements dans des fonds	12	3.446	698
Entrées entité associée	13	(5)	-
Sortie d'investissements dans des entités	13	543	-
Dividendes entités associées	13	1.444	467
Entrées aux placements wakala	14	-	(146.131)
Sorties des placements wakala	14	590	-
Entrées au titre des immobilisations corporelles		(8)	-
<b>Liquidités nettes (utilisées dans)/provenant des acti. de placement</b>			
		<b>(114.486)</b>	<b>31.141</b>
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>			
Produit du Fonds-STI	22	105.838	-
<b>Liquidités nettes provenant des activités de financement</b>			
		<b>105.838</b>	<b>-</b>
<b>Variation nette des espèces et quasi-espèces</b>			
		<b>2.837</b>	<b>33.308</b>
Espèces et quasi-espèces au 1er janvier		90.763	57.455
<b>Espèces et quasi-espèces au 31 décembre</b>			
	5	<b>93.600</b>	<b>90.763</b>
<b>Transactions sans effet sur la trésorerie</b>			
Placements wakala transférés	22	608	-
Engagements subventions transférés	22	(521)	-

Les notes de 1 à 34 font partie intégrante des états financiers.

## ANNEXE 4: BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT – FONDS WAQF DES RESSOURCES DU COMPTE SPÉCIAL DÉCLARATION DE GHALLAH, EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)

	NOTES	2023	2022
Solde d'ouverture sur la période de ghallah affectée		(284.000)	(232.089)
<b>Ghallah de l'exercice</b>			
Excédent/(déficit) de l'exercice		43.210	(30.494)
Perte à la juste valeur (réalisée)/latente au titre des placements soukouk		(5)	2
Produit de la dissolution du Fonds-STI	22	105.925	-
Part du profit du titre des investissements dans entité associée	13	(14.274)	(5.877)
Dividendes entités associées	13	1.444	467
<b>Ghallah de l'exercice, total</b>		<b>136.300</b>	<b>(35.902)</b>
<b>Ghallah disponible pour distribution</b>		<b>(147.700)</b>	<b>(267.991)</b>
Distribution de ghallah aux bénéficiaires	23	(20.713)	(16.009)
Solde de clôture sur la période de ghallah affectée		(168.413)	(284.000)

Les notes de 1 à 34 font partie intégrante des états financiers.

## ANNEXE 5: CONSEIL DES DIRECTEURS EXÉCUTIFS ET PAYS REPRÉSENTÉS

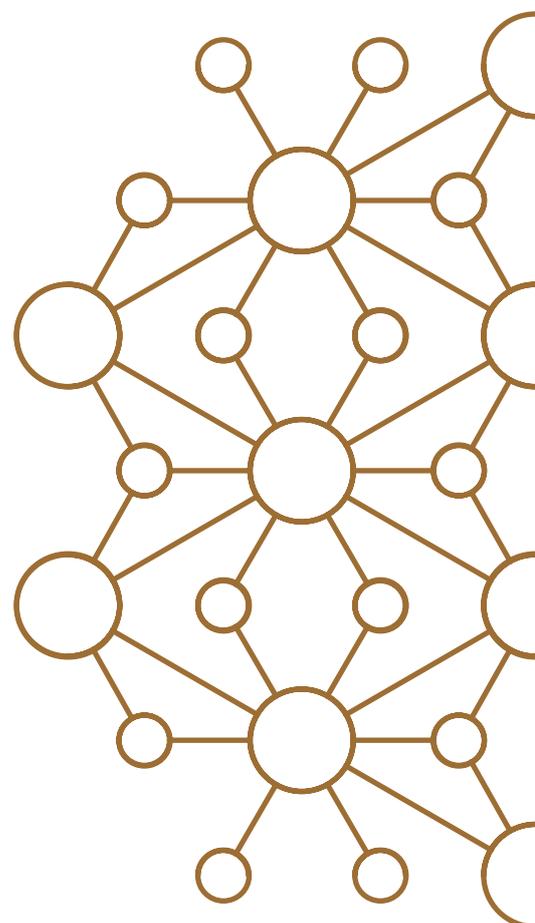
NOM	NATIONALITÉ	PAYS REPRÉSENTÉ(S)
M. Hamed ARABI ELHOUDERI	Libye	Libye
M. Osman ÇELIK	Türkiye	Türkiye
M. Seyed ABBAS HOSSEINI	Iran	Iran
M. Abdulghaffar AL AWADHI	Koweït	Koweït
Dr Hamad SULAIMAN AL BAZAI	Arabie saoudite	Arabie saoudite
Dr Nada MASSOUD	Égypte	Égypte
M. Saeed RASHED AL-YATEEM	Émirats arabes unis	Émirats arabes unis
M. Hamad MADI AL-HAJRI	Qatar	Qatar
Dr Mahmoud ISA-DUTSE	Nigeria	Nigeria
M. Eric MBALHASRA	Tchad	Tchad, Comores, Djibouti, Gabon, Mozambique, Somalie et Ouganda
M. Malick BA	Sénégal	Burkina-Faso, Gambie, Mali, Niger, Sénégal et Togo
M. Issa JANDI	Guinée-Bissau	Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau et Sierra Leone
M. Samir SAIBI	Algérie	Algérie, Mauritanie, Maroc et Tunisie
Dr Ammar HAMAD KHALAF IBRAHIM	Irak	Irak, Jordanie, Liban, Palestine et Syrie
M. Hassan GAFFAR ABDELRHMAN	Soudan	Bahreïn, Oman, Soudan et Yémen
Dr Kazim NIAZ	Pakistan	Afghanistan, Bangladesh, Maldives et Pakistan
Mme Anuska RAMDHANI	Suriname	Brunei Darussalam, Guyana, Indonésie, Malaisie et Suriname
M. Tamerlan TAGHIYEV	Azerbaïdjan	Albanie, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizstan, Turkménistan, Tadjikistan et Ouzbékistan

## ANNEXE 6A: ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL-ACTIONS DE LA BID AU 31 DÉCEMBRE 2023

COUNTRY	CAPITAL SOUSCRIT (MILLIONS DJ)							
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT EN MILLIONS DJ			% OF TOTAL	VENTILATION DU CAPITAL EXIGÉ (MILLIONS DJ)		
		EXIGÉE	EXIGIBLE	TOTAL		LIBÉRÉE	ARRIÉRÉS/INSUFFISANTS	NON ENCORE ÉCHUE
Arabie saoudite	1,319,868	3,437.73	9,760.95	13,198.68	23.51%	1,687.53	0.00	1,750.20
Libye	529,382	1,378.82	3,915.00	5,293.82	9.43%	462.58	214.27	701.97
Iran	463,146	1,206.31	3,425.15	4,631.46	8.25%	591.96	0.20	614.15
Nigéria	429,851	1,119.58	3,178.93	4,298.51	7.66%	325.62	128.21	665.75
Qatar	402,985	1,050.53	2,979.32	4,029.85	7.18%	502.21	0.17	548.16
Égypte	397,137	1,033.63	2,937.74	3,971.37	7.07%	492.34	0.00	541.29
Koweït	388,300	1,263.90	2,619.10	3,883.00	6.92%	694.77	0.03	569.10
Émirats arabes unis	379,949	682.12	3,117.38	3,799.49	6.77%	509.22	0.02	172.88
Türkiye	362,100	942.44	2,678.56	3,621.00	6.45%	448.91	0.00	493.53
Algérie	142,627	371.21	1,055.06	1,426.27	2.54%	176.80	0.02	194.39
Pakistan	142,627	371.22	1,055.05	1,426.27	2.54%	165.01	11.81	194.40
Indonésie	126,248	328.69	933.79	1,262.48	2.25%	165.11	0.00	163.58
Malaisie	86,818	192.70	675.48	868.18	1.55%	110.00	0.00	82.70
Bangladesh	56,576	147.24	418.52	565.76	1.01%	70.13	0.00	77.10
Maroc	28,478	74.12	210.66	284.78	0.51%	35.30	0.00	38.82
Yémen	25,862	46.19	212.43	258.62	0.46%	24.76	8.60	12.83
Soudan	25,844	67.31	191.13	258.44	0.46%	16.00	17.05	34.27
Jordanie	24,381	63.50	180.31	243.81	0.43%	31.17	0.00	32.33
Sénégal	16,398	42.71	121.27	163.98	0.29%	19.22	1.75	21.74
Oman	15,815	41.16	116.99	158.15	0.28%	19.61	0.00	21.55
Irak	14,983	38.99	110.84	149.83	0.27%	18.57	0.00	20.42
Cameroun	14,241	37.07	105.34	142.41	0.25%	12.03	5.63	19.41
Brunei	12,836	23.02	105.34	128.36	0.23%	16.92	0.00	6.10
Burkina-Faso	10,004	32.89	67.15	100.04	0.18%	18.01	0.00	14.88
Niger	10,004	32.89	67.15	100.04	0.18%	7.27	10.09	15.53
Ouganda	9,772	30.57	67.15	97.72	0.17%	13.09	1.37	16.10
Bahreïn	8,038	20.92	59.46	80.38	0.14%	9.96	0.00	10.96
Tunisie	7,941	26.10	53.31	79.41	0.14%	13.29	0.49	12.32
Bénin	6,460	16.82	47.78	64.60	0.12%	8.26	0.00	8.56
Kazakhstan	5,991	15.67	44.24	59.91	0.11%	7.08	0.42	8.17
Azerbaïdjan	5,649	14.70	41.79	56.49	0.10%	7.31	0.00	7.39
Mali	5,649	14.70	41.79	56.49	0.10%	6.29	0.72	7.70
Gabon	5,458	27.40	27.18	54.58	0.10%	19.85	0.00	7.55
Guinée	5,087	28.04	22.83	50.87	0.09%	13.22	3.79	11.03
Liban	3,577	9.13	26.64	35.77	0.06%	6.18	0.42	2.53
Mauritanie	3,577	9.13	26.64	35.77	0.06%	6.29	0.32	2.53
Kirghizstan	2,867	7.46	21.21	28.67	0.05%	3.48	0.08	3.91
Mozambique	2,867	7.46	21.21	28.67	0.05%	3.01	0.55	3.91
Maldives	2,867	7.46	21.21	28.67	0.05%	3.71	0.00	3.75
Gambie	2,867	7.46	21.21	28.67	0.05%	3.14	0.42	3.91
Tadjikistan	2,015	6.62	13.53	20.15	0.04%	3.49	0.00	3.13
Togo	2,015	6.62	13.53	20.15	0.04%	3.18	0.32	3.13
Palestine	1,955	9.85	9.70	19.55	0.03%	5.72	4.13	0.00
Syrie	1,849	9.28	9.21	18.49	0.03%	5.00	1.71	2.57
Sierra Leone	1,816	4.64	13.52	18.16	0.03%	2.56	0.80	1.28
Ouzbékistan	1,491	5.20	9.71	14.91	0.03%	3.19	0.00	2.01
Côte-d'Ivoire	1,444	4.99	9.45	14.44	0.03%	4.06	0.00	0.93
Comores	1,444	4.99	9.45	14.44	0.03%	2.19	0.84	1.96
Afghanistan	1,102	6.09	4.93	11.02	0.02%	5.00	0.08	1.01
Tchad	1,084	5.99	4.85	10.84	0.02%	4.67	0.33	0.99
Suriname	923	4.63	4.60	9.23	0.02%	2.98	0.37	1.28
Albanie	923	4.63	4.60	9.23	0.02%	2.92	0.43	1.28
Somalie	550	3.04	2.46	5.50	0.01%	2.50	0.04	0.50
Turkménistan	550	3.04	2.46	5.50	0.01%	2.54	0.00	0.50
Guinée-Bissau	550	3.04	2.46	5.50	0.01%	2.21	0.33	0.50
Djibouti	550	3.04	2.46	5.50	0.01%	2.07	0.47	0.50
Guyana	277	2.77	0.00	2.77	0.005%	1.00	0.02	1.75
Déficit, net	*	*	*	*	*	(0.01)	0.00	0.01
<b>Total partiel</b>	<b>5,525,665</b>	<b>14,357.445</b>	<b>40,899.205</b>	<b>55,256.650</b>	<b>98.43%</b>	<b>6,800.473</b>	<b>416.277</b>	<b>7,140.695</b>
Non-souscrites	87,863	525.06	353.57	878.630	1.57%	*	*	*
<b>Total général</b>	<b>5,613,528</b>	<b>14,882.51</b>	<b>41,252.78</b>	<b>56,135.280</b>	<b>100.00%</b>	<b>6,800.473</b>	<b>416.277</b>	<b>7,140.695</b>

## ANNEXE 6B: ÉTAT DES DROITS DE VOTE

PAYS	DROITS DE VOTE	
	NOMBRE DE VOTES	% DES DROITS DE VOTE
Arabie saoudite	1,145,348	23.87%
Libye	438,258	9.13%
Iran	402,211	8.38%
Émirats arabes unis	363,159	7.57%
Nigéria	350,955	7.31%
Qatar	348,653	7.27%
Égypte	343,508	7.16%
Koweït	331,887	6.92%
Türkiye	313,247	6.53%
Algérie	123,686	2.58%
Pakistan	122,506	2.55%
Indonésie	110,390	2.30%
Malaisie	79,048	1.65%
Bangladesh	49,365	1.03%
Maroc	25,096	0.52%
Yémen	24,219	0.50%
Jordanie	21,648	0.45%
Soudan	21,213	0.44%
Sénégal	14,549	0.30%
Oman	14,160	0.30%
Irak	13,441	0.28%
Brunei	12,726	0.27%
Cameroun	12,237	0.26%
Burkina-Faso	9,016	0.19%
Ouganda	8,524	0.18%
Niger	7,942	0.17%
Bahreïn	7,442	0.16%
Tunisie	7,160	0.15%
Bénin	6,104	0.13%
Kazakhstan	5,632	0.12%
Azerbaïdjan	5,410	0.11%
Mali	5,308	0.11%
Gabon	5,203	0.11%
Guinée	4,105	0.09%
Mauritanie	3,793	0.08%
Liban	3,782	0.08%
Maldives	2,992	0.06%
Kirghizstan	2,969	0.06%
Gambie	2,935	0.06%
Mozambique	2,922	0.06%
Tadjikistan	2,202	0.05%
Togo	2,171	0.05%
Sierra Leone	2,108	0.04%
Palestine	2,042	0.04%
Syrie	1,921	0.04%
Côte-d'Ivoire	1,851	0.04%
Ouzbékistan	1,790	0.04%
Comores	1,664	0.03%
Afghanistan	1,493	0.03%
Tchad	1,452	0.03%
Suriname	1,258	0.03%
Albanie	1,252	0.03%
Turkménistan	1,000	0.02%
Somalie	996	0.02%
Guinée-Bissau	967	0.02%
Djibouti	953	0.02%
Guyana	600	0.01%
Déficit, net	*	*
Total partiel	4,798,469	100.00%
Non-souscrites	*	*
<b>Total général</b>	<b>4,798,469</b>	<b>100.00%</b>



## ANNEXE 7A : RÉPARTITION PAR SECTEUR ET PAYS DES APPROBATIONS NETTES DES RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL (2023)<sup>1</sup> (MILLIONS USD)

PAYS	AGRICULTURE	ÉDUCATION	ÉNERGIE	SANTÉ	INDUSTRIE ET MINES	TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	TRANSPORT	EAU, ASSAINISSEMENT ET SERVICES URBAINS	AUTRES <sup>2</sup>	TOTAL
Bangladesh	0.0	0.0	0.0	274.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	274.3
Bénin	107.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	107.4
Brunei	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Burkina-Faso	24.2	0.0	42.9	0.0	0.0	0.0	146.2	0.0	0.0	213.3
Cameroun	0.0	0.0	124.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	124.0
Tchad	0.0	69.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	69.6
Comores	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Côte d'Ivoire	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	200.2	0.0	0.0	200.2
Djibouti	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	16.6	0.0	16.6
Égypte	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	340.9	0.0	15.0	355.9
Gabon	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Gambie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	15.3	0.0	0.0	15.3
Guinée	0.0	0.0	0.0	54.1	0.0	0.0	0.0	40.0	0.4	94.5
Guinée-Bissau	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Guyana	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Indonésie	0.0	0.0	0.0	845.6	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0	945.6
Iran	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Irak	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Jordanie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Kazakhstan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Koweït	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Kirghizstan	0.0	0.0	13.0	46.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	59.0
Liban	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Libye	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Malaisie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Maldives	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	40.0	40.0
Mali	19.9	0.0	58.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	78.0
Mauritanie	0.0	50.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	50.0
Maroc	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	202.2	0.0	0.0	202.2
Mozambique	0.0	19.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	19.5
Niger	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Nigéria	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	66.2	66.2
Oman	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pakistan	202.6	0.0	0.0	65.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	267.6
Palestine	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Qatar	0.0	0.0	0.0	0.0	160.0	0.0	0.0	0.0	0.0	160.0
Arabie saoudite	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	21.3	21.3
Sénégal	0.0	0.0	0.0	0.0	60.6	0.0	43.1	0.0	0.0	103.6
Sierra Leone	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Somalie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Soudan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Suriname	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Syrie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Tadjikistan	0.0	35.0	0.0	0.0	0.0	0.0	27.0	0.0	0.0	62.0
Togo	0.0	27.2	0.0	0.0	0.0	0.0	140.5	0.0	0.0	167.7
Tunisie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Türkiye	0.0	0.0	0.0	120.0	100.0	0.0	0.0	0.0	100.0	320.0
Turkménistan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Émirats arabes unis	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ouganda	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	106.0	0.0	0.0	106.0
Ouzbékistan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Yémen	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Turkmenistan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
U.A.E.	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Uganda	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	106.0	0.0	0.0	106.0
Ouzbékistan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Yemen	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>BID-57</b>	<b>354.2</b>	<b>201.3</b>	<b>387.9</b>	<b>1,405.0</b>	<b>320.6</b>	<b>0.0</b>	<b>1,221.4</b>	<b>56.6</b>	<b>342.9</b>	<b>4,289.8</b>

<sup>1</sup> Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2023.

<sup>2</sup> Autres incluent la finance, l'administration publique, l'immobilier, et les activités liées au commerce.

**SOURCE:** Complexe de l'Économiste en Chef du Groupe de la BID

## ANNEXE 7B: RÉPARTITION PAR SECTEUR ET PAYS DES APPROBATIONS NETTES DES RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL (1975-2023)<sup>1</sup> (MILLIONS USD)

PAYS	AGRICULTURE	ÉDUCATION	ÉNERGIE	SANTÉ	INDUSTRIE ET MINES	TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	TRANSPORT	EAU, ASSAINISSEMENT ET SERVICES URBAINS	AUTRES <sup>2</sup>	TOTAL
Afghanistan	10.0	0.0	17.7	0.0	0.0	0.0	114.2	0.0	0.0	142.0
Albanie	37.9	0.0	0.0	17.3	0.0	0.0	534.2	26.9	22.1	638.5
Algérie	50.5	0.0	153.9	0.0	64.2	0.0	31.4	156.1	5.4	461.5
Azerbaïdjan	112.7	0.0	497.0	19.3	0.0	0.0	45.5	264.9	10.8	950.2
Bahreïn	0.0	0.0	695.5	0.0	24.7	0.0	144.7	540.7	97.8	1,503.3
Bangladesh	152.9	91.9	806.8	406.6	74.6	107.5	105.3	160.8	7.2	1,913.6
Bénin	167.7	65.3	153.4	134.4	0.0	26.5	306.8	122.0	5.0	980.9
Brunei	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6.2	6.2
Burkina-Faso	280.3	86.4	190.2	44.1	5.2	0.0	454.2	67.6	1.7	1,129.9
Cameroun	390.2	80.8	176.2	112.0	0.0	0.0	480.6	54.4	7.5	1,301.6
Tchad	123.4	121.0	47.9	72.1	3.8	0.0	528.6	50.8	16.4	964.0
Comores	1.0	0.0	0.0	20.0	1.8	0.0	7.6	0.0	0.0	30.4
Côte d'Ivoire	132.6	385.6	0.0	94.2	0.0	0.0	945.9	496.8	0.0	2,055.0
Djibouti	7.3	15.1	19.3	126.0	0.0	55.7	54.9	16.6	0.7	295.6
Égypte	48.8	25.0	1,777.5	43.8	94.1	0.0	366.5	50.7	94.5	2,500.8
Gabon	0.0	18.2	0.0	4.5	0.0	60.0	332.8	57.8	0.0	473.4
Gambie	73.2	34.5	48.6	11.5	28.0	27.3	84.7	9.8	1.9	319.5
Guinée	139.1	66.1	353.6	167.4	3.5	0.0	489.4	151.4	9.1	1,379.7
Guinée-Bissau	0.3	17.0	0.0	12.0	0.4	0.0	17.3	0.0	0.0	47.0
Guyana	0.0	0.0	34.6	0.0	0.0	0.0	200.0	0.0	0.0	234.6
Indonésie	1,019.3	1,039.1	374.6	1,455.4	40.7	11.3	597.1	100.0	304.4	4,941.7
Iran	558.0	55.6	606.9	166.7	319.4	0.0	110.3	1,095.7	26.7	2,939.3
Irak	22.0	17.0	0.0	20.5	5.5	0.0	0.0	0.0	0.0	65.0
Jordanie	205.4	66.2	214.5	192.8	187.1	23.8	172.8	7.8	28.5	1,098.9
Kazakhstan	143.0	0.0	0.0	11.5	0.0	9.0	299.6	9.5	140.0	612.5
Koweït	0.0	0.0	4.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	54.3	58.5
Kirghizstan	36.3	0.0	108.2	50.9	8.0	0.0	181.6	15.0	0.0	399.9
Liban	0.0	241.5	30.0	160.2	0.0	12.5	269.1	564.9	0.0	1,278.1
Libye	22.3	0.0	94.9	0.0	118.4	22.0	66.2	0.0	0.0	323.7
Malaisie	6.2	196.9	0.0	101.7	2.0	0.0	175.4	0.0	45.0	527.2
Maldives	8.8	0.0	0.0	39.2	0.0	0.0	62.3	37.1	53.7	200.9
Mali	335.1	17.4	381.1	32.9	38.7	0.0	193.5	114.3	0.0	1,113.1
Mauritanie	119.3	107.5	202.5	40.0	84.2	0.0	198.7	175.3	3.8	931.4
Maroc	255.5	5.1	1,026.6	43.2	32.8	16.0	1,011.5	430.0	30.9	2,851.6
Mozambique	37.6	45.1	309.5	39.4	0.0	0.0	30.7	0.0	0.0	462.2
Niger	132.2	76.3	146.9	56.7	7.8	8.0	171.0	19.4	6.3	624.7
Nigéria	246.8	114.3	30.9	115.2	0.0	50.0	166.6	146.0	74.0	943.7
Oman	9.1	134.0	252.9	10.5	142.4	0.0	371.4	938.9	0.0	1,859.2
Pakistan	234.6	88.5	1,148.9	737.7	177.3	0.0	482.5	4.9	100.7	2,975.2
Palestine	0.0	26.1	1.4	23.7	1.2	0.0	5.0	0.0	1.5	58.9
Qatar	0.0	4.5	0.0	49.1	189.3	0.0	0.0	215.8	0.0	458.7
Arabie saoudite	0.0	1.7	233.5	6.0	716.0	0.0	105.0	42.5	199.9	1,304.6
Sénégal	399.2	66.2	410.0	107.5	83.5	0.0	1,302.2	546.6	109.3	3,024.4
Sierra Leone	95.9	11.2	10.4	40.5	9.1	29.5	29.6	14.1	0.0	240.3
Somalie	0.0	2.0	0.5	0.0	0.0	0.0	7.5	3.0	5.2	18.2
Soudan	334.3	67.0	152.0	73.1	82.7	0.0	60.1	101.6	41.6	912.3
Suriname	0.0	41.1	0.0	43.5	0.0	0.0	26.0	0.0	0.0	110.6
Syrie	26.7	0.0	280.7	25.0	15.0	0.0	0.0	51.3	9.1	407.8
Tadjikistan	50.7	123.5	117.6	33.0	0.0	0.0	118.6	11.3	1.0	455.6
Togo	29.4	84.7	46.2	44.9	0.0	0.0	275.9	59.6	0.0	540.6
Tunisie	183.3	84.9	1,251.7	63.7	146.2	0.0	9.0	226.5	27.9	1,993.1
Türkiye	17.5	208.0	751.0	579.4	252.1	0.0	1,159.5	67.0	1,159.3	4,193.7
Turkménistan	0.0	5.3	350.0	25.6	0.0	288.1	470.4	0.0	0.0	1,139.4
Émirats arabes unis	0.0	0.0	110.0	54.2	105.2	0.9	60.0	0.0	20.0	350.2
Ouganda	196.1	80.7	335.1	35.6	6.6	0.0	849.0	5.6	12.1	1,520.8
Ouzbékistan	905.6	107.0	303.1	392.5	23.1	0.0	454.6	92.9	75.0	2,353.7
Yémen	81.4	56.4	53.2	10.2	0.7	0.0	46.7	29.9	18.5	296.9
<b>BID-57</b>	<b>7,439.7</b>	<b>4,181.7</b>	<b>14,310.5</b>	<b>6,166.9</b>	<b>3,095.4</b>	<b>748.2</b>	<b>14,784.0</b>	<b>7,353.5</b>	<b>2,834.7</b>	<b>60,914.4</b>

<sup>1</sup> Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2023.

<sup>2</sup> Autres incluent la finance, l'administration publique, l'immobilier, et les activités liées au commerce.

SOURCE: Complexe de l'Économiste en Chef du Groupe de la BID

## ANNEXE 8A: APPROBATIONS NETTES DU GROUPE DE LA BID PAR PAYS ET ENTITÉ<sup>1</sup> (MILLIONS DI)

PAYS	APPROBATIONS NETTES PAR ENTITÉ EN 2023					PART DANS LES APPROBATIONS NETTES DEPUIS LA CRÉATION (%)
	BID	SID	SIFC	AUTRES <sup>2</sup>	TOTAL	
Afghanistan	0.0	0.0	0.0	14.6	14.6	0.1
Albanie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Algérie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.8
Azerbaïdjan	0.0	11.2	7.5	0.2	18.8	0.6
Bahreïn	113.6	0.0	0.0	0.0	113.6	1.0
Bangladesh	211.0	97.2	1,017.4	0.0	1,325.6	14.1
Bénin	71.9	22.4	0.0	0.0	94.2	0.7
Brunei	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Burkina-Faso	159.3	0.0	182.5	0.1	341.9	2.3
Cameroun	87.7	0.0	60.5	0.0	148.1	1.6
Tchad	52.3	0.0	0.0	0.4	52.7	0.6
Comores	0.0	0.0	75.9	0.2	76.1	0.4
Côte d'Ivoire	149.0	11.9	27.9	0.1	188.9	1.5
Djibouti	11.4	0.0	234.8	0.4	246.7	1.1
Égypte	265.7	63.4	1,523.7	0.4	1,853.1	11.7
Gabon	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Gambie	11.5	0.0	82.0	0.0	93.5	0.6
Guinée	70.4	8.8	0.0	0.1	79.3	0.9
Guinée-Bissau	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.0
Guyana	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Indonésie	722.0	0.0	14.9	0.1	737.0	4.0
Iran	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.3
Irak	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Jordanie	0.0	0.0	7.5	0.0	7.5	1.7
Kazakhstan	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.9
Koweït	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5
Kirghizstan	44.1	0.0	0.0	0.1	44.2	0.3
Liban	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.8
Libye	0.0	0.0	0.0	1.3	1.3	0.5
Malaisie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5
Maldives	30.3	0.0	386.1	0.0	416.4	1.5
Mali	59.4	0.0	128.5	0.1	188.0	1.2
Mauritanie	37.0	0.0	104.3	0.3	141.6	1.1
Maroc	152.8	0.0	0.0	7.8	160.6	3.8
Mozambique	15.0	0.0	0.0	0.3	15.3	0.3
Niger	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.5
Nigéria	49.4	0.0	0.0	7.9	57.3	1.0
Oman	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.1
Pakistan	200.4	0.0	149.1	0.0	349.4	8.5
Palestine	0.0	0.0	0.0	22.6	22.6	0.3
Qatar	121.2	0.0	0.0	0.0	121.2	0.3
Arabie saoudite	15.9	18.7	0.0	0.0	34.6	2.9
Sénégal	85.7	0.0	389.1	0.2	475.0	3.1
Sierra Leone	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
Somalie	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	0.1
Soudan	0.0	0.0	0.0	1.1	1.1	0.9
Suriname	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Syrie	0.0	0.0	0.0	1.1	1.1	0.4
Tadjikistan	46.7	0.0	0.0	7.4	54.2	0.4
Togo	125.8	16.4	78.1	0.2	220.5	0.6
Tunisie	0.0	0.0	97.1	0.1	97.2	3.1
Türkiye	240.4	70.8	273.5	1.1	585.9	7.2
Turkménistan	0.0	7.5	0.0	0.1	7.5	0.7
Émirats arabes unis	0.0	0.0	0.0	1.5	1.5	0.6
Ouganda	79.3	0.0	0.0	0.2	79.5	1.0
Ouzbékistan	0.0	48.7	190.1	14.9	253.7	2.1
Yémen	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	0.6
Pays non-membres	0.0	0.0	29.8	2.1	31.9	0.5
Projets régionaux	0.0	19.4	95.5	121.1	236.1	3.3
<b>Approbations nettes</b>	<b>3,229.2</b>	<b>396.3</b>	<b>5,155.7</b>	<b>209.2</b>	<b>8,990.4</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2023.

<sup>2</sup> Composés du Fonds d'investissement des biens awqaf, des fonds de la Société islamique pour le développement du secteur privé, du Fonds de solidarité islamique pour le développement, des opérations de financement du commerce d'avant la création de la Société internationale islamique de financement du commerce (Système de financement des exportations, Portefeuille des banques islamiques et Programme des opérations de financement des importations), des fonds fiduciaires et du Fonds waqf.

**SOURCE:** Complexe de l'Économiste en Chef du Groupe de la BID

## ANNEXE 8B: APPROBATIONS NETTES DU GROUPE DE LA BID PAR PAYS ET ENTITÉ<sup>1</sup> (MILLIONS USD)

COUNTRY	APPROBATIONS NETTES PAR ENTITÉ EN 2023					PART DANS LES APPROBATIONS NETTES DEPUIS LA CRÉATION (%)
	BID	SID	SIFC	AUTRES <sup>2</sup>	TOTAL	
Afghanistan	0.0	0.0	0.0	19.6	19.6	0.1
Albanie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4
Algérie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.6
Azerbaïdjan	0.0	15.0	10.0	0.3	25.3	0.7
Bahreïn	150.0	0.0	0.0	0.0	150.0	1.1
Bangladesh	274.3	130.4	1,365.0	0.0	1,769.7	14.3
Bénin	107.4	30.0	0.0	0.0	137.4	0.7
Brunei	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Burkina-Faso	213.3	0.0	244.8	0.1	458.2	2.3
Cameroun	124.0	0.0	81.1	0.0	205.1	1.6
Tchad	69.6	0.0	0.0	0.5	70.1	0.6
Comores	0.0	0.0	101.8	0.3	102.1	0.4
Côte d'Ivoire	200.2	16.0	37.4	0.1	253.8	1.5
Djibouti	16.6	0.0	315.0	0.6	332.2	1.1
Égypte	355.9	85.0	2,044.3	0.6	2,485.7	11.5
Gabon	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Gambie	15.3	0.0	110.0	0.0	125.3	0.7
Guinée	94.5	11.8	0.0	0.2	106.5	0.9
Guinée-Bissau	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	0.0
Guyana	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Indonésie	945.6	0.0	20.0	0.1	965.7	4.0
Iran	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.4
Irak	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
Jordanie	0.0	0.0	10.0	0.1	10.1	1.6
Kazakhstan	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.9
Koweït	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5
Kirghizstan	59.0	0.0	0.0	0.1	59.1	0.3
Liban	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.9
Libye	0.0	0.0	0.0	1.7	1.7	0.4
Malaisie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5
Maldives	40.0	0.0	518.0	0.0	558.0	1.4
Mali	78.0	0.0	172.4	0.1	250.5	1.2
Mauritanie	50.0	0.0	140.0	0.4	190.3	1.2
Maroc	202.2	0.0	0.0	10.4	212.7	3.9
Mozambique	19.5	0.0	0.0	0.4	19.9	0.3
Niger	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.5
Nigéria	66.2	0.0	0.0	10.5	76.7	1.1
Oman	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	1.0
Pakistan	267.6	0.0	200.0	0.0	467.6	8.5
Palestine	0.0	0.0	0.0	30.3	30.3	0.3
Qatar	160.0	0.0	0.0	0.0	160.0	0.3
Arabie saoudite	21.3	25.1	0.0	0.0	46.4	3.1
Sénégal	103.6	0.0	522.1	0.2	625.9	3.1
Sierra Leone	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
Somalie	0.0	0.0	0.0	0.3	0.3	0.1
Soudan	0.0	0.0	0.0	1.5	1.5	0.9
Suriname	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Syrie	0.0	0.0	0.0	1.5	1.5	0.3
Tadjikistan	62.0	0.0	0.0	10.0	72.0	0.4
Togo	167.7	22.0	104.8	0.3	294.7	0.6
Tunisie	0.0	0.0	130.3	0.1	130.4	3.1
Türkiye	320.0	95.0	367.0	1.5	783.5	7.1
Turkménistan	0.0	10.0	0.0	0.1	10.1	0.7
Émirats arabes unis	0.0	0.0	0.0	2.0	2.0	0.6
Ouganda	106.0	0.0	0.0	0.3	106.3	1.0
Ouzbékistan	0.0	65.3	255.0	20.0	340.4	2.1
Yémen	0.0	0.0	0.0	0.3	0.3	0.5
Pays non-membres	0.0	0.0	40.0	2.8	42.8	0.5
Projets régionaux	0.0	26.0	128.2	162.8	317.0	3.3
<b>Approbations nettes</b>	<b>4,289.8</b>	<b>531.7</b>	<b>6,917.2</b>	<b>280.8</b>	<b>12,019.4</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2023.

<sup>2</sup> Composés du Fonds d'investissement des biens awqaf, des fonds de la Société islamique pour le développement du secteur privé, du Fonds de solidarité islamique pour le développement, des opérations de financement du commerce d'avant la création de la Société internationale islamique de financement du commerce (Système de financement des exportations, Portefeuille des banques islamiques et Programme des opérations de financement des importations), des fonds fiduciaires et du Fonds waqf.

**SOURCE:** Complexe de l'Économiste en Chef du Groupe de la BID

## ANNEXE 9: OPÉRATIONS CUMULÉES DU GROUPE DE LA BID SELON LE MODE DE FINANCEMENT LE PLUS UTILISÉ (1975-2023)<sup>1</sup>

PAYS	FINANCEMENT DE PROJETS			OPÉRATIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE			FINANCEMENT DU COMMERCE			OPÉRATIONS D'ASSISTANCE SPÉCIALE			TOTAL GÉNÉRAL <sup>2</sup>		
	NO.	ID M.	S M.	NO.	ID M.	S M.	NO.	ID M.	S M.	NO.	ID M.	S M.	NO.	ID M.	S M.
Afghanistan	9	97.4	142.0	31	20.7	28.0	0	0.0	0.0	18	9.8	13.4	58	127.9	183.4
Albanie	28	421.8	641.7	6	1.3	2.0	2	4.8	7.2	3	0.3	0.5	39	428.3	651.4
Algérie	30	304.2	488.5	14	1.7	2.6	347	1,932.5	2,493.0	7	4.5	5.6	398	2,243.0	2,989.8
Azerbaïdjan	34	663.9	1,012.4	22	2.9	4.2	20	125.9	185.8	3	1.2	2.0	79	793.9	1,204.4
Bahreïn	47	1,013.1	1,551.1	23	2.4	3.6	25	255.9	375.4	0	0.0	0.0	95	1,271.5	1,930.1
Bangladesh	108	1,637.5	2,260.0	54	61.7	86.1	358	16,344.7	23,649.8	22	57.7	78.9	542	18,101.5	26,074.8
Bénin	64	713.8	1,036.5	22	3.3	5.0	12	135.4	189.9	1	1.0	1.4	99	853.6	1,232.8
Brunei	2	8.0	9.9	2	0.0	0.0	0	0.0	0.0	0	0.0	0.0	4	8.0	9.9
Burkina-Faso	113	846.6	1,196.3	39	10.5	14.6	53	2,138.5	2,971.5	7	8.0	8.8	212	3,003.6	4,191.2
Cameroun	74	923.2	1,336.9	19	1.8	2.7	38	1,098.4	1,524.1	3	1.2	1.7	134	2,024.7	2,865.4
Tchad	70	711.7	1,040.5	47	5.0	7.6	4	30.2	42.3	11	9.5	11.2	132	756.4	1,101.5
Comores	7	26.4	33.9	30	4.6	6.9	41	477.6	658.8	4	3.1	4.3	82	511.7	703.9
Côte d'Ivoire	60	1,521.5	2,085.8	12	0.9	1.3	19	406.9	568.6	5	1.0	1.2	96	1,930.3	2,656.9
Djibouti	47	236.1	353.8	28	3.4	4.8	39	1,191.2	1,643.0	11	1.7	2.4	125	1,432.3	2,003.9
Égypte	91	1,844.1	2,689.3	37	4.7	6.9	271	13,094.3	18,314.4	8	1.7	2.4	407	14,944.7	21,013.0
Gabon	19	317.6	473.4	3	0.3	0.3	1	18.8	25.2	0	0.0	0.0	23	336.6	499.0
Gambie	60	245.1	364.0	32	2.9	4.4	67	575.9	818.6	3	1.3	1.9	162	825.1	1,188.8
Guinée	123	1,064.9	1,491.5	44	13.9	19.8	8	49.4	63.8	8	7.2	8.6	183	1,135.4	1,583.7
Guinée-Bissau	8	38.4	53.0	15	2.1	3.0	3	13.1	17.0	3	0.6	1.3	29	54.2	74.3
Guyana	3	178.4	234.6	7	0.3	0.4	0	0.0	0.0	3	0.4	0.5	13	179.1	235.6
Indonésie	124	3,505.9	5,019.3	38	4.7	6.8	181	1,569.9	2,245.4	5	3.7	5.4	348	5,084.2	7,277.0
Iran	70	2,048.1	3,085.1	21	1.8	2.7	327	2,136.8	3,057.7	10	10.8	15.1	428	4,197.5	6,160.7
Irak	5	51.3	65.0	10	1.4	2.0	59	319.3	369.1	13	3.9	5.9	87	375.9	442.0
Jordanie	66	852.5	1,176.9	37	4.1	5.8	340	1,323.4	1,790.8	1	0.2	0.3	444	2,180.1	2,973.7
Kazakhstan	20	462.4	656.5	21	2.0	3.1	25	659.1	984.0	5	1.3	1.9	71	1,124.8	1,645.5
Koweït	11	72.2	106.8	25	2.0	2.8	24	591.1	864.0	3	5.3	7.3	63	670.6	980.9
Kirghizstan	41	332.3	477.1	23	4.1	6.4	7	28.0	40.0	7	1.7	2.4	78	366.1	525.8
Liban	61	895.0	1,333.9	13	1.1	1.6	9	152.1	212.1	19	7.4	10.6	102	1,055.6	1,558.3
Libye	17	268.0	372.7	16	3.6	5.1	15	320.1	419.9	7	4.0	5.9	55	595.8	803.6
Malaisie	51	399.8	587.6	25	1.8	2.7	85	261.6	361.4	5	7.0	11.4	166	670.2	963.2
Maldives	34	164.9	248.2	11	1.2	1.6	43	1,709.3	2,358.0	3	0.6	0.8	91	1,876.0	2,608.7
Mali	109	868.4	1,244.7	33	6.3	8.7	33	702.8	985.6	11	14.1	16.5	186	1,591.6	2,255.5
Mauritanie	99	688.6	1,030.4	53	7.0	9.9	37	741.0	1,055.2	7	9.4	11.1	196	1,446.1	2,106.6
Maroc	71	1,952.2	2,915.9	58	7.6	11.1	126	2,897.9	4,123.4	4	1.1	1.5	259	4,858.9	7,051.9
Mozambique	26	335.1	480.9	17	2.4	3.7	5	48.3	70.0	6	2.0	2.5	54	387.8	557.1
Niger	83	488.2	699.6	58	55.6	81.9	24	144.2	189.8	18	9.3	11.5	183	697.4	982.8
Nigéria	44	704.6	1,019.9	33	13.1	18.3	40	616.2	894.7	28	5.6	7.5	145	1,339.5	1,940.4
Oman	41	1,341.2	1,859.2	10	1.2	1.8	2	3.7	5.0	2	0.4	0.5	55	1,346.4	1,866.5
Pakistan	99	2,088.9	3,221.7	35	22.5	31.4	298	8,802.6	12,126.1	12	10.4	13.9	444	10,924.4	15,393.2
Palestine	26	81.9	116.8	151	278.0	388.3	3	4.0	6.0	44	37.5	49.5	224	401.3	560.7
Qatar	12	331.9	475.1	1	0.1	0.1	6	33.8	54.1	0	0.0	0.0	19	365.8	529.4
Arabie saoudite	95	1,255.8	1,857.8	44	4.1	5.7	309	2,504.1	3,711.8	3	0.2	0.3	451	3,764.2	5,575.6
Sénégal	154	2,249.0	3,190.8	47	6.6	9.7	78	1,729.6	2,379.1	7	12.3	14.5	286	3,997.5	5,594.1
Sierra Leone	47	211.3	309.3	24	8.1	12.0	4	18.1	26.0	4	2.6	3.5	79	240.2	350.8
Somalie	5	12.8	18.2	21	9.0	13.2	4	35.9	46.2	56	32.7	47.9	86	90.3	125.5
Soudan	98	738.8	1,124.5	42	28.1	39.5	38	328.1	462.6	23	21.1	26.4	201	1,116.2	1,653.0
Suriname	15	85.5	124.1	12	0.7	1.0	5	65.4	92.0	3	0.2	0.2	35	151.8	217.3
Syrie	31	331.8	452.2	20	8.1	11.8	27	135.1	169.3	11	2.2	3.0	89	477.1	636.3
Tadjikistan	46	360.4	511.1	27	4.2	6.1	21	163.8	235.0	7	0.9	1.2	101	529.3	753.4
Togo	42	414.1	584.0	11	1.8	2.5	21	387.8	540.1	2	1.0	1.5	76	804.7	1,128.0
Tunisie	71	1,371.7	2,052.8	30	4.8	7.1	189	2,632.8	3,637.4	4	3.2	4.2	294	4,012.5	5,701.6
Türkiye	109	2,890.4	4,259.0	37	2.9	4.1	406	6,288.4	8,702.6	9	17.2	22.8	561	9,198.9	12,988.4
Turkménistan	13	803.6	1,139.4	10	1.1	1.6	6	69.9	95.0	1	0.2	0.3	30	874.8	1,236.2
Émirats arabes unis	26	307.0	437.2	22	10.8	15.6	35	494.0	706.9	0	0.0	0.0	83	811.8	1,159.7
Ouganda	48	1,143.3	1,593.2	38	5.2	7.4	10	94.4	126.2	8	2.8	3.6	104	1,245.7	1,730.3
Ouzbékistan	50	1,708.2	2,454.8	17	1.8	2.7	83	926.7	1,281.4	6	1.1	1.5	156	2,637.8	3,740.5
Yémen	55	335.6	501.3	32	18.7	26.4	44	379.0	451.2	9	5.8	8.2	140	739.2	987.1
Pays non-membres	44	171.6	244.1	19	5.7	8.6	29	268.6	407.8	1,029	221.0	305.4	1,121	667.0	965.9
Projets régionaux	56	1,470.1	2,079.9	898	877.8	1,304.7	23	1,249.4	1,737.3	338	582.6	879.4	1,315	4,180.0	6,001.2
<b>Approbations nettes</b>	<b>3,112</b>	<b>46,608.2</b>	<b>67,622.3</b>	<b>2,527</b>	<b>1,565.3</b>	<b>2,279.5</b>	<b>4,329</b>	<b>78,730.3</b>	<b>110,568.7</b>	<b>1,850</b>	<b>1,153.0</b>	<b>1,651.5</b>	<b>11,818</b>	<b>128,056.7</b>	<b>182,121.9</b>
<b>Approbations brutes</b>	<b>3,770</b>	<b>56,598.3</b>	<b>81,986.2</b>	<b>2,772</b>	<b>1,849.4</b>	<b>2,538.8</b>	<b>4,548</b>	<b>80,592.4</b>	<b>113,142.7</b>	<b>2,103</b>	<b>1,279.5</b>	<b>1,830.2</b>	<b>13,193</b>	<b>140,319.6</b>	<b>199,498.0</b>

<sup>1</sup> Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2023.

<sup>2</sup> Les chiffres n'incluent pas les opérations annulées (sauf indication contraire) et portent sur le Fonds d'investissement des biens awqaf, les opérations de financement d'avant la création de la Société internationale islamique de financement du commerce (Système de financement des exportations, Portefeuille des banques islamiques et Programme des opérations de financement des importations), les opérations d'assistance spéciale, les fonds fiduciaires et le Fonds waqf.

SOURCE: Complexe de l'Économiste en Chef du Groupe de la BID

## ANNEXE 10A: APPROBATIONS PAR ENTITÉ ET MODE DE FINANCEMENT (1975-2023)<sup>1</sup> (MILLIONS DI)

	2020	2021	2022	2023	TOTAL GÉNÉRAL <sup>2</sup>
<b>A. BID</b>					
Prêt	82.7	110.4	181.6	210.3	5,400.7
Fonds propres	18.5	7.0	23.3	16.2	1,358.1
Crédit-bail	157.5	70.9	311.4	362.5	8,046.8
Vente à tempérament	867.2	1,200.3	1,778.2	2,640.3	13,104.8
Lignes de financement combinées	0.0	0.0	0.0	0.0	238.6
Partage de bénéfices (moucharaka)	0.0	0.0	0.0	0.0	112.5
Istisna	61.7	38.2	0.0	0.0	13,695.8
Moudaraba	0.0	0.0	0.0	0.0	730.4
Assistance technique	0.7	1.1	0.0	0.0	1.9
<b>Total partiel</b>	<b>1,188.2</b>	<b>1,427.9</b>	<b>2,294.4</b>	<b>3,229.2</b>	<b>42,689.4</b>
<b>B. SID</b>					
Fonds propres	9.4	11.1	0.0	5.1	983.7
Crédit-bail	6.9	0.0	58.6	32.3	578.2
Vente à tempérament	0.0	0.0	0.0	0.0	84.2
Istisna	5.6	0.0	0.0	0.0	76.1
Moudaraba	0.0	0.0	0.0	0.0	10.8
Commerce (mourabaha)	190.9	162.9	336.6	358.9	3,125.7
<b>Total partiel</b>	<b>212.9</b>	<b>174.1</b>	<b>395.1</b>	<b>396.3</b>	<b>4,858.6</b>
<b>C. SIFC</b>					
<b>Mourabaha</b>	<b>3,236.6</b>	<b>4,607.3</b>	<b>5,118.9</b>	<b>5,155.7</b>	<b>52,244.5</b>
<b>D. AUTRES</b>					
Fonds SID	0.0	0.0	0.0	0.0	674.5
FIBA	6.5	14.6	0.0	0.0	105.8
STI	1.3	0.0	0.0	0.0	5.7
Opérations d'assistance spéciale	1.4	5.8	2.2	5.6	612.6
FSID	56.1	61.2	30.6	159.0	984.1
Fonds fiduciaires	73.4	65.7	50.8	35.5	2,216.1
Fonds waqf	8.0	5.9	8.4	9.1	523.0
Commerce pré-SIFC	0.0	0.0	0.0	0.0	23,142.4
<b>Total partiel</b>	<b>146.7</b>	<b>153.3</b>	<b>91.9</b>	<b>209.2</b>	<b>28,264.2</b>
<b>Total général</b>	<b>4,784.4</b>	<b>6,362.6</b>	<b>7,900.4</b>	<b>8,990.4</b>	<b>128,056.7</b>

<b>E. OPÉRATIONS DE LA SIACE DURANT LES 5 DERNIERS EXERCICES ET TOTAL DES OPÉRATIONS DEPUIS LA CRÉATION (MILLIONS DI)</b>					
	2020	2021	2022	2023	GRAND TOTAL <sup>2</sup>
Nouveaux engagements	2,676.2	2,252.9	3,009.5	3,121.6	42,766.1
Affaires assurées	6,846.2	7,000.2	8,748.4	9,926.2	77,061.7

<b>RESSOURCES ET FINANCEMENTS DE LA BID (EN FIN D'EXERCICE)</b>					
	2020	2021	2022	2023	
Actif, total	24,421.9	26,026.7	27,057.6	29,272.1	
Revenu, brut (mois amortissement idjara) <sup>3</sup>	592.8	563.5	693.9	1,007.5	
Revenu, net	116.2	106.9	173.1	316.7	
Réserves générales	2,994.5	3,074.6	3,168.0	3,320.3	
Réserve à juste valeur	279.0	382.3	328.5	424.4	
Capital souscrit	50,260.5	50,260.5	55,256.7	55,256.7	
Budget administratif approuvé*	154.4	149.6	148.8	161.2	
Budget administratif effectif*	141.9	135.7	152.3	156.3	

\* y compris les fonds fiduciaires (El-Qods et El-Aqsa)

<sup>1</sup> Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2023.

<sup>2</sup> Approbations cumulées depuis la création en 1975.

<sup>3</sup> Le revenu brut est ajusté par rapport à l'amortissement de sorte que les chiffres rapportés soient facilement rapprochés des états financiers vérifiés.

**SOURCE:** Complexe de l'Économiste en Chef du Groupe de la BID

Les taux de change des différents exercices sont:

2020 1 DI = 1,44027 USD      2021 1 DI = 1,39959 USD

2022 1 DI = 1,33084 USD      2023 1 DI = 1,34167 USD

1975-2023 1 DI = 1,4222 USD (approximativement)

## ANNEXE 10B: APPROBATIONS PAR ENTITÉ ET MODE DE FINANCEMENT (1975-2023)<sup>1</sup> (MILLIONS USD)

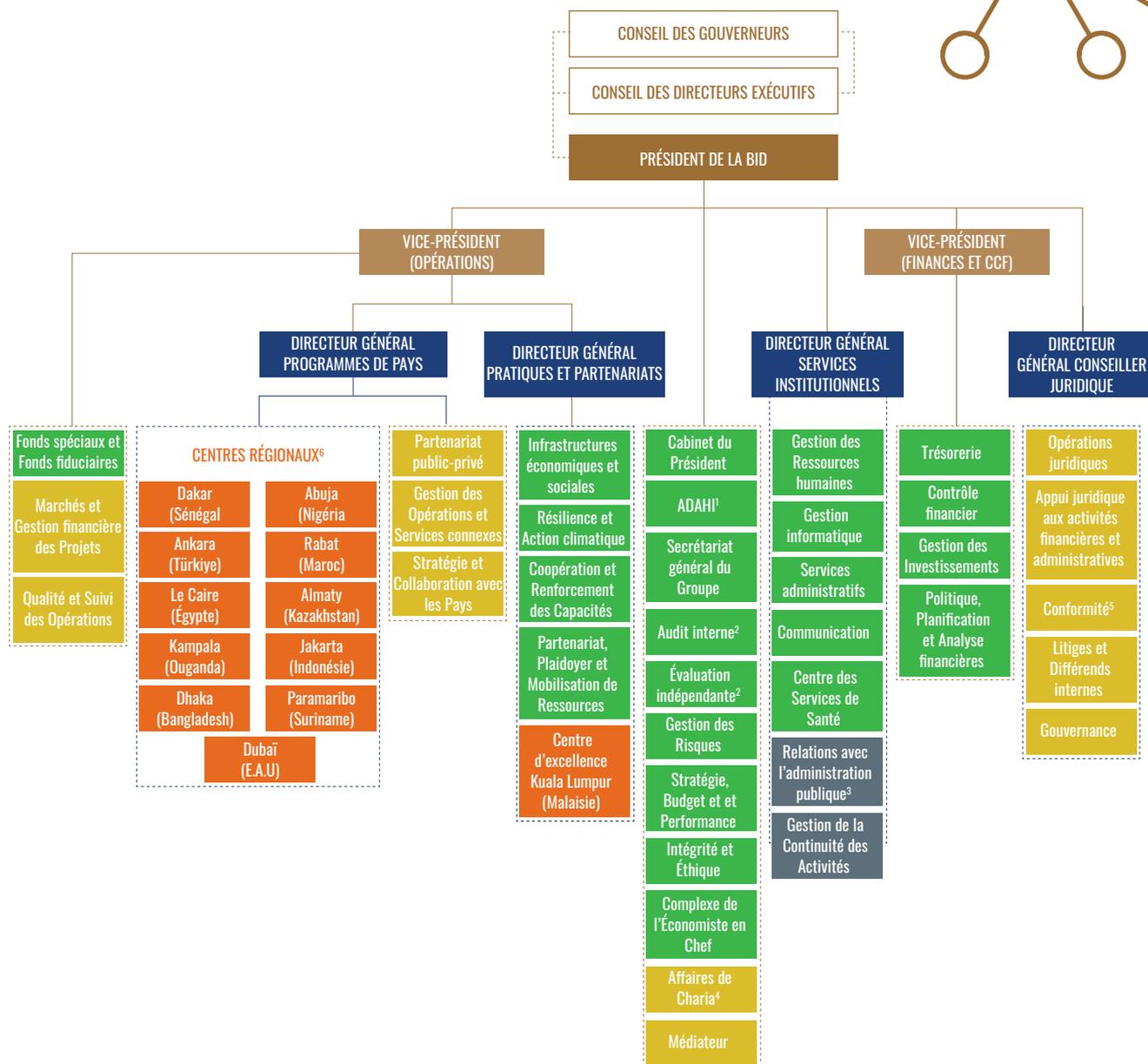
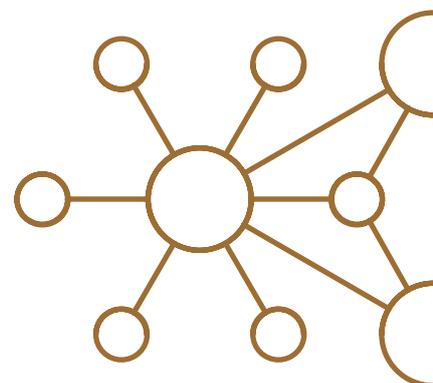
	2020	2021	2022	2023	GRAND TOTAL <sup>2</sup>
<b>A. ROC-BID</b>					
Prêt	114.4	156.6	240.1	281.2	7,750.1
Fonds propres	26.6	9.8	30.9	21.7	1,976.2
Crédit-bail	230.0	100.6	405.0	483.9	11,692.6
Vente à tempérament	1,215.3	1,697.5	2,284.9	3,503.1	18,435.2
Lignes de financement combinées	0.0	0.0	0.0	0.0	344.3
Partage de bénéfices (moucharaka)	0.0	0.0	0.0	0.0	168.3
Istisna	82.2	51.0	0.0	0.0	20,463.3
Moudaraba	0.0	0.0	0.0	0.0	1,160.7
Assistance technique	1.0	1.6	0.0	0.0	2.6
<b>Total partiel</b>	<b>1,669.5</b>	<b>2,016.9</b>	<b>2,961.0</b>	<b>4,289.8</b>	<b>61,993.5</b>
<b>B. SID</b>					
Fonds propres	13.6	15.6	0.0	6.8	1,455.5
Crédit-bail	10.0	0.0	77.9	43.4	832.2
Vente à tempérament	0.0	0.0	0.0	0.0	125.2
Istisna	8.0	0.0	0.0	0.0	105.4
Moudaraba	0.0	0.0	0.0	0.0	15.0
Commerce (mourabaha)	275.0	228.0	447.9	481.5	4,387.0
<b>Total partiel</b>	<b>306.6</b>	<b>243.6</b>	<b>525.8</b>	<b>531.7</b>	<b>6,920.2</b>
<b>C. SIFC</b>					
<b>Mourabaha</b>	<b>4,661.6</b>	<b>6,448.3</b>	<b>6,812.5</b>	<b>6,917.2</b>	<b>74,431.3</b>
<b>D. AUTRES</b>					
Fonds SID	0.0	0.0	0.0	0.0	992.2
FIBA	8.9	20.7	0.0	0.0	153.8
STI	1.8	0.0	0.0	0.0	7.9
Opérations d'assistance spéciale	1.9	8.4	2.9	7.5	832.7
FSID	78.4	85.9	40.9	213.6	1,399.3
Fonds fiduciaires	101.6	92.7	68.0	47.6	3,184.2
Fonds waqf	11.2	8.3	11.4	12.1	793.5
Opérations de financement du commerce d'avant la création de la Société internationale islamique de financement du commerce (Système de financement des exportations, Portefeuille des banques islamiques et Programme des opérations de financement des importations)	0.0	0.0	0.0	0.0	31,413.4
<b>Total partiel</b>	<b>203.8</b>	<b>216.0</b>	<b>123.2</b>	<b>280.8</b>	<b>38,777.0</b>
<b>Total général</b>	<b>6,841.5</b>	<b>8,924.8</b>	<b>10,422.4</b>	<b>12,019.4</b>	<b>182,121.9</b>
<b>E. OPÉRATIONS DE LA SIACE DURANT LES 5 DERNIERS EXERCICES ET TOTAL DES OPÉRATIONS DEPUIS SA CRÉATION (MILLIONS USD)</b>					
	2020	2021	2022	2023	GRAND TOTAL <sup>2</sup>
Nouveaux engagements	3,854.5	3,153.1	4,005.1	4,188.2	61,257.1
Affaires assurées	9,860.4	9,797.4	11,642.7	13,317.6	108,269.8

<sup>1</sup> Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2023.

<sup>2</sup> Approbations cumulées depuis la création en 1975.

**SOURCE:** Complexe de l'Économiste en Chef du Groupe de la BID

# ANNEXE 11: ORGANIGRAMME DE LA BID

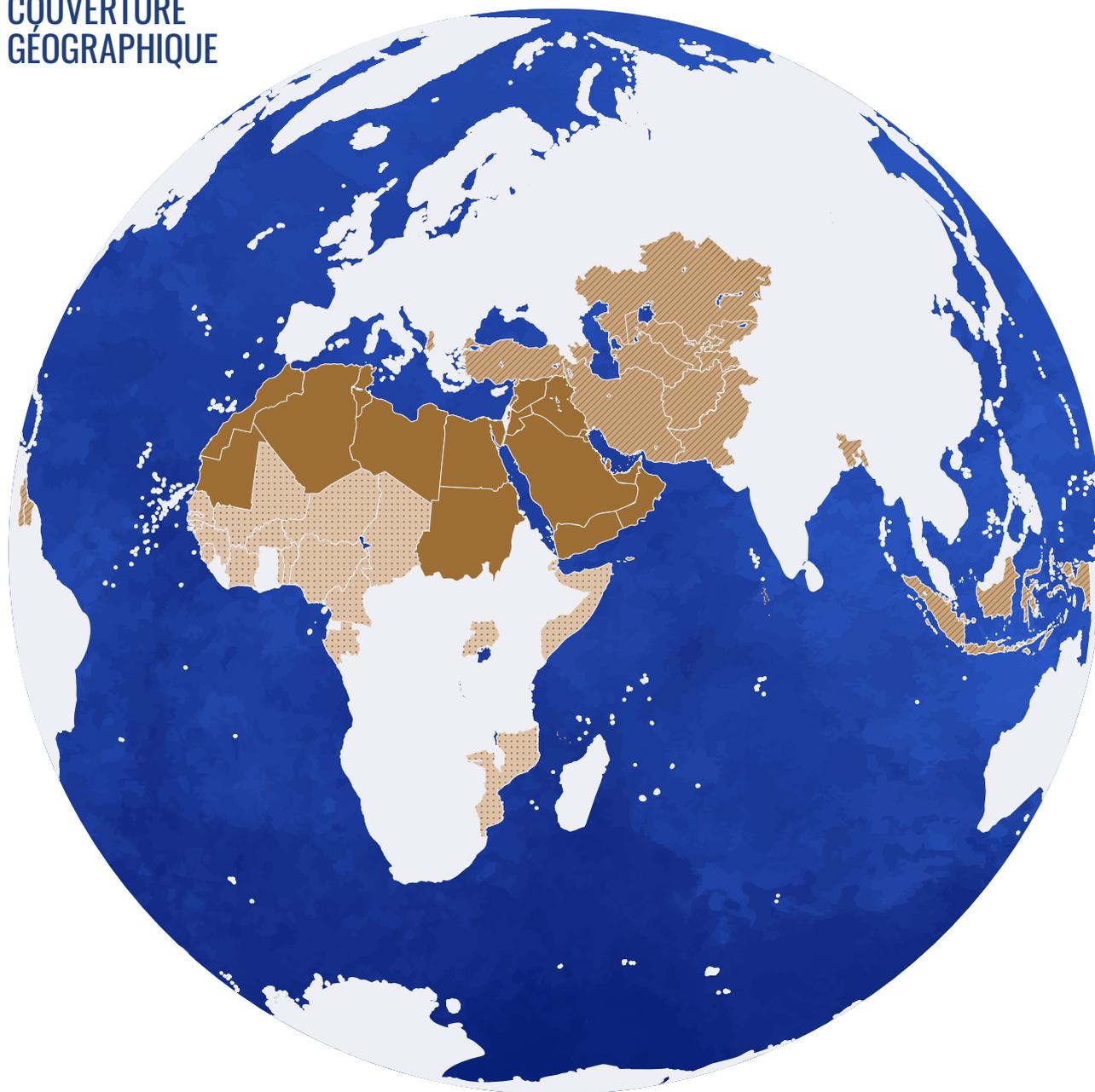


- 1 Sous la supervision du directeur du Cabinet du Président
- 2 Le département est fonctionnellement rattaché au Conseil des Directeurs exécutifs. Administrativement, il est rattaché au Président.
- 3 Le service est fonctionnellement rattaché au Président. Administrativement, il est rattaché au Directeur général des Services institutionnels.
- 4 La division est fonctionnellement rattachée au Conseil de Charia. Administrativement, elle est rattachée au Président.
- 5 La division est fonctionnellement rattachée au Président. Administrativement, elle est rattachée au Directeur général Conseiller juridique.
- 6 Les centres régionaux et le centre d'excellence sont gérés par des chefs de division sauf décision contraire du Président.

## LÉGENDE



## ANNEXE 12: COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE



### MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

ALGÉRIE  
ARABIE SAOUDITE  
BAHREIN  
E.A.U.  
ÉGYPTE  
IRAK  
JORDANIE  
KOWEÏT  
LIBAN  
LIBYE  
MAURITANIE

MAROC  
OMAN  
PALESTINE  
QATAR  
SOUDAN  
SYRIE  
TUNISIE  
YÉMEN

### ASIE, AMÉRIQUE LATINE ET EUROPE

AFGHANISTAN  
ALBANIE  
AZERBAÏDJAN  
BANGLADESH  
BRUNEI  
DARUSSALAM  
GUYANA  
INDONÉSIE  
IRAN  
KAZAKHSTAN  
KIRGHIZSTAN

MALAISIE  
MALDIVES  
OUBÉKISTAN  
PAKISTAN  
SURINAME  
TADJIKISTAN  
TÜRKIYE  
TURKMÉNISTAN

### AFRIQUE SUBSAHARIENNE (SSA)

BÉNIN  
BURKINA-FASO  
CAMEROUN  
COMOROS  
CÔTE D'IVOIRE  
DJIBOUTI  
GABON  
GAMBIE  
GUINÉE  
GUINÉE-BISSAU  
MALI

MOZAMBIQUE  
NIGER  
NIGÉRIA  
OUGANDA  
SÉNÉGAL  
SIERRA LEONE  
SOMALIE  
TCHAD  
TOGO





Les cinquante années d'existence de la BID font état d'une croissance et d'engagements financiers forts pour répondre aux aspirations des pays membres. La BID prouve ainsi son dévouement à la promotion de la dignité humaine, du développement durable et de la résilience face à des défis en évolution constante.



Islamic Development Bank  
8111 King Khaled St  
Al Nuzlah Ymania  
Unit 1 Jeddah 22332-2444  
Kingdom of Saudi Arabia

☎ (+966-12) 6361400  
☎ (+966-12) 6366871  
✉ [idbarchives@isdb.org](mailto:idbarchives@isdb.org)  
🌐 [www.isdb.org](http://www.isdb.org)

📘 [isdbgroup](#)  
✂ [isdb\\_group](#)  
@ [isdb\\_stories](#)  
📄 [company/islamic-development-bank](#)  
▶ [IslamicDevelopmentBankGroup](#)